

Rapport annuel 2023

OPTIMISER PERFORMER ÉVOLUER

À PROPOS

TC TRANSCONTINENTAL EST UN CHEF DE FILE EN EMBALLAGE SOUPLE EN AMÉRIQUE DU NORD ET LE PREMIER IMPRIMEUR AU CANADA.

La Société est également le plus important groupe canadien d'édition pédagogique de langue française. Depuis plus de 45 ans, TC Transcontinental a comme mission de créer des produits et services de qualité permettant aux entreprises d'attirer, de joindre et de fidéliser leur clientèle cible.

Le respect, le travail d'équipe, la performance et l'innovation sont les valeurs fortes de la Société et de ses employés. L'engagement de TC Transcontinental auprès de ses parties prenantes est d'agir de manière responsable dans la poursuite de ses activités d'affaires.

Transcontinental inc. (TSX : TCL.A TCL.B), connue sous la marque TC Transcontinental, compte environ 8000 employés, dont la majorité sont en poste au Canada, aux États-Unis et en Amérique latine. Ses revenus ont été de 2,9 milliards de dollars canadiens pour l'exercice financier clos le 29 octobre 2023. Pour plus d'information, veuillez visiter le site web de TC Transcontinental au www.tc.tc

Table des MATIÈRES

- 01 Faits saillants financiers
- 02 Message de la présidente exécutive du conseil
- 03 Message du président et chef de la direction
- 04 Survol de 2023
- 05 Rapport de gestion
- 32 États financiers consolidés et notes afférentes
- 84 Information aux actionnaires
- 86 Information sur la Société



2,9 G\$

Revenus pour l'exercice clos le 29 octobre 2023 dont 57 % dans le secteur de l'emballage



472 M\$

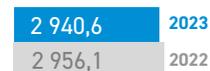
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles pour l'exercice clos le 29 octobre 2023

Cote de crédit de première qualité
DBRS : BBB (bas), stable
S&P : BBB-, stable
au 29 octobre 2023

Faits saillants FINANCIERS

REVENUS

(en millions de dollars)



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT

(en millions de dollars)

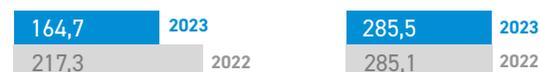


IFRS

Ajusté²

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

(en millions de dollars)



IFRS

Ajusté²

RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ PAR ACTION (en dollars)



IFRS

Ajusté²

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES (en millions de dollars)



RATIO D'ENDETTEMENT NET²



RÉPARTITION DE NOS REVENUS CONSOLIDÉS¹ DE L'EXERCICE 2023

2,9 G\$



Un chef de file en emballage souple

en Amérique du Nord

Environ 3800 employés

Réseau de 27 usines

Vaste gamme de produits de plastique souple, y compris des pellicules en rouleaux, des sacs et sachets, des films et des sacs thermorétractables, et des revêtements spécialisés.



Premier imprimeur au Canada

Environ 3500 employés

Réseau de 13 usines

Offre de services intégrée pour les détaillants, les éditeurs et les annonceurs, incluant des services d'impression, de marketing sur le lieu de vente (ISM), de prémédia et de distribution.



Le plus important groupe d'édition pédagogique de langue française au Canada et le leader de l'information stratégique dans le domaine de la construction au Québec.

Plus de 300 employés

¹ La répartition par secteur (%) exclut les éliminations intersectorielles

² Mesure non conforme aux IFRS. Une description complète des données financières non conformes aux IFRS et un rapprochement de données financières non conformes aux IFRS sont présentés dans le rapport de gestion de ce rapport annuel à la page 6



Message de la PRÉSIDENTE EXÉCUTIVE du conseil

NOS QUATRE PRIORITÉS :

- Générer** une croissance interne profitable;
- Optimiser** le rendement de nos actifs;
- Réduire** notre dette;
- Commercialiser** nos produits durables.

DE NOMBREUX DÉFIS SE SONT PRÉSENTÉS À NOUS EN 2023. APRÈS LES ANNÉES DE PANDÉMIE, LES EFFETS DE L'INFLATION ET DES TAUX D'INTÉRÊT À LA HAUSSE AINSI QUE LES FORTES PRESSIONS SUR LES VOLUMES RESENTIES DANS NOS DEUX PRINCIPAUX SECTEURS, L'EMBALLAGE ET L'IMPRESSION, ONT RALENTI NOTRE CROISSANCE. NOS ÉQUIPES ONT RÉAGI RAPIDEMENT EN AJUSTANT NOS PRIX ET NOS COÛTS DE PRODUCTION AFIN DE PROTÉGER NOTRE PROFITABILITÉ.

Nous avons aussi revu nos priorités et effectué des changements au sein de notre équipe de direction afin de favoriser la réalisation de celles-ci. En effet, en juin, notre conseil d'administration a annoncé la nomination de Thomas Morin au poste de président et chef de la direction. Leader respecté et déterminé ayant une solide feuille de route à la tête de notre secteur de l'emballage et dans l'intégration de nos nombreuses acquisitions, il était un choix naturel pour mettre en œuvre ces priorités. Le conseil m'a également confié, ainsi qu'à Donald LeCavalier, des responsabilités élargies.

Nous avons continué de faire évoluer notre offre en innovant, notamment avec le lancement de *raddar*^{MC}, la circulaire réinventée, et avec l'annonce d'un investissement majeur pour accélérer la commercialisation d'emballages souples recyclables. Du côté de notre secteur des médias, les résultats de l'exercice se sont encore avérés solides, tant dans l'atteinte des objectifs que dans l'intégration réussie des acquisitions de Scolab et ERPI. Le thème de notre rapport annuel 2023 est donc : « **Optimiser – Performer – Évoluer** ».

Nos gestionnaires gèrent avec rigueur les activités de l'entreprise. Je suis satisfaite que les résultats consolidés soient en ligne avec ceux de l'an dernier, nonobstant les défis. La hausse des profits en emballage a compensé la baisse dans l'impression, tandis que nos réductions de coûts ont eu un effet rapide qui sera récurrent.

En jetant un regard sur les prochaines années, nous prévoyons que la hausse des profits en emballage continuera d'être contrebalancée par une baisse dans l'impression à moins d'actions décisives. Il est de notre devoir de créer plus de valeur pour nos actionnaires et nous devons faire mieux avec les actifs que nous avons. C'est pourquoi nous avons mis en place un programme ambitieux afin d'améliorer notre profitabilité ainsi que le bilan de l'entreprise. Ce programme devrait nous permettre de soutenir une croissance accrue de la profitabilité au cours des prochaines années.

Nous poursuivons par ailleurs nos efforts afin de bâtir un avenir durable. Dans notre rapport d'étape annuel de responsabilité sociale d'entreprise, publié en juin, nous avons divulgué pour la première fois l'intégralité de nos émissions de gaz à effet de serre (GES) de catégorie 3 qui tiennent compte des répercussions de notre chaîne d'approvisionnement. Nous progressons également sur notre feuille de route de l'initiative *Science-Based Targets* (SBTi).

C'est par ailleurs avec grande fierté que nous avons été honorés au printemps dernier par la Fédération des chambres de commerce du Québec en recevant le prix Mercuriades « Entreprise de l'année – Grande entreprise » en reconnaissance de notre entrée réussie dans le secteur de l'emballage, amorcée en 2014 avec l'acquisition d'une première usine au Missouri. Cette marque de reconnaissance me fait chaud au cœur et je suis heureuse de partager cet honneur avec toutes et tous nos collègues sans qui rien de cela ne serait possible.

En terminant, je tiens à remercier nos fidèles clients de leur confiance. Nous nous dépassons constamment pour leur réussite. Je salue aussi le rôle essentiel joué par chacun des membres de notre conseil d'administration dans l'évolution de TC Transcontinental. Leur apport est exceptionnel. Un dernier merci, et non le moindre, à vous, nos actionnaires, pour qui nous travaillons chaque jour à créer de la valeur à long terme. **Optimiser, performer, évoluer**, voilà nos mots d'ordre des prochaines années.

La présidente exécutive du conseil,

Isabelle Marcoux
Le 12 décembre 2023



Message du PRÉSIDENT et chef de la direction

LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE NOS EMPLOYÉS EST NOTRE PLUS GRANDE PRÉOCCUPATION. APRÈS AVOIR DIMINUÉ NOTRE TAUX DE BLESSURES DE PLUS DE 20 % EN 2022, NOS ÉQUIPES ONT POURSUIVI SUR CETTE LANCÉE AVEC UNE DIMINUTION DE 17 % EN 2023. TOUTE UNE RÉUSSITE, ET JE LES REMERCIE DE LEUR TRAVAIL ACHARNÉ QUI A CONDUIT À CETTE PERFORMANCE. NOUS ALLONS DANS LA BONNE DIRECTION AFIN DE NOUS RAPPROCHER DE NOTRE OBJECTIF « ZÉRO BLESSURE ».

L'amélioration de notre performance en fonction de nos quatre priorités énoncées à la page précédente retient toute notre attention. Nous avons déjà progressé à cet égard en 2023. Nous avons mitigé l'effet des baisses de volumes sur notre rentabilité par la mise en place rapide de mesures qui ont créé une amélioration récurrente de notre structure de coûts.

Nous allons poursuivre résolument dans cette voie avec un programme ambitieux destiné à améliorer notre résultat net par action et notre situation financière. Ce programme, s'échelonnant sur deux ans, devrait permettre de générer entre 20 et 40 millions \$ d'économies récurrentes et comprend quatre catégories d'actions principales : 1) des réductions de coûts fixes à travers l'organisation; 2) des mesures décisives visant les activités moins performantes, par redressement ou consolidation; 3) une réduction des coûts d'utilisation des matériaux; 4) la vente de certains actifs immobiliers pour une valeur d'environ 100 millions \$ dans une première étape.

Plusieurs actions ont déjà été entreprises en lien avec ce programme, notamment les fermetures des usines de recyclage de Montréal et d'emballage de Tomah (Wisconsin), ainsi que la vente d'un immeuble à Québec.

Malgré nos investissements importants au cours de l'exercice, nous avons réussi à réduire notre endettement net de plus de 180 millions \$ grâce à nos flux de trésorerie qui ont bénéficié de profits stables ainsi que d'une gestion plus serrée de nos inventaires, alors que les enjeux d'approvisionnement se sont résorbés.

Dans le secteur de l'impression, nous avons fait des avancées significatives avec *raddar*^{MC}, destiné à un avenir prometteur, qui a été lancé avec succès dans des régions du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. De plus, ses avantages environnementaux sont considérables. Recyclable, avec une diminution du volume de papier pouvant atteindre 60 %, il participe à l'économie circulaire.

En emballage, nous avons annoncé un investissement de 80 millions \$ afin de produire du polyéthylène à orientation biaxiale (BOPE), une première en Amérique du Nord. Notre nouvel équipement sera en fonction dans notre usine de Spartanburg en Caroline du Sud en 2024. Ceci changera la donne

en matière de recyclabilité, démontrant notre engagement à nous distinguer et à gagner des parts de marché grâce à des solutions durables novatrices pour nos clients.

Pour réaliser nos quatre priorités, nous devons travailler de concert en une seule équipe. Il y a plus de ressemblances entre nos secteurs de l'impression et de l'emballage que de différences. À cette fin, j'ai apporté rapidement des changements à l'équipe de direction qui simplifient notre structure de gestion et nous rendent plus agiles, plus collaboratifs, et plus près de nos opérations. L'énergie, l'engagement et l'enthousiasme de l'équipe sont au rendez-vous!

Optimiser, performer, évoluer, nous nous y attaquons, tant en impression qu'en emballage. Le secteur de l'impression continue de faire preuve de résilience et de se réinventer. La qualité des relations que nous entretenons avec nos clients est un atout sur lequel nous allons continuer de bâtir. En emballage, nous allons nous concentrer en particulier à la croissance interne rentable de nos activités, à optimiser le rendement de nos actifs, et poursuivre notre parcours de développement d'emballages durables.

En terminant, je remercie le conseil d'administration et la famille Marcoux de leur confiance. La collaboration entre le conseil et l'équipe de direction est solide et nous aide à avancer dans la mise en œuvre des actions qui nous permettront de réaliser nos quatre priorités. La culture et l'esprit d'entreprise uniques de TC Transcontinental sont une grande source d'inspiration pour nos équipes. Merci à nos clients qui nous stimulent à progresser. Et finalement, merci à nos actionnaires de nous accompagner.

Le président et chef de la direction,

Thomas Morin
Le 12 décembre 2023

Survol de 2023



Recherche et DÉVELOPPEMENT

Novembre 2022 : Inauguration à Menasha (Wisconsin) de notre laboratoire de technologie de recyclage, le 4^e laboratoire du Centre ASTRA. Celui-ci permet de tester la recyclabilité de l'emballage conformément aux normes de l'industrie.



Notre DIVERSITÉ RECONNUE

Mars : Une fois de plus, la Société figure au palmarès annuel de *Report on Business*, **Women Lead Here**, du quotidien *The Globe and Mail*, démontrant ainsi l'importance de la diversité au sein de l'entreprise.



TC FAIT BIEN LES CHOSES

Juin : Lancement de notre nouvelle marque employeur qui met en valeur l'équipe derrière nos produits ainsi que notre culture d'entreprise forte.



Couronnée « ENTREPRISE DE L'ANNÉE »

Mai : Reconnaissance de notre important virage stratégique vers l'emballage souple au concours Les Mercuriades de la Fédération des chambres de commerce du Québec, en tant que « Entreprise de l'année – Grande entreprise ».



Lancement *raddar*^{MC}

Mai : Dévoilement de notre circulaire réinventée *raddar*^{MC}, un feuillet de papier qui combine les circulaires de plusieurs détaillants et sa plateforme numérique *raddar.ca*. Cette innovation représente aussi un gain environnemental considérable.



Nomination THOMAS MORIN

Juin : Thomas Morin devient président et chef de la direction. Il occupait auparavant le poste de président de TC Emballages Transcontinental depuis 2019.



Au cœur DE NOS COMMUNAUTÉS

Participation depuis plusieurs années à la campagne Centraide du Grand Montréal, recueillant un montant de **410 292 \$** pour 2023.



Investissement en EMBALLAGE DURABLE

août : Investissement de **60 millions \$ américains** pour le développement de solutions d'avant-garde en matière d'emballages souples recyclables monomatériaux, offrant des films de polyéthylène plus performants et plus résistants à la chaleur. L'investissement comprend une nouvelle ligne de films innovante et l'agrandissement de notre usine de Spartanburg (Caroline du Sud).



Objectif « ZÉRO BLESSURE »

Diminution de **17 %** en 2023 de notre taux de blessures. Nous continuons avec cette performance sur notre lancée vers un objectif « zéro blessure ».



Rapport de GESTION

RAPPORT DE GESTION

Pour l'exercice clos le 29 octobre 2023

Le présent rapport de gestion a pour objectif d'aider le lecteur à mieux comprendre les activités, la stratégie de développement et les perspectives d'avenir de Transcontinental inc., notre façon de gérer les risques, ainsi que d'analyser les résultats et la situation financière de la Société pour l'exercice clos le 29 octobre 2023. Il devrait être lu de concert avec les informations contenues dans les états financiers consolidés annuels audités et les notes afférentes. De l'information additionnelle relative à la Société, y compris son Rapport annuel et sa Notice annuelle, peut également être obtenue sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Dans le cadre du présent document, à moins d'indication contraire, l'information financière présentée a été préparée selon les Normes internationales d'information financière de comptabilité (« IFRS ») et le terme « dollar » ainsi que le symbole « \$ » désignent des dollars canadiens.

De plus, dans ce présent rapport de gestion, nous utilisons aussi certaines données financières non conformes aux IFRS, pour lesquelles une définition complète est présentée ci-dessous et pour lesquelles un rapprochement aux données financières conformes aux IFRS est présenté dans le tableau #2, à la section « Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS » et à la note 3, « Information sectorielle », des états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 29 octobre 2023. Ces mesures doivent être considérées comme un complément aux mesures de performance financière conformes aux IFRS. Elles ne s'y substituent pas et n'y sont pas supérieures.

Termes utilisés	Définitions
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté	Résultat opérationnel avant amortissement excluant les frais de restructuration et autres coûts (revenus), et la dépréciation d'actifs.
Marge du résultat opérationnel avant amortissement ajusté	Résultat opérationnel avant amortissement ajusté divisé par les revenus.
Résultat opérationnel ajusté	Résultat opérationnel excluant les frais de restructuration et autres coûts (revenus), l'amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises et la dépréciation d'actifs.
Marge du résultat opérationnel ajusté	Résultat opérationnel ajusté divisé par les revenus.
Impôts sur le résultat ajusté	Impôts sur le résultat excluant les impôts portant sur les frais de restructuration et autres coûts (revenus), la dépréciation d'actifs et l'amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises.
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté	Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société, excluant les frais de restructuration et autres coûts (revenus), l'amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises, la dépréciation d'actifs, déduction faite des impôts sur le résultat y afférents.
Endettement net	Somme de la dette à long terme, de la portion courante de la dette à long terme, des obligations locatives et de la portion courante des obligations locatives, déduction faite de la trésorerie.
Ratio d'endettement net	Endettement net divisé par le résultat opérationnel avant amortissement ajusté des 12 derniers mois.

Finalement, afin de faciliter la lecture de ce rapport, les termes « TC Transcontinental », « Transcontinental », « Société », « nous », « notre » et « nos » désignent tous Transcontinental inc. et ses filiales et coentreprises.

MISE EN GARDE AU SUJET DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Nos communications publiques comprennent souvent des énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, formulés d'après les attentes de la direction et assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes intrinsèques, connus ou non. Par leur nature, les énoncés prospectifs reposent sur plusieurs hypothèses tant générales que spécifiques. La Société conseille aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés, car les résultats ou événements réels pourraient différer de façon importante des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs comprennent notamment des énoncés relatifs à nos objectifs à moyen terme, nos perspectives, nos stratégies pour atteindre ces objectifs, de même que des énoncés relatifs à nos opinions, projets, prévisions, attentes, estimations et intentions. Les mots « peuvent », « pourraient », « devraient », « seraient », « hypothèses », « plan », « stratégie », « perspectives », « croire », « projeter », « estimer », « chercher », « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention », « objectif » et l'emploi du futur et du conditionnel, ainsi que les mots et expressions semblables, visent à dénoter des énoncés prospectifs. De tels énoncés prospectifs peuvent aussi comprendre des observations concernant les résultats financiers prévisionnels et les perspectives quant à ses activités et les économies où elle opère. La performance future de la Société pourrait également être touchée par un certain nombre de facteurs, dont plusieurs sont hors de son contrôle ou de sa volonté. Les principaux risques, incertitudes et facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels sont décrits dans le présent *Rapport de gestion pour l'exercice clos le 29 octobre 2023* et dans la plus récente Notice annuelle.

Sauf indication contraire de la part de la Société, les énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels, ni de cessions, ni de regroupements d'entreprises, ni de fusions ou acquisitions qui pourraient être annoncés ou conclus après la date du 12 décembre 2023.

Ces énoncés prospectifs sont faits conformément aux dispositions prévues dans les lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières en matière d'exonération.

Les énoncés prospectifs présentés dans ce rapport de gestion sont basés sur les attentes actuelles et sur les données disponibles au 12 décembre 2023. Des énoncés prospectifs peuvent être également intégrés à d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation en matière de valeurs mobilières au Canada ou à toute autre communication. La direction de la Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés, à moins que les autorités ne l'exigent.

PROFIL DE TC TRANSCONTINENTAL

TC Transcontinental est un chef de file en emballage souple en Amérique du Nord et le plus important imprimeur au Canada. La Société est également le plus important groupe canadien d'édition pédagogique de langue française. Depuis plus de 45 ans, TC Transcontinental a comme mission de créer des produits et services de qualité permettant aux entreprises d'attirer, de joindre et de fidéliser leur clientèle cible.

Le respect, le travail d'équipe, la performance et l'innovation sont les valeurs fortes de la Société et de ses employés. L'engagement de TC Transcontinental auprès de ses parties prenantes est d'agir de manière responsable dans la poursuite de ses activités d'affaires.

Transcontinental inc. (TSX : TCL.A TCL.B), connue sous la marque TC Transcontinental, compte environ 8 000 employés, dont la majorité sont en poste au Canada, aux États-Unis et en Amérique latine. Ses revenus ont été de 2,9 milliards de dollars canadiens pour l'exercice clos le 29 octobre 2023. Pour plus d'information, veuillez visiter le site web de TC Transcontinental au www.tc.tc.

Le secteur de l'emballage

TC Emballages Transcontinental, le secteur de l'emballage de TC Transcontinental, est un chef de file en emballage souple avec des activités principalement aux États-Unis, ainsi qu'au Canada, en Amérique latine et au Royaume-Uni, avec environ 3 800 employés. Sa plateforme comprend 27 usines de production qui se spécialisent dans l'extrusion, l'impression, le laminage, et la transformation. TC Emballages Transcontinental offre une vaste gamme de produits de plastique souple, y compris des pellicules en rouleaux, des étiquettes, des opercules découpés, des films thermorétractables, des sacs et sachets, et des revêtements spécialisés. Le secteur dessert des marchés variés, notamment ceux des produits laitiers, du café, de la viande et de la volaille, de la nourriture pour animaux, de l'agriculture, des boissons, des produits pour la maison et les soins personnels, des produits industriels et des produits de consommation et médicaux.

Le secteur de l'impression

TC Imprimeries Transcontinental, le secteur de l'impression de TC Transcontinental, est le premier imprimeur au Canada et l'un des plus importants en Amérique du Nord. Ce secteur compte environ 3 500 employés et dispose d'un réseau de 13 usines. TC Imprimeries Transcontinental propose une offre de services intégrée pour les détaillants, incluant les services de prémédia, l'impression et la distribution de circulaires, ainsi que des produits marketing sur le lieu de vente. Ce secteur offre aussi une gamme de solutions d'impression novatrices en matière de journaux, de magazines, de livres en couleurs et de produits marketing personnalisés et de masse.

Le secteur des médias

TC Média, le secteur des médias de TC Transcontinental, emploie plus de 300 personnes réunies au sein de TC Média Livres et de Groupe Constructo. TC Média Livres est le groupe d'édition pédagogique de langue française le plus important au Canada en plus d'être un éditeur grand public, le leader dans le marché du parascolaire au Québec et un important diffuseur d'ouvrages spécialisés en langue française au Canada. Pour sa part, Groupe Constructo est le leader de l'information stratégique dans le domaine de la construction au Québec en plus d'être un partenaire de CGI inc. dans l'exploitation du système électronique d'appels d'offres du Québec (SEAO).

FAITS SAILLANTS

Tableau #1 :

(en millions de dollars, sauf les données par action)	T4-2023	T4-2022	Variation en %	Exercice 2023	Exercice 2022	Variation en %
Revenus	779,7 \$	802,2 \$	(2,8) %	2 940,6 \$	2 956,1 \$	(0,5) %
Résultat opérationnel avant amortissement	123,2	145,7	(15,4)	399,6	449,2	(11,0)
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté ⁽¹⁾	145,5	141,1	3,1	446,5	446,7	—
Résultat opérationnel	66,7	85,3	(21,8)	164,7	217,3	(24,2)
Résultat opérationnel ajusté ⁽¹⁾	107,3	99,1	8,3	285,5	285,1	0,1
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	41,7	60,4	(31,0)	85,8	141,2	(39,2)
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société par action	0,48	0,70	(31,4)	0,99	1,63	(39,3)
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté ⁽¹⁾	71,8	68,4	5,0	176,0	189,7	(7,2)
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté par action ⁽¹⁾	0,83	0,79	5,1	2,03	2,19	(7,3)

(1) Veuillez consulter le tableau #2 à la section « Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS » dans le présent Rapport de gestion pour les données ajustées présentées ci-dessus.

- Croissance du résultat opérationnel avant amortissement ajusté de 3,1 % pour le trimestre.
- Revenus de 779,7 millions \$ pour le trimestre clos le 29 octobre 2023; résultat opérationnel de 66,7 millions \$; et résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de 41,7 millions \$ (0,48 \$ par action).
- Résultat opérationnel avant amortissement ajusté de 145,5 millions \$ pour le trimestre clos le 29 octobre 2023; résultat opérationnel ajusté de 107,3 millions \$; et résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté de 71,8 millions \$ (0,83 \$ par action).
- Amélioration du ratio d'endettement net passant de 2,47 x au 30 octobre 2022 à 2,06 x au 29 octobre 2023.
- Annonce, le 3 novembre 2023, de la fin du Publisac et de son remplacement progressif par *raddar*^{MC} à travers le Québec, ainsi que du déploiement de *raddar*^{MC} en Ontario et en Colombie-Britannique.
- Démarrage d'un programme ambitieux comprenant des réductions de coûts, des mesures visant les activités moins performantes, et la vente d'actifs immobiliers afin d'améliorer le résultat net par action et le bilan de la Société. Actions déjà entreprises :
 - Fermeture de l'usine de recyclage de Montréal et intégration du recyclage dans les usines d'emballage.
 - Annonce, le 24 novembre 2023, de la fermeture de l'usine d'emballage de Tomah (Wisconsin) en février 2024.
 - Vente d'un immeuble à Québec pour un montant de 12,0 millions \$.

RAPPROCHEMENT DES DONNÉES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

(Non audités)

Les données financières ont été préparées en conformité avec les IFRS. Cependant, les données financières utilisées, soit le résultat opérationnel avant amortissement ajusté, la marge du résultat opérationnel avant amortissement ajusté, le résultat opérationnel ajusté, la marge du résultat opérationnel ajusté, les impôts sur le résultat ajusté, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté par action, l'endettement net et le ratio d'endettement net, pour lesquelles un rapprochement est présenté au tableau ci-après, ne sont pas définies par les IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres entreprises. Nous sommes d'avis qu'un grand nombre de nos lecteurs analysent la performance financière des activités de la Société en fonction de ces données financières non conformes aux IFRS, puisqu'elles peuvent faciliter la comparaison entre les périodes. Ces mesures doivent être considérées comme un complément aux mesures de performance financière conformes aux IFRS. Elles ne s'y substituent pas et n'y sont pas supérieures.

La Société est également d'avis que ces mesures sont des indicateurs utiles de la performance de ses opérations et de sa capacité à faire face à ses obligations financières. Par ailleurs, la direction utilise également certaines de ces données financières non conformes aux IFRS pour évaluer la performance de ses activités et de ses gestionnaires.

Tableau #2 :

Rapprochement du résultat opérationnel - Quatrième trimestre et exercice

(en millions de dollars)	Trois mois clos le		Exercice clos le	
	29 octobre 2023	30 octobre 2022	29 octobre 2023	30 octobre 2022
Résultat opérationnel	66,7 \$	85,3 \$	164,7 \$	217,3 \$
Frais de restructuration et autres coûts (revenus)	(2,9)	(4,6)	21,7	(2,5)
Amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises ⁽¹⁾	18,3	18,4	73,9	70,3
Dépréciation d'actifs	25,2	—	25,2	—
Résultat opérationnel ajusté	107,3 \$	99,1 \$	285,5 \$	285,1 \$
Amortissement ⁽²⁾	38,2	42,0	161,0	161,6
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté	145,5 \$	141,1 \$	446,5 \$	446,7 \$

(1) Les amortissements des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises incluent les relations avec nos clients, nos ententes de non-concurrence, nos droits de premier refus et nos titres d'ouvrages pédagogiques.

(2) L'amortissement présenté exclut celui des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises.

Rapprochement du résultat opérationnel - Quatrième trimestre et exercice pour le secteur de l'emballage

(en millions de dollars)	Trois mois clos le		Exercice clos le	
	29 octobre 2023	30 octobre 2022	29 octobre 2023	30 octobre 2022
Résultat opérationnel	14,4 \$	20,6 \$	62,8 \$	50,6 \$
Frais de restructuration et autres coûts	3,9	3,7	11,3	9,1
Amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises ⁽¹⁾	16,1	15,6	64,1	61,3
Dépréciation d'actifs	8,8	—	8,8	—
Résultat opérationnel ajusté	43,2 \$	39,9 \$	147,0 \$	121,0 \$
Amortissement ⁽²⁾	18,5	21,8	82,5	84,4
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté	61,7 \$	61,7 \$	229,5 \$	205,4 \$

(1) Les amortissements des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises incluent les relations avec nos clients et nos ententes de non-concurrence.

(2) L'amortissement présenté exclut celui des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises.

Rapprochement du résultat opérationnel - Quatrième trimestre et exercice pour le secteur de l'impression

(en millions de dollars)	Trois mois clos le		Exercice clos le	
	29 octobre 2023	30 octobre 2022	29 octobre 2023	30 octobre 2022
Résultat opérationnel	26,0 \$	57,4 \$	108,8 \$	171,2 \$
Frais de restructuration et autres coûts (revenus)	3,8	(8,5)	11,0	(6,6)
Amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises ⁽¹⁾	1,8	2,0	7,8	8,1
Dépréciation d'actifs	16,4	—	16,4	—
Résultat opérationnel ajusté	48,0 \$	50,9 \$	144,0 \$	172,7 \$
Amortissement ⁽²⁾	13,1	13,7	52,9	55,7
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté	61,1 \$	64,6 \$	196,9 \$	228,4 \$

(1) Les amortissements des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises incluent les relations avec nos clients et nos ententes de non-concurrence.

(2) L'amortissement présenté exclut celui des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises.

Rapprochement du résultat opérationnel - Quatrième trimestre et exercice pour le secteur autres

(en millions de dollars)	Trois mois clos le		Exercice clos le	
	29 octobre 2023	30 octobre 2022	29 octobre 2023	30 octobre 2022
Résultat opérationnel	26,3 \$	7,3 \$	(6,9) \$	(4,5) \$
Frais de restructuration et autres coûts (revenus)	(10,6)	0,2	(0,6)	(5,0)
Amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises ⁽¹⁾	0,4	0,8	2,0	0,9
Résultat opérationnel ajusté	16,1 \$	8,3 \$	(5,5) \$	(8,6) \$
Amortissement ⁽²⁾	6,6	6,5	25,6	21,5
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté	22,7 \$	14,8 \$	20,1 \$	12,9 \$

(1) Les amortissements des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises incluent nos ententes de non-concurrence, nos droits de premier refus et nos titres d'ouvrages pédagogiques.

(2) L'amortissement présenté exclut celui des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises.

Rapprochement du résultat opérationnel - Huit derniers trimestres

(en millions de dollars)	2023				2022			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Résultat opérationnel	66,7 \$	39,2 \$	43,8 \$	15,0 \$	85,3 \$	52,1 \$	46,1 \$	33,8 \$
Frais de restructuration et autres coûts (revenus)	(2,9)	12,6	3,8	8,2	(4,6)	3,0	0,8	(1,7)
Amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises ⁽¹⁾	18,3	18,4	18,6	18,6	18,4	17,5	17,2	17,2
Dépréciation d'actifs	25,2	—	—	—	—	—	—	—
Résultat opérationnel ajusté	107,3 \$	70,2 \$	66,2 \$	41,8 \$	99,1 \$	72,6 \$	64,1 \$	49,3 \$
Amortissement ⁽²⁾	38,2	37,7	42,8	42,3	42,0	40,4	39,5	39,7
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté	145,5 \$	107,9 \$	109,0 \$	84,1 \$	141,1 \$	113,0 \$	103,6 \$	89,0 \$

(1) Les amortissements des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises incluent les relations avec nos clients, nos ententes de non-concurrence, nos droits de premier refus et nos titres d'ouvrages pédagogiques.

(2) L'amortissement présenté exclut celui des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises.

Rapprochement du résultat net attribuable aux actionnaires de la Société - Quatrième trimestre et exercice

(en millions de dollars, sauf les données par action)	Trois mois clos le		Exercice clos le	
	29 octobre 2023	30 octobre 2022	29 octobre 2023	30 octobre 2022
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	41,7 \$	60,4 \$	85,8 \$	141,2 \$
Frais de restructuration et autres coûts (revenus)	(2,9)	(4,6)	21,7	(2,5)
Impôt sur frais de restructuration et autres coûts (revenus)	0,3	(1,3)	(6,0)	(2,0)
Amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises ⁽¹⁾	18,3	18,4	73,9	70,3
Impôt sur amortissement des immobilisations incorporelles issues des regroupements d'entreprises	(4,3)	(4,5)	(18,1)	(17,3)
Dépréciation d'actifs	25,2	—	25,2	—
Impôt sur dépréciation d'actifs	(6,5)	—	(6,5)	—
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté	71,8 \$	68,4 \$	176,0 \$	189,7 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société par action	0,48 \$	0,70 \$	0,99 \$	1,63 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté par action	0,83 \$	0,79 \$	2,03 \$	2,19 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	86,6	86,6	86,6	86,8

(1) Les amortissements des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises incluent les relations avec nos clients, nos ententes de non-concurrence, nos droits de premier refus et nos titres d'ouvrages pédagogiques.

Rapprochement du résultat net attribuable aux actionnaires de la Société - Huit derniers trimestres

(en millions de dollars, sauf les données par action)	2023				2022			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	41,7 \$	20,9 \$	22,2 \$	1,0 \$	60,4 \$	34,1 \$	28,3 \$	18,4 \$
Frais de restructuration et autres coûts (revenus)	(2,9)	12,6	3,8	8,2	(4,6)	3,0	0,8	(1,7)
Impôt sur frais de restructuration et autres coûts (revenus)	0,3	(3,3)	(0,9)	(2,1)	(1,3)	(0,7)	(0,4)	0,4
Amortissement des immobilisations incorporelles issues des regroupements d'entreprises ⁽¹⁾	18,3	18,4	18,6	18,6	18,4	17,5	17,2	17,2
Impôt sur amortissement des immobilisations incorporelles issues des regroupements d'entreprises	(4,3)	(4,6)	(4,6)	(4,6)	(4,5)	(4,3)	(4,2)	(4,3)
Dépréciation d'actifs	25,2	—	—	—	—	—	—	—
Impôt sur dépréciation d'actifs	(6,5)	—	—	—	—	—	—	—
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté	71,8 \$	44,0 \$	39,1 \$	21,1 \$	68,4 \$	49,6 \$	41,7 \$	30,0 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société par action	0,48 \$	0,24 \$	0,26 \$	0,01 \$	0,70 \$	0,39 \$	0,33 \$	0,21 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté par action	0,83 \$	0,51 \$	0,45 \$	0,24 \$	0,79 \$	0,57 \$	0,48 \$	0,35 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	86,6	86,6	86,6	86,6	86,6	86,6	86,8	86,9

(1) Les amortissements des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises incluent les relations avec nos clients, nos ententes de non-concurrence, nos droits de premier refus et nos titres d'ouvrages pédagogiques.

Rapprochement de l'endettement net

(en millions de dollars, sauf les ratios)	Au 29 octobre 2023	Au 30 octobre 2022
Dette à long terme	937,8 \$	979,3 \$
Portion courante de la dette à long terme	2,1	10,7
Obligations locatives	94,6	135,0
Portion courante des obligations locatives	23,5	25,3
Trésorerie	(137,0)	(45,7)
Endettement net	921,0 \$	1 104,6 \$
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté (exercice)	446,5 \$	446,7 \$
Ratio d'endettement net	2,06 x	2,47 x

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS - EXERCICE

Revenus

Les revenus ont diminué de 15,5 millions \$, soit de 0,5 %, passant de 2 956,1 millions au cours de l'exercice 2022 à 2 940,6 millions pour la même période en 2023. Cette baisse s'explique principalement par la décroissance interne liée majoritairement à une baisse de volumes, partiellement contrebalancée par l'effet favorable de la variation des taux de change, par l'effet net des hausses de prix dues à la situation inflationniste actuelle et aux acquisitions. Une analyse plus approfondie des revenus est présentée à la section « Analyse des résultats sectoriels - cumulatif ».

Charges opérationnelles et autres charges

Les charges opérationnelles ont diminué de 15,3 millions \$ au cours de l'exercice 2023, soit de 0,6 %, comparativement à la même période en 2022. Cette diminution provient principalement de la réduction des coûts en lien avec la baisse de volumes ainsi qu'à nos initiatives de réduction des coûts partiellement contrebalancées par l'effet défavorable de la variation des taux de change et les acquisitions.

Les frais de restructuration et autres coûts (revenus) ont augmenté de 24,2 millions \$, passant d'un revenu de 2,5 millions au cours de l'exercice 2022 à une charge de 21,7 millions pour la même période en 2023. Cette variation défavorable est principalement due à l'augmentation des coûts de réduction d'effectifs en 2023, dans le cadre de changements à la haute direction et des actions mises en place pour ajuster notre structure de coûts au sein du secteur de l'impression et, dans une moindre mesure, au sein du secteur de l'emballage ainsi qu'à l'effet défavorable de la réévaluation en 2022 d'une contrepartie conditionnelle liée à une acquisition dans le secteur de l'impression. Le tout a été partiellement contrebalancé par la réduction des coûts de configuration et de personnalisation aux termes d'un accord infonuagique et par l'effet favorable des gains net réalisés sur les dispositions d'immeubles.

Au cours de l'exercice 2023, des charges de dépréciation de 25,2 millions \$ ont été comptabilisées à la suite de la révision d'estimation des avantages économiques futurs attendus des relations avec les clients dans le secteur de l'impression et d'équipements dans les secteurs de l'impression et de l'emballage ainsi que dans le cadre d'une initiative de restructuration dans le secteur de l'emballage.

Résultat opérationnel avant amortissement

Le résultat opérationnel avant amortissement a diminué de 49,6 millions \$, soit de 11,0 %, passant de 449,2 millions au cours de l'exercice 2022 à 399,6 millions pour la même période en 2023. La baisse est principalement due à des charges de dépréciation d'actifs, à la hausse des frais de restructuration et autres coûts et à la décroissance interne liée en grande partie à une baisse de volumes, partiellement contrebalancées par nos initiatives de réduction des coûts et, dans une moindre mesure, à l'effet favorable de la variation des taux de change et de nos acquisitions.

Le résultat opérationnel avant amortissement ajusté est demeuré stable, passant de 446,7 millions \$ au cours de l'exercice 2022 à 446,5 millions pour la même période en 2023. La décroissance interne liée principalement à une baisse de volumes, est en grande partie contrebalancée par nos initiatives de réduction des coûts et, dans une moindre mesure, à l'effet favorable de la variation des taux de change et de nos acquisitions. Une analyse plus approfondie du résultat opérationnel ajusté est présentée à la section « Analyse des résultats sectoriels - cumulatif ».

Amortissement

L'amortissement a augmenté de 3,0 millions \$, passant de 231,9 millions au cours de l'exercice 2022 à 234,9 millions pour la même période en 2023. Cette hausse est majoritairement en lien avec l'effet de la variation des taux de change, les acquisitions au sein du secteur des médias et des acquisitions d'immobilisations dans le secteur de l'emballage, le tout partiellement contrebalancé par la fin de la période d'amortissement de certaines immobilisations.

Frais financiers nets

Les frais financiers nets ont augmenté de 26,3 millions \$, passant de 40,0 millions au cours de l'exercice 2022 à 66,3 millions pour la même période en 2023. La variation défavorable est principalement expliquée par la hausse des taux d'intérêt sur la dette à taux variable, ainsi que par les effets des variations des taux de change.

Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat ont diminué de 24,0 millions \$, passant de 36,5 millions au cours de l'exercice 2022 à 12,5 millions pour la même période en 2023. Cette baisse est principalement attribuable à la diminution du résultat avant impôts.

Les impôts sur le résultat ajusté ont diminué, passant de 55,8 millions au cours de l'exercice 2022, soit un taux d'imposition effectif de 22,8 %, à 43,1 millions pour la même période en 2023, soit un taux d'imposition effectif de 19,7 %. Cette baisse du taux d'imposition effectif est attribuable à la répartition géographique du résultat avant impôts, et à un ajustement favorable au titre des exercices antérieurs.

Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société

Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société a diminué de 55,4 millions \$, soit de 39,2 %, passant de 141,2 millions au cours de l'exercice 2022 à 85,8 millions pour la même période en 2023. Cette baisse est principalement due à des charges de dépréciation d'actifs, à la hausse des frais de restructuration et autres coûts, de l'amortissement et des frais financiers, partiellement contrebalancés par la diminution des impôts sur le résultat. Par action, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société est passé de 1,63 \$ à 0,99 \$, respectivement.

En ce qui a trait au résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté, il a diminué de 13,7 millions \$, soit de 7,2 %, passant de 189,7 millions au cours de l'exercice 2022 à 176,0 millions pour la même période en 2023, majoritairement en raison de la hausse des frais financiers, partiellement contrebalancée par la baisse des impôts sur le résultat. Par action, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté est passé de 2,19 \$ à 2,03 \$ respectivement.

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS - QUATRIÈME TRIMESTRE

Revenus

Les revenus ont diminué de 22,5 millions \$, soit de 2,8 %, passant de 802,2 millions au quatrième trimestre de 2022 à 779,7 millions pour la même période en 2023. Cette diminution provient principalement de la décroissance interne liée en grande partie à une baisse de volumes, partiellement contrebalancée par la variation favorable des taux de change principalement dans le secteur de l'emballage. Une analyse plus approfondie des revenus est présentée à la section « Analyse des résultats sectoriels - quatrième trimestre ».

Charges opérationnelles et autres charges

Les charges opérationnelles ont diminué de 26,9 millions \$ au quatrième trimestre de 2023, soit de 4,1 %, comparativement à la même période en 2022. Cette diminution provient principalement de la baisse de volumes ainsi que de la diminution des coûts liés à nos initiatives de réduction des coûts, partiellement contrebalancées par l'effet défavorable de la variation des taux de change.

Les frais de restructuration et autres coûts (revenus) ont diminué de 1,7 million \$, passant d'un revenu de 4,6 millions au quatrième trimestre de 2022 à un revenu de 2,9 millions au quatrième trimestre de 2023. Cette variation défavorable est principalement due à l'effet défavorable de la réévaluation en 2022 d'une contrepartie conditionnelle liée à une acquisition dans le secteur de l'impression et à l'augmentation des coûts de réduction d'effectifs dans le cadre d'actions mises en place pour ajuster notre structure de coûts au sein du secteur de l'impression et, dans une moindre mesure, au sein du secteur de l'emballage, le tout a été partiellement contrebalancé par un gain net sur la disposition d'un immeuble.

Au cours du quatrième trimestre de 2023, des charges de dépréciation de 25,2 millions \$ ont été comptabilisées à la suite de la révision d'estimation des avantages économiques futurs attendus des relations avec les clients dans le secteur de l'impression et d'équipements dans les secteurs de l'impression et de l'emballage ainsi que dans le cadre d'une initiative de restructuration dans le secteur de l'emballage.

Résultat opérationnel avant amortissement

Le résultat opérationnel avant amortissement a diminué de 22,5 millions \$, soit de 15,4 %, passant de 145,7 millions au quatrième trimestre de 2022 à 123,2 millions au quatrième trimestre de 2023. La baisse du résultat opérationnel avant amortissement est principalement due à des charges de dépréciation d'actifs et à la décroissance interne liée en grande partie à une baisse de volumes, partiellement contrebalancées par nos initiatives de réduction des coûts et, dans une moindre mesure, à l'effet net favorable de la variation de la charge de rémunération à base d'actions.

Le résultat opérationnel avant amortissement ajusté a augmenté de 4,4 millions \$, soit de 3,1 %, passant de 141,1 millions au quatrième trimestre de 2022 à 145,5 millions au quatrième trimestre de 2023. La hausse du résultat opérationnel avant amortissement ajusté est principalement due à l'effet favorable de la variation de la charge de rémunération à base d'actions, à la croissance interne dans le secteur des médias et à nos initiatives de réduction des coûts, partiellement contrebalancées par la décroissance interne dans le secteur de l'impression liée en grande partie à une baisse de volumes. Une analyse plus approfondie du résultat opérationnel ajusté est présentée à la section « Analyse des résultats sectoriels - quatrième trimestre ».

Amortissement

L'amortissement a diminué de 3,9 millions \$, passant de 60,4 millions au quatrième trimestre de 2022 à 56,5 millions au quatrième trimestre de 2023. Cette diminution est majoritairement en lien avec la fin de la période d'amortissement de certaines immobilisations, partiellement contrebalancée par l'effet de la variation des taux de change et des acquisitions d'immobilisations dans le secteur de l'emballage.

Frais financiers nets

Les frais financiers nets ont augmenté de 7,8 millions \$, passant de 10,5 millions au quatrième trimestre de 2022 à 18,3 millions au quatrième trimestre de 2023. La variation défavorable est principalement expliquée par la hausse des taux d'intérêt sur la dette à taux variable ainsi que par les effets des variations des taux de change.

Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat ont diminué de 7,8 millions \$, passant de 14,7 millions au quatrième trimestre de 2022 à 6,9 millions au quatrième trimestre de 2023. Cette baisse est principalement attribuable à la diminution du résultat avant impôts.

Les impôts sur le résultat ajusté ont diminué de 3,1 millions \$, passant de 20,5 millions au quatrième trimestre de 2022, à 17,4 millions au quatrième trimestre de 2023, soit un taux d'imposition effectif de 19,6 % comparativement à 23,1 %. Cette baisse de la charge d'impôts s'explique par le recul du résultat opérationnel avant impôts ajusté, et par la diminution du taux d'imposition en lien avec la répartition géographique du résultat avant impôts.

Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société

Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société a diminué de 18,7 millions \$, passant de 60,4 millions au quatrième trimestre de 2022 à 41,7 millions au quatrième trimestre de 2023. Cette baisse est principalement attribuable à des charges de dépréciation d'actifs ainsi qu'à la hausse des frais financiers, partiellement contrebalancées par la baisse de l'amortissement et des impôts sur le résultat. Par action, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société est passé de 0,70 \$ à 0,48 \$, respectivement.

Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté a augmenté de 3,4 millions \$, soit de 5,0 %, passant de 68,4 millions au quatrième trimestre de 2022 à 71,8 millions au quatrième trimestre de 2023. Cette hausse est principalement due à la hausse du résultat opérationnel ajusté avant amortissement expliquée précédemment, à la baisse de l'amortissement et à la diminution des impôts sur le résultat, partiellement contrebalancées par la hausse des frais financiers. Par action, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté est passé de 0,79 \$ à 0,83 \$, respectivement.

ANALYSE DES RÉSULTATS SECTORIELS - EXERCICE

(Non audités)

Tableau #3 :

(en millions de dollars)	Emballage	Impression	Autres	Résultats consolidés
Revenus - Exercice clos le 30 octobre 2022	1 665,2 \$	1 204,3 \$	86,6 \$	2 956,1 \$
Acquisitions, cessions et fermetures	4,1	(0,7)	14,3	17,7
Activités existantes				
Taux de change	73,3	(0,1)	—	73,2
Croissance (décroissance) interne	(68,6)	(33,8)	(4,0)	(106,4)
Revenus - Exercice clos le 29 octobre 2023	1 674,0 \$	1 169,7 \$	96,9 \$	2 940,6 \$
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté ⁽¹⁾ - Exercice clos le 30 octobre 2022	205,4 \$	228,4 \$	12,9 \$	446,7 \$
Acquisitions, cessions et fermetures	1,2	(0,2)	2,2	3,2
Activités existantes				
Taux de change	11,8	(3,2)	0,6	9,2
Rémunération à base d'actions	—	—	4,1	4,1
Croissance (décroissance) interne	11,1	(28,1)	0,3	(16,7)
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté ⁽¹⁾ - Exercice clos le 29 octobre 2023	229,5 \$	196,9 \$	20,1 \$	446,5 \$

(1) Veuillez consulter le tableau #2 à la section « Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS » dans le présent Rapport de gestion pour les données ajustées présentées ci-dessus.

Secteur de l'emballage

Les revenus du secteur de l'emballage ont augmenté de 8,8 millions \$, passant de 1 665,2 millions au cours de l'exercice 2022 à 1 674,0 millions pour la même période en 2023. Cette hausse est principalement due à l'effet favorable de la variation des taux de change, ainsi qu'à l'effet positif de la hausse des prix due à l'inflation, partiellement contrebalancés par une baisse de volumes due à une réduction des inventaires de nos clients ainsi qu'à un ralentissement de la demande dû au contexte économique.

Le résultat opérationnel avant amortissement ajusté a augmenté de 24,1 millions \$, passant de 205,4 millions au cours de l'exercice 2022 à 229,5 millions pour la même période en 2023. Cette augmentation provient principalement de l'effet des hausses de prix dues à la situation inflationniste actuelle, à l'effet favorable de la variation des taux de change et des initiatives de réduction des coûts, le tout partiellement contrebalancé par une baisse de volumes. La marge du résultat opérationnel avant amortissement ajusté du secteur a augmenté, passant de 12,3 % au cours de l'exercice 2022 à 13,7 % pour la même période en 2023 en raison des éléments mentionnés ci-haut.

Secteur de l'impression

Les revenus du secteur de l'impression ont diminué de 34,6 millions \$, passant de 1 204,3 millions au cours de l'exercice 2022 à 1 169,7 millions pour la même période en 2023. Cette baisse est attribuable à une décroissance interne liée principalement à la baisse de volumes notamment pour les activités d'impression de circulaires et de livres, et les activités de distribution, partiellement contrebalancée par l'effet positif de la hausse des prix due à l'inflation.

Le résultat opérationnel avant amortissement ajusté a diminué de 31,5 millions \$, passant de 228,4 millions au cours de l'exercice 2022 à 196,9 millions pour la même période en 2023. Cette baisse est majoritairement causée par la baisse de volumes, notamment pour les activités d'impression de circulaires et de livres, et les activités de distribution, partiellement contrebalancé par la diminution des coûts liés à nos initiatives de réduction des coûts. La marge du résultat opérationnel avant amortissement ajusté du secteur a diminué, passant de 19,0 % au cours de l'exercice 2022 à 16,8 % pour la même période en 2023, surtout en raison de la baisse de volumes.

Autres

Les revenus ont augmenté de 10,3 millions \$, passant de 86,6 millions au cours de l'exercice 2022 à 96,9 millions pour la même période en 2023. Cette hausse est majoritairement attribuable aux acquisitions de Éditions du nouveau pédagogique inc. (« ERPI »), en juin 2022, et de Scolab inc. (« Scolab »), en mars 2022, partiellement contrebalancée par la baisse de volumes dans le secteur des médias.

Le résultat opérationnel avant amortissement ajusté a augmenté de 7,2 millions \$, passant de 12,9 millions au cours de l'exercice 2022 à 20,1 millions pour la même période en 2023. Cette hausse est principalement attribuable à l'effet favorable de la variation de la charge de rémunération à base d'actions et aux acquisitions d'ERPI et de Scolab.

ANALYSE DES RÉSULTATS SECTORIELS - QUATRIÈME TRIMESTRE

(Non audités)

Tableau #4 :

(en millions de dollars)	Emballage	Impression	Autres	Résultats consolidés
Revenus - Quatrième trimestre de 2022	433,5 \$	327,0 \$	41,7 \$	802,2 \$
Acquisitions, cessions et fermetures	—	(0,2)	—	(0,2)
Activités existantes				
Taux de change	9,5	(1,1)	—	8,4
Croissance (décroissance) interne	(22,2)	(14,4)	5,9	(30,7)
Revenus - Quatrième trimestre de 2023	420,8 \$	311,3 \$	47,6 \$	779,7 \$
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté ⁽¹⁾ - Quatrième trimestre de 2022	61,7 \$	64,6 \$	14,8 \$	141,1 \$
Acquisitions, cessions et fermetures	—	(0,2)	—	(0,2)
Activités existantes				
Taux de change	1,4	(1,3)	0,3	0,4
Rémunération à base d'actions	—	—	3,0	3,0
Croissance (décroissance) interne	(1,4)	(2,0)	4,6	1,2
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté ⁽¹⁾ - Quatrième trimestre de 2023	61,7 \$	61,1 \$	22,7 \$	145,5 \$

(1) Veuillez consulter le tableau #2 à la section « Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS » dans le présent Rapport de gestion pour les données ajustées présentées ci-dessus.

Secteur de l'emballage

Les revenus du secteur de l'emballage ont diminué de 12,7 millions \$, soit de 2,9 %, passant de 433,5 millions au quatrième trimestre de 2022 à 420,8 millions au quatrième trimestre de 2023. Cette diminution est principalement attribuable à une baisse de volumes due à un ralentissement de la demande relié au contexte économique et, dans une moindre mesure, une réduction des inventaires de nos clients, partiellement contrebalancée par l'effet favorable de la variation des taux de change.

Le résultat opérationnel avant amortissement ajusté est resté stable à 61,7 millions au quatrième trimestre de 2023. L'effet des hausses de prix dues à la situation inflationniste actuelle, l'effet favorable de la variation des taux de change ainsi que nos mesures de réduction des coûts ont été contrebalancés par une baisse de volumes. La marge du résultat opérationnel avant amortissement ajusté du secteur est en hausse, passant de 14,2 % au quatrième trimestre de 2022 à 14,7 % au quatrième trimestre de 2023, principalement en raison des éléments mentionnés ci-dessus.

Secteur de l'impression

Les revenus du secteur de l'impression ont diminué de 15,7 millions \$, soit de 4,8 %, passant de 327,0 millions au quatrième trimestre de 2022 à 311,3 millions au quatrième trimestre de 2023. Cette diminution est majoritairement attribuable à une baisse de volumes, notamment pour les activités d'impression de circulaires et de livres.

Le résultat opérationnel avant amortissement ajusté a diminué de 3,5 millions \$, soit de 5,4 %, passant de 64,6 millions au quatrième trimestre de 2022 à 61,1 millions au quatrième trimestre de 2023. Cette baisse est majoritairement causée par la baisse de volumes notamment pour les activités d'impression de circulaires et de livres, partiellement contrebalancée par nos mesures de réduction des coûts. La marge du résultat opérationnel avant amortissement ajusté du secteur est restée relativement stable, passant de 19,8 % au quatrième trimestre de 2022 à 19,6 % au quatrième trimestre de 2023.

Autres

Les revenus ont augmenté de 5,9 millions \$, passant de 41,7 millions au quatrième trimestre de 2022 à 47,6 millions au quatrième trimestre de 2023, majoritairement en raison de la hausse des volumes dans le secteur des médias.

Le résultat opérationnel avant amortissement ajusté a augmenté de 7,9 millions \$, passant de 14,8 millions au quatrième trimestre de 2022 à 22,7 millions au quatrième trimestre de 2023, principalement en raison de l'effet favorable de la hausse des volumes dans le secteur des médias et de la variation de la charge de rémunération à base d'actions.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(Non audités)

Le tableau #5 présente un résumé des principales informations financières consolidées tirées des états financiers consolidés annuels audités de la Société ainsi que certaines données financières qui ne sont pas définies par les IFRS pour chacun des huit derniers trimestres.

Tableau #5 :

(en millions de dollars, à moins d'indication contraire et les montants par action)	2023				2022			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenus	779,7 \$	706,7 \$	747,2 \$	707,0 \$	802,2 \$	747,8 \$	715,5 \$	690,6 \$
Résultat opérationnel avant amortissement	123,2	95,3	105,2	75,9	145,7	110,0	102,8	90,7
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté ⁽¹⁾	145,5	107,9	109,0	84,1	141,1	113,0	103,6	89,0
Marge du résultat opérationnel avant amortissement ajusté ⁽¹⁾	18,7 %	15,3 %	14,6 %	11,9 %	17,6 %	15,1 %	14,5 %	12,9 %
Résultat opérationnel	66,7 \$	39,2 \$	43,8 \$	15,0 \$	85,3 \$	52,1 \$	46,1 \$	33,8 \$
Résultat opérationnel ajusté ⁽¹⁾	107,3	70,2	66,2	41,8	99,1	72,6	64,1	49,3
Marge du résultat opérationnel ajusté ⁽¹⁾	13,8 %	9,9 %	8,9 %	5,9 %	12,4 %	9,7 %	9,0 %	7,1 %
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	41,7 \$	20,9 \$	22,2 \$	1,0 \$	60,4 \$	34,1 \$	28,3 \$	18,4 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société par action	0,48	0,24	0,26	0,01	0,70	0,39	0,33	0,21
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté ⁽¹⁾	71,8	44,0	39,1	21,1	68,4	49,6	41,7	30,0
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté par action ⁽¹⁾	0,83	0,51	0,45	0,24	0,79	0,57	0,48	0,35
En % de l'exercice	41 %	25 %	22 %	12 %	36 %	26 %	22 %	16 %

(1) Veuillez consulter le tableau #2 à la section « Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS » dans le présent Rapport de gestion pour les données ajustées présentées ci-dessus.

La variabilité des données financières des périodes intermédiaires est influencée par plusieurs facteurs, notamment :

- L'incidence des acquisitions;
- L'effet de la variation des taux de change;
- L'effet de la variation des taux d'intérêt;
- L'incidence de la variation du cours de l'action sur la charge reliée à la rémunération à base d'actions;
- L'effet de la variation du prix de nos matières premières dont la résine et le papier;
- L'effet de l'inflation sur les coûts.

SITUATION FINANCIÈRE, LIQUIDITÉS ET STRUCTURE DU CAPITAL

(Non audités)

Tableau #6 :

(en millions de dollars)	Trois mois clos le		Exercice clos le	
	29 octobre 2023	30 octobre 2022	29 octobre 2023	30 octobre 2022
Activités opérationnelles				
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles avant variation des éléments hors caisse liés aux opérations et des impôts sur le résultat payés	138,7 \$	127,9 \$	409,9 \$	435,2 \$
Variation des éléments hors caisse liés aux opérations	113,2	(1,2)	110,8	(129,5)
Impôts sur le résultat payés	(5,7)	(23,2)	(48,4)	(84,9)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	246,2 \$	103,5 \$	472,3	220,8 \$
Activités d'investissement				
Regroupements d'entreprises, nets de la trésorerie acquise	— \$	— \$	0,3 \$	(124,8) \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(21,6)	(28,6)	(145,3)	(117,1)
Cessions d'immobilisations corporelles	12,0	1,3	12,0	9,8
Augmentation des immobilisations incorporelles	(7,4)	(5,6)	(32,2)	(25,3)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(17,0) \$	(32,9) \$	(165,2) \$	(257,4) \$
Activités de financement				
Augmentation de la dette à long terme	— \$	— \$	— \$	200,0 \$
Remboursement de la dette à long terme	(0,4)	(0,5)	(2,6)	(330,6)
(Diminution) augmentation nette des facilités de crédit	(88,7)	(18,6)	(58,1)	127,0
Frais financiers payés sur la dette à long terme et les facilités de crédit	(15,2)	(7,4)	(49,5)	(34,7)
Remboursement du principal sur les obligations locatives	(6,2)	(6,0)	(24,8)	(24,3)
Intérêts payés sur les obligations locatives	(0,8)	(0,6)	(3,3)	(3,2)
Dividendes	(19,5)	(19,5)	(78,0)	(78,1)
Rachat d'actions	—	—	—	(7,0)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(130,8) \$	(52,6) \$	(216,3) \$	(150,9) \$
Incidence des écarts de taux de change sur la trésorerie libellée en monnaies étrangères	0,1 \$	1,3 \$	0,5 \$	2,1 \$
Variation nette de la trésorerie	98,5 \$	19,3 \$	91,3 \$	(185,4) \$

Situation financière	Au 29 octobre 2023	Au 30 octobre 2022
Endettement net ⁽¹⁾	921,0 \$	1 104,6 \$
Ratio d'endettement net ⁽¹⁾	2,06 x	2,47 x
Cote de crédit		
DBRS	BBB (bas)	BBB (bas)
Perspectives	Stables	Stables
Standard and Poor's	BBB-	BBB-
Perspectives	Stables	Stables
États consolidés de la situation financière	Au 29 octobre 2023	Au 30 octobre 2022
Actifs courants	1 100,4 \$	1 134,7 \$
Passifs courants	526,3	547,0
Actif total	3 700,3	3 801,0
Passif total	1 794,1	1 919,0

(1) Veuillez consulter le tableau #2 à la section « Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS » dans le présent Rapport de gestion pour les données ajustées présentées ci-dessus.

ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES LIQUIDITÉS - EXERCICE

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ont augmenté, passant de 220,8 millions \$ au cours de l'exercice 2022 à 472,3 millions au cours de l'exercice 2023. Cette augmentation s'explique surtout par la variation des éléments hors caisse liés aux opérations, notamment en raison de la baisse des inventaires au sein du secteur de l'emballage ainsi que de l'effet favorable de la vente de comptes clients par la mise en place d'un contrat d'achat de comptes clients, et par la baisse des impôts payés au cours de l'année.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement sont passés d'un déboursé de 257,4 millions \$ au cours de l'exercice 2022 à un déboursé de 165,2 millions pour la même période en 2023. Cette variation est majoritairement en lien avec les acquisitions d'entreprises au cours de l'exercice précédent, partiellement contrebalancée par une augmentation des investissements en immobilisations corporelles.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement ont augmenté, passant d'un déboursé de 150,9 millions \$ au cours de l'exercice 2022 à un déboursé de 216,3 millions pour la même période en 2023. Cette variation défavorable s'explique principalement par des remboursements sur les facilités de crédit.

Instruments d'emprunt

Le 1^{er} février 2022, la Société a émis un placement privé de billets non garantis de premier rang en devises canadiennes à taux fixe de 2,667 % d'une valeur de 200,0 millions \$ et venant à échéance le 3 février 2025. Des frais d'émission de 1,1 million \$ ont été comptabilisés en réduction de la dette à long terme, et sont amortis selon la méthode de l'intérêt effectif sur la durée du placement privé. En parallèle avec l'émission de ce placement privé, la Société a conclu des contrats de swaps de taux d'intérêt fixe à variable et de devises (CAD fixe/USD variable) d'un montant de 200,0 millions \$ (157,1 millions de dollars américains) et venant à échéance le 3 février 2025, permettant ainsi de convertir en dollars américains la contrepartie reçue en dollars canadiens du placement privé, et de fixer le taux de change applicable lors du remboursement du placement privé à son échéance.

Le 1^{er} février 2022, la Société a remboursé par anticipation le solde de la tranche E des prêts à terme en devises américaines (émission 2018) de 142,7 millions \$ (112,5 millions de dollars américains), qui venait à échéance le 1^{er} novembre 2022.

Le 30 juin 2022, la Société a amendé le prêt à terme en devises américaines de 156,0 millions \$ (112,5 millions de dollars américains), qui venait à échéance le 1^{er} mai 2023, et qui portait intérêt au taux variable LIBOR majoré de 1,70 % pour en prolonger l'échéance au 30 juin 2027. Ce prêt porte désormais intérêt au taux variable basé sur le taux de financement à un jour garanti (« SOFR ») majoré de 1,70% et d'un ajustement de 0,10% à 0,25%. En parallèle avec le prolongement de ce prêt à terme en devises américaines, la Société a réglé un contrat de swap de taux d'intérêt variable à fixe pour une contrepartie reçue de 0,7 million \$.

La Société dispose d'une facilité de crédit au montant de 400,0 millions \$ ou l'équivalent en dollars américains, qui venait à échéance en février 2027. Le 22 février 2023, l'échéance a été prolongée d'une année supplémentaire, jusqu'en février 2028, selon des modalités similaires. Le taux d'intérêt applicable à la facilité de crédit est basé sur la cote de crédit de la Société. Selon la cote de crédit actuelle, il s'agit du taux des acceptations bancaires majoré de 1,675 %, ou du taux SOFR majoré de 1,775 %, ou alors du taux préférentiel du Canada ou du taux préférentiel des États-Unis majoré de 0,675 %.

La Société dispose d'une autre facilité de crédit d'un montant maximum de 25,0 millions de dollars américains (34,7 millions de dollars) qui venait à échéance en mars 2023. Le 30 janvier 2023, l'échéance a été prolongée d'une année supplémentaire, jusqu'en mars 2024, selon des modalités similaires. Le taux d'intérêt applicable à cette facilité de crédit est le taux SOFR majoré de 1,05 %.

Au 29 octobre 2023, un montant de 76,3 millions \$ était prélevé sur les facilités de crédit et la disponibilité au titre des facilités de crédit était de 358,4 millions.

Au 29 octobre 2023, la portion à taux variable de la dette à long terme de la Société représentait environ 45,8% de la dette totale.

Au 29 octobre 2023, des lettres de crédit au montant de 22,4 millions \$ (20,0 millions au 30 octobre 2022) avaient été émises principalement en garantie des cotisations non versées au titre de l'insuffisance de solvabilité des régimes à prestations définies de la Société. La Société dispose de facilités de lettres de crédit renouvelables, pour un montant total de 40,0 millions \$ dont 16,0 millions (20,0 millions au 30 octobre 2022)

avaient été émises à même ces facilités. Les frais applicables à la portion émise sur ces facilités de lettres de crédit sont de 0,80 % annuellement.

Endettement net

L'endettement net est passé de 1 104,6 millions \$ au 30 octobre 2022 à 921,0 millions au 29 octobre 2023. Cette baisse s'explique majoritairement par les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles et par la variation favorable des éléments hors caisse liées aux opérations, partiellement contrebalancés par les investissements en immobilisations corporelles. Par conséquent, le ratio d'endettement net s'établit à 2,06 x au 29 octobre 2023, comparativement à 2,47 x au 30 octobre 2022.

ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE - QUATRIÈME TRIMESTRE

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ont augmenté, passant de 103,5 millions \$ au quatrième trimestre de 2022 à 246,2 millions au quatrième trimestre de 2023. Cette augmentation s'explique surtout par la variation des éléments hors caisse liés aux opérations, notamment en raison de la baisse des inventaires au sein du secteur de l'emballage ainsi que de l'effet favorable de la vente de comptes clients par la mise en place d'un contrat d'achat de créances.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement sont passés d'un déboursé de 32,9 millions \$ au quatrième trimestre de 2022 à un déboursé de 17,0 millions au quatrième trimestre de 2023. Cette variation est principalement attribuable à des dispositions d'immobilisations et une diminution des investissements en immobilisations corporelles.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement sont passés d'un déboursé de 52,6 millions \$ au quatrième trimestre de 2022 à un déboursé de 130,8 millions au quatrième trimestre de 2023. Cette variation est majoritairement attribuable au remboursement sur les facilités de crédit.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS COMMERCIAUX

Tableau #7 :

Type de contrat (en millions de dollars)	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Jusqu'à 1 an	Entre 1 et 3 ans	Entre 3 et 5 ans	Après 5 ans
Passifs financiers non dérivés						
Créditeurs et charges à payer	446,4 \$	446,4 \$	446,4 \$	— \$	— \$	— \$
Dette à long terme	939,9	1 112,4	47,9	532,5	187,6	344,5
Obligations locatives	118,1	127,8	25,9	43,5	28,1	30,3
Autres éléments de passif monétaire	9,6	9,6	—	9,6	—	—
Passifs financiers non dérivés total	1 514,0 \$	1 696,2 \$	520,2 \$	585,6 \$	215,7 \$	374,8 \$
Instruments financiers dérivés au passif						
Contrats de swap de taux d'intérêt fixes et de devises	47,0 \$	59,3 \$	9,0 \$	50,3 \$	— \$	— \$
Contrats de change à terme au passif	10,9	10,9	7,4	3,5	—	—
Contrats de swap sur rendement total	4,3	4,3	4,3	—	—	—
Obligations totales	1 576,2 \$	1 770,7 \$	540,9 \$	639,4 \$	215,7 \$	374,8 \$

La Société prévoit verser des cotisations estimées à un montant de 6,9 millions \$ à ses régimes à prestations définies au cours de l'exercice se terminant le 27 octobre 2024. Le montant réel versé pourrait différer de l'estimation, selon les résultats des évaluations actuarielles, le rendement des placements, la volatilité des taux d'actualisation, les exigences réglementaires et d'autres facteurs.

STRUCTURE DU CAPITAL

Capital social

Tableau #8 :

Actions émises et en circulation	Au 29 octobre 2023	Au 30 novembre 2023
Catégorie A (droit de vote subalterne)	73 259 342	73 259 342
Catégorie B (droit de vote multiple)	13 364 828	13 364 828
Total catégorie A et catégorie B	86 624 170	86 624 170

Au cours de l'exercice clos le 30 octobre 2022, la Société a racheté et annulé 400 800 actions à droit de vote subalterne catégorie A à un prix moyen pondéré de 17,43 \$, pour une contrepartie totale en espèce de 7,0 millions \$. L'excédent de la contrepartie totale payée sur la valeur comptable des actions, au montant de 3,6 millions \$, a été comptabilisé en réduction des résultats non distribués.

Le 29 septembre 2022, la Société a été autorisée à racheter sur le marché libre, pour annulation, ou sous réserve des autorisations des autorités en matière de valeurs mobilières en vertu d'ententes de gré à gré, entre le 3 octobre 2022 et le 2 octobre 2023, ou une date antérieure si l'offre est complétée ou résiliée par la Société, jusqu'à concurrence de 1 000 000 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A et jusqu'à concurrence de 191 343 actions catégorie B. Les rachats sont effectués dans le cours normal des activités au prix du marché par l'entremise de la Bourse de Toronto.

Au cours de l'exercice clos le 29 octobre 2023, la Société n'a effectué aucun rachat d'actions à droit de vote subalterne catégorie A ni d'actions catégorie B, et au 29 octobre 2023, la Société n'avait aucun programme de rachat d'actions en vigueur.

RISQUES ET INCERTITUDES

Les principaux risques et incertitudes auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après. Ces risques et incertitudes sont d'ordre stratégiques, opérationnels ou financiers et sont susceptibles d'avoir une incidence significative sur nos activités, nos résultats financiers, notre situation financière, nos flux de trésorerie ou encore notre réputation. Nous prévenons le lecteur que la liste ci-après n'est pas nécessairement exhaustive.

La gestion des risques joue un rôle prépondérant dans le cadre des décisions de la Société en ce qui a trait aux acquisitions, aux investissements de capitaux notamment en recherche et développement, aux dispositions d'actifs, aux regroupements d'usines et aux efforts de synergies entre ses segments d'activité ou d'autres activités d'exploitation. Elle guide également les décisions touchant les mesures de réduction des coûts, la diversification des produits et la pénétration de nouveaux marchés, ainsi que certains mouvements de trésorerie.

En plus du réexamen périodique des risques et de l'efficacité des mesures de contrôle et de prévention déjà implantées, la direction évalue de nouveaux facteurs de risque. Elle détermine la probabilité que ceux-ci se matérialisent et leurs effets potentiels, et s'assure de mettre en œuvre des stratégies et processus pour les gérer de façon proactive. Chaque risque est d'ailleurs sous la responsabilité d'un membre du comité de direction.

Un rapport sur le programme de gestion de risques est revu régulièrement au comité de direction en plus d'être présenté au comité d'audit et au conseil d'administration.

L'impression et la distribution des circulaires papier - L'effet du développement et de l'adoption de produits numériques et l'effet de règlements ou lois concernant la distribution de porte en porte

L'impression et la distribution des circulaires papier représentent une partie importante des revenus et profits de la Société. Au cours des dernières années, certains détaillants canadiens ont augmenté leur utilisation de circulaires numériques, de campagnes numériques et de programmes de loyauté. Un changement majeur dans les habitudes des consommateurs ou de la stratégie de marketing des clients détaillants de la Société pourrait entraîner une baisse significative du nombre de pages et/ou de la fréquence des circulaires papier imprimées ou distribuées par la Société. Une accélération de l'adoption et la production de produits numériques aux dépens de la circulaire papier auraient un effet défavorable sur les résultats financiers de la Société. De plus, l'augmentation des coûts des matières premières pour la Société liée à l'augmentation des prix du papier et à l'inflation et assumés, en totalité ou en partie, par les clients de la Société, peuvent aussi causer une baisse de volumes des circulaires imprimées.

La Société offre une gamme complète de services de distribution, allant de la préparation à la distribution de porte en porte, en passant par la gestion optimale des commandes et la création de listes de distribution. En raison de son importance, le succès du secteur de l'impression dépend en partie de la solidité du réseau de distribution de la Société et des autres systèmes mis en place au Canada. Plusieurs villes du Québec ont modifié leur réglementation en interdisant ou restreignant le modèle de distribution de porte en porte d'imprimés publicitaires avec option de retrait et l'utilisation de sacs de plastique. D'autres villes ont modifié ou envisagent de modifier également leur réglementation au même effet. La Société a contesté, en nullité ces règlements aux motifs qu'ils sont discriminatoires et portent aussi atteinte au droit à la liberté d'expression garanti par la Charte canadienne des droits et libertés et la Charte des droits et libertés de la personne (Québec) et, eu égard à la distribution des journaux hebdomadaires locaux en plus des circulaires imprimées, au droit à l'information protégé par la charte québécoise. Le jugement défavorable obtenu eu égard à la réglementation adoptée par la Ville de Mirabel au Québec, a d'abord été portée en appel devant la Cour d'appel du Québec, sans succès. Une demande de permission d'en appeler a été déposée devant la Cour suprême du Canada. En mai 2023, la Société a initié le lancement de *raddar*^{MC}, un feuillet combinant les circulaires de plusieurs détaillants en un seul produit imprimé distribué par l'intermédiaire de Postes Canada dans la région de Montréal, dans d'autres villes du Québec et dans certaines régions de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. *raddar*^{MC} sera progressivement déployé dans toute la province de Québec d'ici le mois de mai 2024. Contrairement à la circulaire imprimée distribuée par l'intermédiaire du Publisac, *raddar*^{MC} est assujéti à des limites quant à son poids et sa taille pour satisfaire les exigences de Postes Canada. Les consommateurs et les clients de la Société s'adaptent à ce nouveau produit. Tous ces facteurs pourraient avoir un effet sur le résultat net, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société.

Finalement, la Société compte sur des fournisseurs indépendants pour la distribution de ses produits de porte en porte. Le défaut d'un sous-traitant de les distribuer adéquatement et à temps pourrait avoir une incidence négative sur le résultat net. Des retards dans la distribution des circulaires imprimées, y compris *raddar*^{MC}, des grèves, des facteurs perturbants le transport (des intempéries, par exemple) et des ralentissements pourraient aussi perturber les activités de la circulaire imprimée et de la distribution des circulaires imprimées de la Société et avoir des effets défavorables sur le résultat net, sa situation financière, ses flux de trésorerie et sa réputation.

Environnement économique - risques d'inflation et de récession

La Société évolue dans un environnement économique volatil. La Société œuvre dans de nombreux pays et les risques économiques propres à chacun peuvent avoir un effet défavorable sur les résultats d'exploitation et le résultat net de la Société. De ce fait, si les taux de chômage, d'intérêt ou d'inflation fluctuent considérablement ou augmentent en atteignant des niveaux importants, ceux-ci pourraient avoir une incidence sur les tendances de consommation de la clientèle, et par conséquent sur nos activités opérationnelles, notre situation financière et notre rentabilité. De plus, la Société est exposée au risque de marché lié à la situation inflationniste actuelle sur une échelle globale, alors que les différents facteurs environnementaux, sociaux, politiques, économiques et sanitaires ont eu des conséquences considérables sur l'économie mondiale. Afin de réduire l'inflation, plusieurs banques centrales peuvent resserrer leurs politiques monétaires, ce qui a des répercussions sur les taux d'intérêt, les taux de change et le développement économique. Les risques d'une récession dans un ou plusieurs pays où la Société opère pourraient avoir un effet défavorable sur le résultat net, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société.

Conjoncture économique - incertitude géopolitique

La conjoncture économique demeure affectée par l'environnement géopolitique, qui augmente la pression et multiplie les perturbations sur les chaînes d'approvisionnement. Les effets combinés d'une offre restreinte et d'une forte demande ont généré des pénuries de biens de consommation et d'intrants, des délais dans la livraison des équipements et des pièces de rechanges, ainsi qu'une hausse des prix de l'énergie et des matières premières, qui pourraient avoir un effet défavorable sur les résultats opérationnels de la Société ainsi que sur ses opérations.

Les activités de la Société sont exposées à ces risques de marchés qui peuvent avoir des répercussions défavorables sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société, découlant d'un manque de flexibilité et d'adaptation actuelle et future de la chaîne d'approvisionnement en matériaux clés. De plus, ce risque peut entraîner des pénuries de matières premières et l'incapacité à honorer les commandes.

Risques environnementaux - Des modifications ou l'adoption de nouvelles réglementations et des changements aux habitudes de consommation

Des lois et des initiatives à venir, par exemple des limites d'émissions atmosphériques plus restrictives, la mise en place de taxes sur le carbone, des réglementations plus sévères sur la qualité de l'eau ou des exigences supplémentaires pour la décontamination des sols, pourraient augmenter les coûts d'exploitation. De plus, des changements dans les lois et règlements régissant la composition ou la recyclabilité des emballages pourraient avoir un impact sur les activités s'ils étaient applicables à grande échelle et trop rapidement dans les principaux marchés de la Société. Ces changements pourraient nécessiter des investissements importants. Des actions volontaires, de la part des clients de la Société ou de leurs clients, visant à réduire l'utilisation de plastique pourraient également réduire la demande pour certains emballages en plastique et faire augmenter les coûts de fabrication. L'arrivée de la réglementation sur la responsabilité élargie des producteurs (REP) dans plusieurs provinces du Canada a également eu un effet sur les industries de l'impression et de l'emballage. Cette réglementation tient responsables les entreprises mettant sur le marché des imprimés, contenants et emballages pour les coûts associés à la gestion de la fin de vie

de ces produits et pourrait entraîner une diminution de la demande. Enfin, la tendance est à l'élimination graduelle des sacs de plastique à usage unique dans de nombreuses juridictions à travers le monde, même si les produits fabriqués par TC Transcontinental sont généralement exclus de ces initiatives. Des changements dans les lois et règlements établissant les restrictions et les conditions d'utilisation applicables aux aliments, aux boissons et aux produits pharmaceutiques, agricoles ou autres, de même qu'aux matériaux qui entrent en contact avec eux, ou encore applicables à l'utilisation des matériaux et des agents entrant dans la fabrication des produits de la Société pourraient aussi nuire aux activités.

Les activités d'impression et d'édition de la Société nécessitent une utilisation quotidienne d'une grande quantité de papier. Les activités d'emballage souple et de distribution par le biais du Publisac requièrent l'usage d'importantes quantités de plastique. Certains consommateurs et certains clients de la Société pourraient être préoccupés par les possibles répercussions d'une grande utilisation de papier et de plastique sur l'environnement et pourraient faire davantage entendre leur voix pour la protection de l'environnement et pour promouvoir le développement durable. De telles préoccupations pourraient porter atteinte à la réputation de la Société, entraîner une révision et un ajustement de ses pratiques ainsi qu'engendrer des coûts opérationnels additionnels.

Les attentes et les exigences en matière environnementale, sociale ou de gouvernance (ESG) sont en constante évolution de la part de plusieurs de nos parties prenantes, notamment les investisseurs, les clients, les consommateurs et les gouvernements. La rapide évolution de celles-ci pourraient exposer la Société à des risques réputationnels, de marché et opérationnels. Au cours des dernières années, des gouvernements de plusieurs juridictions adoptent des lois obligeant, entre autres, la reddition de compte en matière ESG, le calcul des émissions de carbone, incluant la chaîne de valeurs, la surveillance de la chaîne d'approvisionnement pour des enjeux liés à la déforestation, la dégradation des forêts, le travail forcé ou le travail des enfants. Ces réglementations peuvent avoir un effet direct ou indirect sur la Société, y compris par nos clients. Ces obligations engendreraient une croissance rapide du niveau de surveillance de la part des gouvernements, des clients ou des investisseurs. En plus, les clients peuvent volontairement adopter des standards élevés en matière ESG, ces standards ne se limitant pas à leurs opérations ou leurs sites de production, mais pourraient inclure également leur chaîne d'approvisionnement. Si nous ne sommes pas en mesure de rencontrer leurs attentes, ils pourraient se tourner vers des concurrents. En conséquence, le niveau de surveillance de la part de ces parties prenantes, entraînerait également une multiplication des demandes de divulgation et de reddition de comptes, pour lesquelles l'entreprise doit mettre en place des processus rigoureux de collecte et d'analyses de données et d'informations de plus en plus détaillés. Les attentes en matière de mise en place rapide d'initiatives reliées aux thématiques ESG, et plus particulièrement celles en lien avec les changements climatiques, sont de plus en plus élevées et l'incapacité à mettre en place des plans d'actions avec des résultats tangibles nous permettant de rencontrer nos objectifs ESG pourraient représenter un désavantage et un risque réputationnel et commercial.

Conformité à la réglementation gouvernementale - Des modifications ou l'adoption de nouvelles réglementations

La Société exploite des installations à travers le monde et est exposée à des risques associés à différents cadres juridiques, politiques, fiscaux, sociaux, culturels, environnementaux et réglementaires. Elle est assujettie à de nombreuses réglementations qui peuvent être modifiées par les autorités gouvernementales. Une modification de la réglementation ou l'adoption de nouvelles réglementations plus strictes pourrait entraîner une diminution importante, autant permanente que temporaire, des revenus ou une augmentation significative des coûts pour la Société afin de s'y conformer. La Société a bénéficié de certains programmes d'aide gouvernementale. Tout changement dans les règles d'application pourrait avoir des incidences sur le résultat net de la Société.

Perturbation opérationnelle - Une perturbation opérationnelle pourrait nuire à la capacité de respecter les échéanciers

La Société concentre de plus en plus la production de certains produits vers ses usines les plus performantes et, advenant un sinistre à un de ces emplacements, elle pourrait ne pas pouvoir respecter des délais de production. De plus, les changements climatiques à l'échelle mondiale pourraient augmenter la fréquence des sinistres naturels, augmentant le risque de perturbation et pourraient avoir un effet négatif sur nos activités, entraînant des dommages sur nos installations, une augmentation des coûts d'exploitation ainsi que des dépenses en immobilisation. Le respect d'échéanciers pourrait aussi être touché par un bris d'équipement majeur, une erreur humaine, un problème d'approvisionnement en pièces pour certains équipements, un conflit de travail, un attentat, ou des problèmes de transport. Un taux d'absentéisme plus important dans une usine en raison de maladie, accident de travail ou autre circonstance pourrait aussi nuire à la capacité de respecter les échéanciers et les obligations contractuelles. Certains clients de la Société sont davantage réticents à une situation de dépendance envers un site unique pour la chaîne d'approvisionnement. Ceci pourrait avoir des conséquences négatives pour la Société si cela entraînait un transfert important du volume de ces clients à un concurrent. L'ampleur de l'effet de ces risques sur les résultats dépendra de certains facteurs, dont la nature de la perturbation, la durée et l'usine touchée par l'événement en question. Cependant, la Société a mis en place des plans de contingence pour certains emplacements et elle détient des polices d'assurance qui pourraient dédommager une partie des coûts ou pertes directs et indirects reliés à certains sinistres. De plus, la présence d'un réseau nord-américain d'emballage et d'impression permet à la Société de qualifier de nouvelles usines pour certains produits clés afin d'assurer une redondance à l'intérieur de son réseau.

Pandémie, épidémie ou apparition d'une maladie infectieuse

L'apparition d'une maladie, d'un virus y compris du type de la pandémie de la COVID-19 ou toute autre maladie contagieuse sur une échelle globale, pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités, les résultats d'exploitation et sur la situation financière de la Société. Bien qu'elle soit soudaine, ses effets sur les cycles économiques peuvent provoquer des perturbations temporaires défavorables sur le marché dans lequel la Société opère, ainsi que sur sa structure interne, telle que la fermeture des usines, des pénuries de matière première et de main d'œuvre, sur les chaînes d'approvisionnement et les canaux de distribution.

Croissance interne à long terme - La capacité de générer une croissance interne et faire face à la concurrence

Le long cycle de vente qui caractérise certains créneaux dans lesquels la Société exploite ses activités représente un défi important pour la capacité de générer une croissance interne, particulièrement au sein du secteur de l'emballage. De plus, l'industrie de l'emballage est très concurrentielle. La concurrence porte sur les prix, la qualité des produits et services, l'innovation et le développement de produits, les délais de livraison, ainsi que sur l'étendue des services offerts. Certains concurrents peuvent disposer d'une expérience et d'un savoir-faire technique supérieurs, d'installations de production davantage à la fine pointe de la technologie, d'une force de vente plus importante et de plus grandes ressources dédiées au développement de produits, notamment au chapitre des formats, des types d'emballage et de leur éco-responsabilité. Le besoin d'évoluer avec les changements technologiques et d'effectuer des investissements appropriés en recherche et développement pourrait entraîner des coûts importants et avoir un effet défavorable sur le rythme de croissance de la Société dans cette industrie. En ce qui concerne le secteur de l'impression, une concurrence accrue dans le marché canadien, sans compter la présence de concurrents américains qui pourrait s'accroître au Canada, par acquisition ou croissance interne, pourrait avoir un effet défavorable sur les parts de marché de la Société et ses résultats financiers.

Quelques clients de la Société peuvent représenter individuellement une portion importante des revenus de la Société. C'est le cas, par exemple, pour l'impression de circulaires où quelques détaillants canadiens peuvent individuellement représenter une portion importante des revenus du secteur de l'impression. Certains clients du secteur de l'emballage peuvent également représenter une part importante des revenus de celui-ci. Un changement dans les habitudes de consommation d'un client majeur ou la perte d'un client majeur pourrait avoir un effet défavorable sur la capacité de la Société de générer de la croissance interne, et donc un effet défavorable sur le résultat net. La clientèle ou clientèle potentielle de la Société pourrait aussi faire l'objet d'une acquisition et il serait possible que l'acquéreur transfère son approvisionnement de certains produits vers son fournisseur actuel. Une consolidation de la clientèle pourrait donc aussi avoir un effet défavorable sur la croissance interne.

La Société doit continuer d'améliorer son efficacité opérationnelle afin de demeurer concurrentielle, ce qui favorisera sa capacité de générer de la croissance interne. Peu importe le degré d'efficacité qu'elle a déjà atteint, rien ne garantit qu'elle soit en mesure de le faire de façon continue. En outre, la nécessité de réduire les coûts d'exploitation peut entraîner des coûts relatifs à la réduction d'effectifs, à la fermeture ou consolidation d'installations, ou à l'amélioration de l'équipement et de la technologie. Au fil des ans, la Société a notamment réduit de façon significative ses actifs manufacturiers dans le secteur de l'impression afin de maximiser l'efficacité de ses usines les plus performantes. Bien qu'il existe toujours des opportunités d'amélioration de l'efficacité opérationnelle au sein des plateformes de production et que la Société ait des gestionnaires expérimentés pour établir et mettre en œuvre de tels plans d'amélioration, il se pourrait que les initiatives disponibles pour répondre à une baisse de volumes soient insuffisantes et aient moins d'effets favorables sur la structure de coûts fixes.

Matières premières, énergie et coûts de transport - Une hausse significative du coût des matières premières, la disponibilité des matières premières et de l'énergie consommée

Le papier, la résine, le film plastique, l'encre et les plaques sont les principales matières premières utilisées par les secteurs de l'impression et de l'emballage et elles représentent une partie importante des coûts de la Société. De plus, ces secteurs consomment de l'énergie, plus particulièrement de l'électricité, du gaz naturel et du pétrole. Une hausse significative de prix des matières premières, de l'énergie ou des coûts de transport pourrait avoir des effets défavorables sur les activités. Cependant, plusieurs ententes avec les clients de la Société comportent des clauses d'indexation des prix de vente au gré des fluctuations du coût des matières premières, généralement à retardement. L'effet sur le résultat net sera influencé par la capacité de la Société à ajuster rapidement les prix et améliorer son efficacité opérationnelle afin de contrebalancer les hausses des prix des matières premières ou des coûts de transport. De plus, l'augmentation de ces prix peut avoir un effet défavorable si elle entraîne un changement des habitudes d'achat des clients.

Par conséquent, la Société pourrait également être exposée à un risque d'approvisionnement si certains de ses fournisseurs éprouvaient de l'instabilité financière ou des perturbations dans leurs propres opérations ou dans leur capacité de fournir de la matière première.

Acquisitions - La capacité de conclure des acquisitions et de les intégrer adéquatement

La croissance de la Société repose en partie sur sa capacité à conclure des acquisitions, notamment dans le secteur de l'emballage. La Société doit être en mesure de cibler des occasions intéressantes, à une valeur raisonnable, et de concurrencer des sociétés financières privées et d'autres entreprises actives en matière d'acquisitions. L'inaptitude à identifier adéquatement les occasions et à conclure des acquisitions pourrait avoir un effet défavorable sur le développement de la Société.

L'intégration d'acquisitions comporte généralement des risques et ceux-ci peuvent augmenter en fonction de la taille, du secteur et du type d'acquisition. Les activités d'intégration pourraient causer des perturbations temporaires au chapitre de la production, engendrer la perte de contrats importants et influencer la rétention du personnel ou avoir une incidence négative sur les relations avec des clients. De plus, les synergies identifiées pourraient ne pas être réalisées complètement ou pourraient nécessiter du temps additionnel pour se concrétiser.

Cybersécurité et protection des données - Une intrusion dans les systèmes d'information pourrait perturber les activités opérationnelles, nuire à la réputation et entraîner des poursuites devant les tribunaux

Dans le cours normal de ses activités, la Société est tributaire du fonctionnement continu et ininterrompu de ses systèmes, des centres d'hébergement des données, des services infonuagiques et du matériel informatique. De plus, elle reçoit, manipule et transmet des données sensibles, y compris des informations confidentielles relatives à la Société, à ses employés, à ses clients et à ses fournisseurs. Advenant que la Société fasse l'objet d'une cybermenace ou d'une cyberattaque, d'une violation, d'accès non autorisés, de virus, ou d'autres atteintes à la sécurité, d'erreurs humaines, d'actes de sabotage ou d'autres événements similaires, il pourrait y avoir un effet défavorable sur les activités de la Société, notamment des perturbations ou des pannes de systèmes. Cela pourrait également influencer négativement les résultats, causer des dommages considérables à la réputation de la Société et potentiellement entraîner des poursuites devant les tribunaux.

De plus, il se pourrait qu'un tel événement ne soit pas détecté assez rapidement pour limiter l'étendue de l'infraction ou des dommages subis. D'ailleurs, les exigences gouvernementales et des clients deviennent de plus en plus strictes en matière de protection contre de possibles intrusions et fuites de données sensibles. La nécessité de se conformer à de nouvelles exigences pourrait aussi avoir une répercussion financière pour la Société ainsi qu'un impact sur la réputation. La confiance des clients en la sécurité de l'information détenue par la Société et des transactions est primordiale afin de maintenir sa réputation et sa compétitivité sur le marché.

La nature et le volume des cyberattaques évoluent rapidement et se raffinent continuellement, augmentant ainsi le risque que les activités de la Société soient perturbées et que ses données soient compromises. Ce risque a augmenté considérablement au cours des dernières années, suite à la pandémie, avec l'augmentation du nombre de personnes travaillant à domicile, les vulnérabilités de toutes les entreprises ont augmentées. Le Wi-Fi domestique, le travail hors site et la connexion à distance aux serveurs et aux logiciels multiplient le nombre de points de menaces.

Confidentialité des données - L'entreposage, l'utilisation et la protection de données personnelles

L'entreposage, l'utilisation et la protection des données personnelles sont de plus en plus cruciales et les responsabilités des entités qui traitent ces informations sont de plus en plus grandes. Une mauvaise gestion des données personnelles pourrait causer des dommages considérables à la réputation de la Société et potentiellement entraîner des poursuites devant les tribunaux, des amendes et autres réclamations. La prolifération de cadres réglementaires sur la protection des données dans les juridictions dans lesquelles la Société exerce ses activités, augmente également les risques liés à la conformité réglementaire. La Société pourrait devoir engager des coûts importants afin d'améliorer ses systèmes et ainsi prévenir de futurs événements en lien avec les données confidentielles, ayant un impact sur ses résultats.

La loi canadienne anti-pourriel, et d'autres lois concernant la vie privée, exigent le consentement du destinataire afin d'envoyer des messages électroniques commerciaux et/ou d'obtenir et de fournir des renseignements personnels. Cependant, il pourrait survenir des situations qui feraient en sorte que certaines des activités de la Société ne respectent pas la vie privée des utilisateurs et d'autres personnes. Bien que la Société ait mis en place des contrôles stricts à ces égards, tout manquement en ce qui concerne la collecte, l'utilisation, la divulgation, la sécurité des renseignements personnels ou d'autres questions de confidentialité pourrait nuire à sa réputation et à son résultat net.

Adoption de produits numériques - L'effet du développement et de l'adoption de produits numériques sur la demande des produits imprimés autres que les circulaires

Les plateformes numériques sont devenues des incontournables pour joindre les consommateurs et les annonceurs ont à leur disposition une grande variété de canaux où investir leurs budgets publicitaires. Une baisse de la part attribuée aux produits imprimés dans le budget publicitaire total et un recul du lectorat au profit de produits numériques pourraient entraîner une diminution de la demande pour les produits imprimés. Cette diminution de la demande pourrait avoir un effet défavorable notamment sur les résultats financiers des activités d'impression de journaux, de magazines, de livres et de produits commerciaux.

Protection des droits de propriété intellectuelle - Incapacité à protéger ses droits par des brevets, marques de commerce et accords de confidentialité pourrait nuire aux activités

La protection des procédés, appareils et autres technologies appartenant en exclusivité à la Société est importante. En suivant sa stratégie qui mise sur l'innovation, il est d'autant plus crucial de protéger ses droits de propriété intellectuelle, sans quoi la position concurrentielle de la Société pourrait en souffrir, car des concurrents imitant ses produits et/ou procédés pourraient les proposer à des prix moindres que ceux de la Société en plus d'occasionner des coûts importants.

La Société compte aussi sur des savoir-faire exclusifs non brevetés, sur l'innovation technologique et sur d'autres secrets commerciaux pour développer et maintenir sa position concurrentielle. Rien ne garantit que les accords de confidentialité ne soient pas violés ni qu'ils protégeront bien les secrets commerciaux ou les savoir-faire exclusifs et assureront des recours adéquats en cas d'utilisation ou de communication non autorisée de ces secrets commerciaux et de ces savoir-faire exclusifs. De plus, rien ne garantit que des tiers ne prendront pas connaissance de ces secrets commerciaux par une recherche indépendante ou d'autres moyens légaux.

Par ailleurs, les brevets, les marques de commerce et les autres droits de propriété intellectuelle de la Société pourraient ne pas lui conférer d'avantage concurrentiel. La Société pourrait devoir affecter des ressources considérables à la surveillance de ses droits de propriété intellectuelle. Sa position concurrentielle pourrait être minée si elle n'était pas en mesure de détecter des contrefaçons et de faire respecter ses droits de propriété intellectuelle rapidement ou non. Des concurrents pourraient éviter de violer les droits de propriété intellectuelle de l'entreprise en trouvant des solutions de contournement ou en mettant au point des technologies différentes. Il pourrait s'avérer impossible ou très difficile de faire respecter des droits de propriété intellectuelle dans certains pays, ce qui pourrait aider des concurrents à gagner des parts de marché et entraîner des pertes de revenus.

Recrutement et rétention du talent - La difficulté à attirer et à retenir les employés dans les principaux secteurs exploités

Les tendances sociales et démographiques observées au niveau mondial, tel que les changements dans les habitudes et attentes des employés, rendent plus difficiles le recrutement et la rétention de personnel dans la grande majorité des secteurs. La Société constate une pénurie de main d'œuvre, une concurrence accrue sur le marché de l'emploi, un taux de roulement plus important qui engendrent une augmentation des coûts d'opérations en plus d'un recours croissant aux technologies et une forte demande pour de nouvelles compétences. Au cours des dernières années, le taux d'absentéisme a augmenté impactant significativement la productivité et le rendement au sein des usines.

De plus, notre capacité à récompenser nos employés par des primes et autres programmes incitatifs, dépend de nos performances financières. Si celles-ci diminuent, le taux de rotation des employés risque d'augmenter et peut être plus important dans les secteurs qui ont déjà connu une diminution de leurs primes et autres programmes incitatifs en raison de leurs performances passées.

Réglementation - Sécurité et qualité des produits d'emballage destinés à l'industrie de l'alimentation

La Société est un fournisseur de produits d'emballage souple utilisés, principalement, par l'industrie de l'alimentation. Elle est donc exposée aux risques de cette industrie, tels que des erreurs d'étiquetage et la présence de substances étrangères, ainsi que de certains problèmes d'hygiène et de salubrité dont la contamination des aliments par des organismes causant des maladies, ou pathogènes, comme la bactérie E.coli, la salmonelle et la listeria. Celle-ci pourrait donc être visée par un éventuel rappel de produits. Une telle situation pourrait exposer la Société à des réclamations au titre de la responsabilité civile, à une publicité défavorable, à des enquêtes ou à l'intervention de la part des gouvernements, ce qui aurait une incidence défavorable significative sur sa situation financière, son résultat net et sa réputation.

Crédit - Mauvaises créances de certains clients

Certains facteurs, tels que les conditions économiques et des changements au sein de certaines industries, pourraient exposer la Société au risque de crédit relatif aux créances à recevoir de certains de ses clients, nuisant ainsi à sa capacité de recouvrement selon les termes de paiement établis. La haute direction analyse et révisé régulièrement la situation financière de sa clientèle et applique des procédures d'évaluation rigoureuses pour tout nouveau client. Une limite de crédit spécifique par client est établie et révisée régulièrement par la Société pour les clients importants ou considérés à risque. De plus, en raison de la diversification de ses produits, de sa clientèle et de sa couverture géographique, la Société estime qu'elle est protégée contre une concentration du risque de crédit. La Société possède également une police d'assurance-crédit couvrant des pertes combinées de certains clients pour un montant maximum annuel de 15,0 millions de dollars pour le Canada, ainsi que 15,0 millions de dollars américains pour les États-Unis. Les conditions de la police comprennent les clauses usuelles et comportent des limites quant aux montants pouvant être réclamés par événement et par année de couverture.

Importations et exportations - Contrôles des importations et des exportations, droits, tarifs ou taxes

Certains des produits de la Société sont assujettis à des contrôles des exportations et ne peuvent être exportés qu'après l'obtention du permis d'exportation requis ou moyennant une exemption à cet égard. À défaut de se conformer aux lois régissant les permis d'exportation, les douanes et les sanctions économiques, ou en cas de manquement à d'autres lois, l'entreprise pourrait être passible de lourdes sanctions civiles et pénales, y compris à des amendes et à des peines d'emprisonnement pour les employés et les gestionnaires responsables, et perdre ses privilèges d'exportation ou d'importation. L'omission des distributeurs de la Société d'obtenir les permis d'importation, d'exportation ou de réexportation requis pourrait aussi avoir des répercussions sur l'entreprise, du fait des sanctions imposées et du tort causé à la réputation. L'obtention du permis d'exportation requis pour une vente en particulier peut demander du temps et entraîner la perte d'une opportunité.

En outre, des lois sur le contrôle des exportations interdisent l'expédition de certains produits vers des pays ou à des gouvernements ou des individus frappés d'embargo, sous peine de sanction. La Société ne peut pas garantir qu'un tel envoi n'aura jamais lieu, ce qui aurait des conséquences négatives et pourrait notamment entraîner des enquêtes gouvernementales, des pénalités, des amendes ou des sanctions civiles ou pénales et porter atteinte à la réputation de l'entreprise. L'activité mondiale de la Société pourrait aussi souffrir si des droits d'importation et d'exportation, des barrières tarifaires ou des mesures protectionnistes étaient imposés de manière imprévisible. Tout changement dans la réglementation sur les exportations et importations, les sanctions économiques ou la législation régissant de telles questions, toute modification dans l'application ou la portée de la réglementation existante ou tout changement concernant les pays, les gouvernements, les individus ou les technologies visés par de telles réglementations pourrait réduire sa capacité d'exporter ou de vendre ses produits à des clients existants ou potentiels ayant des activités à l'étranger, ainsi que limiter sa capacité d'importer ou de s'approvisionner de fournisseurs étrangers. Considérant l'étendue des activités de la Société, une limitation ou la fermeture de frontières pourraient avoir une incidence négative sur la chaîne d'approvisionnement et de distribution de certaines usines. Toute limitation de la capacité de l'entreprise d'exporter ou de vendre ses produits pourrait nuire à ses activités, sa situation financière et à ses résultats d'exploitation.

Taux de change - Les fluctuations des taux de change

La Société est sujette aux fluctuations des taux de change de différentes devises et ces variations pourraient avoir un effet sur les résultats. La dépréciation du dollar canadien face au dollar américain peut occasionner une augmentation de la valeur des ventes aux États-Unis et créer certaines occasions d'affaires. Quant à l'appréciation du dollar américain, celle-ci offre une certaine protection à la Société contre la concurrence étrangère au sein du secteur de l'impression. Toutefois, une éventuelle reprise de la devise canadienne aurait un effet négatif sur le résultat net. Afin de réduire les risques de fluctuations à court terme des devises étrangères, la Société veille à appairer les entrées et les sorties de fonds dans une même devise et maintient en place un programme de couverture de change utilisant des produits dérivés.

Taux d'intérêt - La hausse des taux d'intérêt sur le marché relativement aux instruments financiers

La Société est exposée à des risques de hausses de taux d'intérêt. La Société maintient une combinaison de dettes à taux fixe et à taux variable et surveille les taux d'intérêt pertinents et peut, le cas échéant, couvrir l'exposition aux taux d'intérêt variables au moyen de divers instruments dérivés. Les dettes à taux variables portent intérêt à des taux fondés sur le taux Secured Overnight Financing Rate (« SOFR »), ou sur les taux des acceptations bancaires qui ont augmenté de façon importante au cours des derniers trimestres en lien avec les resserrements des politiques monétaires des principales banques centrales. Étant donné la présence de dette à taux variable, une hausse des taux d'intérêt pourrait avoir un effet sur le résultat de la Société.

Liquidités - Disponibilité des capitaux à un coût raisonnable

La Société est exposée au risque de liquidités, c'est-à-dire le risque qu'elle ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières lorsqu'elles deviennent exigibles, ou de les remplir, mais à un coût excessif. Le niveau d'endettement net pourrait avoir des incidences importantes, en particulier les suivantes :

- Limiter sa capacité d'obtenir un financement supplémentaire, notamment pour le fonds de roulement, les dépenses en immobilisations, le service de sa dette, ses acquisitions et ses besoins généraux;
- Limiter sa capacité de s'adapter à l'évolution de la conjoncture des marchés et devenir moins concurrentielle par rapport aux concurrents moins endettés;
- Accroître ses frais financiers et réduire sa rentabilité;
- Ne pas être en mesure de verser des dividendes sur les actions à droit de vote subalterne catégorie A et ses actions catégorie B;
- Être vulnérable à un ralentissement économique général;
- Rendre plus difficile le respect de ses engagements au titre de la dette.

La concrétisation de l'une ou l'autre de ces circonstances pourrait avoir une incidence négative importante sur les activités de la Société, sa situation financière, ses perspectives et/ou ses résultats d'exploitation. De plus, la Société pourrait ne pas être en mesure d'atteindre ses objectifs de croissance stratégiques si elle ne dispose pas des ressources en capital nécessaires pour financer sa stratégie de croissance interne et par acquisitions. En outre, le non-respect des clauses restrictives établies par les prêteurs de nouvelles facilités de crédit pourrait entraîner des pertes financières, une hausse des coûts ou des défauts croisés, ce qui pourrait avoir une incidence négative importante sur les activités, la situation financière, les perspectives et/ou les résultats d'exploitation de la Société. Les conditions de facilités de crédit autorisent la Société à assumer des dettes supplémentaires dans certaines circonstances, mais pourraient imposer certaines restrictions qui limiteront la capacité d'exploiter l'entreprise.

Litiges - La Société est assujettie à des risques juridiques en lien avec ses activités

La Société pourrait être impliquée dans des litiges ou des poursuites résultant de ses activités. De plus, particulièrement dans le cadre de ses efforts pour aligner la capacité et les coûts de la plateforme d'impression sur les volumes d'affaires, la Société risque d'être impliquée dans des litiges pour des cas de relations de travail. Du côté des secteurs de l'impression et de l'emballage, l'impression d'information erronée par la Société et du non-respect des spécifications d'un client pourraient conduire à la réception de réclamations. De même, lors de ses activités d'acquisitions, les passifs non identifiés et les obligations judiciaires importantes représentent également un risque en tant que successeur. Bien que la Société provisionne pour ces litiges, elle n'est pas assurée que toutes les réclamations sont provisionnées aux coûts de règlement, ayant potentiellement un effet défavorable additionnel sur le résultat net.

Régimes de retraite - L'effet de fluctuations majeures des marchés sur la solvabilité des régimes de retraite à prestation déterminée

Au 29 octobre 2023, la quasi-totalité des employés actifs de la Société participait à des régimes de retraite à cotisations définies. Toutefois, les risques relatifs aux régimes à prestations définies, ceux-ci étant présentement fermés, sont toujours assumés par la Société. La capitalisation des régimes de retraite à prestations définies est calculée selon des estimations actuarielles et est soumise aux restrictions découlant des règlements fiscaux et autres règlements pertinents. Les estimations actuarielles effectuées durant l'exercice tiennent compte d'hypothèses relatives aux prévisions salariales jusqu'à la retraite et du taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes. L'obligation au titre des prestations définies, la juste valeur des actifs des régimes et la composition des actifs des régimes sont mesurées à la date des états financiers annuels. La Société poursuit sa stratégie d'investissement afin de limiter l'exposition de ses actifs à des fluctuations majeures qui toucheraient la solvabilité des régimes.

Fiscalité - Des changements aux lois fiscales pourraient nuire à la rentabilité

La Société doit payer des impôts dans plusieurs juridictions. Divers facteurs pourraient faire augmenter les charges fiscales dans l'avenir, notamment des changements dans la composition du bénéfice dans des pays aux taux d'imposition différents. La Société se penche régulièrement sur ces questions pour déterminer si elle évalue correctement ses obligations fiscales. Des évaluations inexactes pourraient avoir des conséquences importantes sur ses activités, sa situation financière, ses perspectives ou ses résultats d'exploitation. Des changements aux lois ou à la manière dont les autorités fiscales les interprètent, dans certains cas avec effet rétroactif, pourraient avoir des conséquences. Par exemple, l'imposition d'impôts additionnels, la hausse du taux de l'impôt sur le revenu ou d'autres impôts ou l'abolition d'incitatifs fiscaux dont l'entreprise bénéficie dans un territoire où elle exerce ses activités pourraient faire augmenter le taux d'imposition effectif de la Société et nuire fortement à sa rentabilité. Tout changement aux lois fiscales, à l'interprétation qu'en font les autorités fiscales ou aux règles comptables pourrait avoir une incidence négative importante sur l'impôt dû au titre de périodes passées et futures. Enfin, des contrôles fiscaux dont l'entreprise pourrait faire l'objet dans l'un ou l'autre des territoires où elle exerce ses activités pourraient modifier défavorablement son taux d'imposition effectif, ce qui pourrait se répercuter négativement sur ses activités, sa situation financière, ses perspectives ou ses résultats d'exploitation.

Fiscalité - Des contestations d'autorités fiscales ou des modifications dans les taux d'imposition statutaires en vigueur

La Société estime que les frais déclarés par les différentes entités du groupe sont raisonnables, déductibles et que le coût et la déduction du coût en capital utilisés pour les biens amortissables de ces entités ont été calculés correctement. Dans le cours normal des activités de la Société, les autorités fiscales procèdent à des vérifications continues et, à cet égard, rien ne garantit que les autorités fiscales ne contesteront pas la position de la Société relativement à certaines questions fiscales. Si elles ont gain de cause, ces contestations pourraient avoir une incidence défavorable significative sur la Société, ses activités, son résultat net et sa situation financière, ainsi que sur le rendement pour les actionnaires.

Si les taux d'impôt d'une période future augmentaient ou diminuaient dans un territoire quelconque, la charge d'impôts sur le résultat de cette même période augmenterait ou diminuerait en conséquence. De plus, les actifs et passifs d'impôt différé augmenteraient ou diminueraient parallèlement aux hausses ou aux baisses de taux d'impôt, ce qui aurait des répercussions sur les impôts sur le résultat. Par ailleurs, une baisse ou une hausse du taux d'impôt se traduirait par une hausse ou une baisse du bénéfice net annuel comparativement à ce qu'il aurait été autrement.

Tests de dépréciation - Résultats des tests de dépréciation sur la valeur des actifs

Les normes IFRS exigent que la Société effectue des tests de dépréciation de l'actif à long terme s'il existe un quelconque indice qu'un actif ou un groupe d'actifs ait pu se déprécier. Toute baisse de valeur provenant des tests de dépréciation aurait un effet défavorable sur le résultat net de la Société, sans toutefois avoir un effet important sur sa conformité au ratio d'endettement qu'elle doit respecter aux termes de ses facilités de crédit actuelles ou sur sa capacité d'emprunt.

Détention du contrôle - Conflit d'intérêts entre l'actionnaire de contrôle et les autres actionnaires

Au 29 octobre 2023, Capinabel inc. détenait directement ou indirectement 14,62 % des actions en circulation et 73,81 % des droits de vote rattachés aux actions participantes en circulation de la Société. Toutes les actions de Capinabel inc. sont détenues par M. Rémi Marcoux, Mme Nathalie Marcoux, Mme Isabelle Marcoux et M. Pierre Marcoux, des sociétés qu'ils contrôlent et des fiducies dont ils sont les bénéficiaires. Étant donné la détention du contrôle de cet actionnaire, il est possible que dans certaines situations, les intérêts de l'actionnaire détenant le contrôle ne correspondent pas à ceux des autres détenteurs d'actions participantes de la Société.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef de la direction financière de la Société sont responsables de la mise en place et du respect des contrôles et procédures de communication de l'information au sein de la Société.

Nos contrôles et procédures de présentation de l'information sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous sommes tenus de fournir est consignée, traitée, résumée et rapportée au cours des délais prévus dans les lois sur les valeurs mobilières du Canada et que des contrôles et procédures sont élaborés pour s'assurer que cette information est accumulée et communiquée à la direction de manière à permettre la prise de décisions au moment opportun à l'égard de l'information à fournir.

L'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société a été évaluée au sens du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs (le « Règlement 52-109 ») au 29 octobre 2023. Sur la base de cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef de la direction financière de la Société ont conclu que la conception et le fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société étaient efficaces au 29 octobre 2023.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef de la direction financière de la Société sont responsables de la mise en place et du maintien d'un contrôle interne adéquat. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers consolidés conformément aux IFRS.

L'efficacité de la conception et du fonctionnement du CIIF a été évaluée au 29 octobre 2023, conformément au cadre et aux critères énoncés dans le document intitulé Internal Control - Integrated Framework qu'a publié le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« COSO ») en 2013, un modèle de contrôle reconnu, et aux exigences du Règlement 52-109. Sur la base de cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef de la direction financière de la Société ont conclu que la conception et le fonctionnement du CIIF étaient efficaces au 29 octobre 2023.

Tout système de contrôle interne, quelle que soit la qualité de sa conception, comporte des limites inhérentes. Par conséquent, même les systèmes considérés comme efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la présentation de l'information financière et de la préparation des états financiers.

Au cours de l'exercice clos le 29 octobre 2023, aucune modification touchant le CIIF qui a eu ou est susceptible d'avoir une incidence importante sur ce contrôle n'a été portée à l'attention de la direction de la Société, y compris le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef de la direction financière de la Société.

ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 3 novembre 2023, la Société a annoncé que *raddar*^{MC} sera déployé progressivement, entre février et mai 2024, dans toute la province de Québec, mettant fin aux activités de distribution du Publisac, ainsi que dans certaines régions de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. *raddar*^{MC} est un feuillet qui combine les circulaires de plusieurs détaillants en un seul produit imprimé, qui réduit considérablement le volume de papier utilisé. De plus, avec *raddar*^{MC}, les consommateurs peuvent bénéficier de la plateforme numérique *raddar.ca*.

Le 17 novembre 2023, la Société a annoncé qu'elle mettra progressivement fin aux activités de son usine d'emballage de Tomah (Wisconsin) en prévision de la fermeture complète de l'installation en février 2024. Les activités seront graduellement transférées vers d'autres usines du secteur de l'emballage dans le but d'optimiser le rendement de ses actifs, de réduire ses coûts et d'améliorer l'efficacité opérationnelle.

De plus, la Société annonce la mise en place d'un programme d'amélioration de sa profitabilité et de son bilan. Ce programme, s'échelonnant sur deux ans, devrait permettre de générer entre 20,0 millions \$ et 40,0 millions d'économies récurrentes et comprend 4 catégories d'actions principales : des réductions significatives de coûts fixes à travers l'organisation; des mesures décisives visant les activités moins performantes, par redressement ou consolidation; une réduction des coûts d'utilisation des matériaux; la vente de certains actifs immobiliers pour une valeur estimée à environ 100,0 millions \$.

Certaines de ces initiatives ont déjà mené à la comptabilisation de charges de dépréciation au cours de l'exercice 2023. D'autres charges, d'environ 9,0 millions \$, principalement des charges de réduction d'effectifs, seront comptabilisées au cours du premier trimestre de 2024.

PERSPECTIVES

Dans le secteur de l'emballage, nos investissements dans des solutions d'emballages durables nous positionnent bien pour l'avenir et devraient être un moteur clé de notre croissance à long terme. La conjoncture économique devrait toutefois continuer d'avoir un effet négatif sur la demande à court terme. Sur le plan de la profitabilité, malgré les pressions sur les volumes, nous prévoyons une hausse du résultat opérationnel avant amortissement ajusté pour l'exercice financier 2024 par rapport à l'exercice financier 2023.

Dans le secteur de l'impression, nous prévoyons une baisse de volumes dans la majorité de nos activités. Cette réduction de volumes anticipée devrait occasionner une diminution du résultat opérationnel avant amortissement ajusté de l'exercice financier 2024 par rapport à l'exercice financier 2023. Cette diminution devrait toutefois être atténuée par nos initiatives de réduction des coûts ainsi que par la poursuite du déploiement de *raddar*^{MC} qui nous permet de sécuriser nos activités d'impression de circulaires.

Finalement, en tenant compte de la conjoncture économique ainsi que des premiers bénéfices de notre programme d'amélioration de la profitabilité, nous prévoyons que le résultat opérationnel avant amortissement ajusté consolidé demeure au moins stable pour l'exercice financier 2024 par rapport à l'exercice financier 2023. De plus, nous prévoyons continuer à générer d'importants flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles qui nous permettront de réduire notre endettement net tout en poursuivant nos investissements stratégiques.

Au nom de la direction,

(s) Donald LeCavalier
Vice-président exécutif et chef de la direction financière

Le 12 décembre 2023

États financiers
CONSOLIDÉS
et notes afférentes

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés ci-joints de Transcontinental inc. sont sous la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société. Les états financiers consolidés incluent des montants établis par la direction selon des estimations qu'elle juge raisonnables et justes. Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction selon les Normes internationales d'information financière de comptabilité (« IFRS »).

Dans le cadre de ses responsabilités, la direction de Transcontinental inc. et de ses filiales met au point et améliore les systèmes comptables et de gestion en vue de fournir l'assurance raisonnable de la protection des actifs contre une perte éventuelle ou une utilisation non autorisée ainsi que de la fiabilité des registres comptables lors de la préparation des états financiers consolidés.

Le conseil d'administration de la Société assume la responsabilité des états financiers consolidés, surtout par l'entremise de son Comité d'audit. Le Comité d'audit rencontre chaque trimestre la direction ainsi que les auditeurs indépendants en vue de discuter des résultats de l'audit, du contrôle interne et de sujets touchant l'information financière. Les auditeurs indépendants nommés par les actionnaires peuvent s'adresser librement au Comité d'audit que la direction soit présente ou non.

Les présents états financiers consolidés ont été audités par le cabinet KPMG s.r.l. / s.e.n.c.r.l., dont le rapport est présenté à la page suivante.

Le président et chef de la direction,

(s) Thomas Morin

Le vice-président exécutif et chef de la direction financière,

(s) Donald LeCavalier



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L

Tour KPMG
Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal, (QC) H3A 0A3
Canada
Téléphone 514 840 2100
Télécopieur 514 840 2187

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Transcontinental inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Transcontinental inc. (l'« entité »), qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière au 29 octobre 2023 et au 30 octobre 2022;
- les états consolidés du résultat pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 29 octobre 2023 et au 30 octobre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de l'exercice clos le 29 octobre 2023. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport de l'auditeur.

Évaluation de la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésoreries auxquelles un goodwill est alloué

Description de la question

Nous attirons l'attention sur les notes 2 m), n) et v), 7 et 16 des états financiers. Le solde du goodwill s'établit à 1 194,9 millions de dollars. Le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est alloué aux unités génératrices de trésoreries (« UGT ») ou au groupe d'UGT qui bénéficient des synergies du regroupement.

Une UGT (ou un groupe d'UGT) à laquelle un goodwill a été alloué est soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des changements de situation indiquent une dépréciation potentielle. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'une UGT (ou d'un groupe d'UGT) excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées au résultat net.

La valeur recouvrable d'une UGT (ou d'un groupe d'UGT) représente la plus élevée de sa valeur d'utilité et de sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. Dans la détermination de la valeur d'utilité, l'entité utilise des hypothèses importantes incluant le taux d'actualisation et les flux de trésorerie futurs estimés. Dans la détermination de la juste valeur diminuée des coûts de sortie, l'entité utilise des hypothèses importantes incluant les multiples de capitalisation et les prévisions budgétaires du résultat opérationnel avant amortissement.

Raisons pour lesquelles il s'agit d'une question clé de l'audit

Nous avons déterminé que l'évaluation de la valeur recouvrable des groupes d'UGT auxquelles un goodwill est alloué constituait une question clé de l'audit. Cette question représente un aspect présentant un risque important d'anomalies significatives pour certaines UGT (ou groupe d'UGT) en raison de l'ampleur du goodwill et du degré élevé d'incertitude relative aux estimations dans la détermination de la valeur recouvrable. De plus, des jugements importants de la part des auditeurs et des compétences et connaissances spécialisées ont été nécessaires à l'évaluation des résultats de nos procédures d'audit en raison de la sensibilité de la détermination de la valeur recouvrable de certaines UGT (ou groupe d'UGT) à des changements mineurs dans les hypothèses importantes.

Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question clé de l'audit.

Nous avons évalué le caractère approprié des flux de trésorerie futurs estimés et les prévisions budgétaires du résultat opérationnel avant amortissement utilisés pour établir la valeur recouvrable des UGT (ou d'un groupe d'UGT) en les comparant aux flux de trésorerie et au résultat opérationnel avant amortissement historiques réels de l'entité. Nous avons tenu compte des changements dans les situations ou les événements touchant les UGT (ou un groupe d'UGT) pour apprécier les ajustements apportés par l'entité pour arriver aux flux de trésorerie futurs estimés et prévisions budgétaires du résultat opérationnel avant amortissement devant être généré par les UGT (ou par un groupe d'UGT), ou l'absence de tels ajustements.

Nous avons comparé les prévisions historiques des flux de trésorerie futurs estimés et des prévisions budgétaires du résultat opérationnel avant amortissement aux résultats réels afin d'évaluer la capacité de l'entité à faire preuve de précision dans l'élaboration des flux de trésorerie futurs estimés ou prévisions budgétaires du résultat opérationnel avant amortissement.

Nous avons demandé à des professionnels en évaluation possédant des compétences et des connaissances spécialisées de participer à la mission. Ces professionnels nous ont aidé :

- à évaluer le caractère approprié des taux d'actualisation en les comparant à des fourchettes de taux d'actualisation développées indépendamment à partir de données de marché accessibles au public pour des entités comparables;
- à évaluer le caractère approprié des multiples de capitalisation en les comparant à des données de marché publiées pour des entités comparables;
- à évaluer le caractère raisonnable de l'estimation de la valeur recouvrable de l'ensemble des UGT (ou des groupes d'UGT) de l'entité en comparant la somme de l'ensemble des valeurs recouvrables avec la capitalisation boursière de l'entité et en comparant le multiple de la somme des prévisions budgétaires du résultat opérationnel avant amortissement aux multiples du résultat opérationnel avant amortissement publiés pour des entités comparables.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes;
- des informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « rapport annuel 2023 », autre que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir les informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « rapport annuel 2023 », autre que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états, après la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;



Page 6

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- Nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'entité du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport de l'auditeur parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur est délivré est Dominique Hamel.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.**

Montréal, Canada

Le 12 décembre 2023

*CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A119178

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT

Exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

	Notes	29 octobre 2023	30 octobre 2022
Revenus		2 940,6 \$	2 956,1 \$
Charges opérationnelles	5	2 494,1	2 509,4
Frais de restructuration et autres coûts (revenus)	6	21,7	(2,5)
Dépréciation d'actifs	13 & 15	25,2	—
Résultat opérationnel avant amortissement		399,6	449,2
Amortissement	8	234,9	231,9
Résultat opérationnel		164,7	217,3
Frais financiers nets	9	66,3	40,0
Résultat avant impôts sur le résultat		98,4	177,3
Impôts sur le résultat	10	12,5	36,5
Résultat net		85,9	140,8
Participation ne donnant pas le contrôle		0,1	(0,4)
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société		85,8 \$	141,2 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société par action - de base et dilué		0,99 \$	1,63 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation - de base et dilué (en millions)		86,6	86,8

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022
(en millions de dollars canadiens)

	Notes	29 octobre 2023	30 octobre 2022
Résultat net		85,9 \$	140,8 \$
Autres éléments du résultat global			
Éléments qui peuvent être reclassés au résultat net			
Variation nette liée aux couvertures de flux de trésorerie			
Variation nette de la juste valeur des dérivés désignés - risque de change	28	8,1	(17,5)
Variation nette de la juste valeur des dérivés désignés - risque de taux d'intérêt	28	4,1	2,5
Reclassement de la variation nette de la juste valeur des dérivés désignés portée au résultat net au cours de l'exercice		(1,3)	1,0
Impôts (recouvrement d'impôts) sur le résultat y afférents		2,9	(3,7)
	23	8,0	(10,3)
Écarts de conversion cumulés			
Gains nets de change latents sur la conversion des états financiers des établissements étrangers		33,2	119,2
Pertes nettes sur la couverture de l'investissement net dans les établissements étrangers	28	(14,0)	(35,3)
Impôts sur le résultat y afférents		0,1	1,1
	23	19,1	82,8
Éléments qui ne seront pas reclassés au résultat net			
Variations liées aux régimes à prestations définies			
Écarts actuariels au titre des régimes à prestations définies	26	(14,7)	(14,2)
Recouvrement d'impôts sur le résultat y afférents		(3,9)	(3,7)
	23	(10,8)	(10,5)
Autres éléments du résultat global	23	16,3	62,0
Résultat global		102,2 \$	202,8 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	Capital social	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 30 octobre 2022		636,6 \$	0,9 \$	1 219,0 \$	20,7 \$	1 877,2 \$	1 882,0 \$
Résultat net		—	—	85,8	—	85,8	85,9
Autres éléments du résultat global	23	—	—	—	16,3	16,3	16,3
Apports des actionnaires et contributions aux actionnaires							
Dividendes	21	—	—	(78,0)	—	(78,0)	(78,0)
Solde au 29 octobre 2023		636,6 \$	0,9 \$	1 226,8 \$	37,0 \$	1 901,3 \$	1 906,2 \$
Solde au 31 octobre 2021		640,0 \$	0,9 \$	1 159,5 \$	(41,3) \$	1 759,1 \$	1 764,3 \$
Résultat net		—	—	141,2	—	141,2	140,8
Autres éléments du résultat global	23	—	—	—	62,0	62,0	62,0
Apports des actionnaires et contributions aux actionnaires							
Rachat d'actions	21	(3,4)	—	(3,6)	—	(7,0)	(7,0)
Dividendes	21	—	—	(78,1)	—	(78,1)	(78,1)
Solde au 30 octobre 2022		636,6 \$	0,9 \$	1 219,0 \$	20,7 \$	1 877,2 \$	1 882,0 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 29 octobre 2023 et au 30 octobre 2022
(en millions de dollars canadiens)

	Notes	Au 29 octobre 2023	Au 30 octobre 2022
Actifs courants			
Trésorerie		137,0 \$	45,7 \$
Débiteurs	11	514,7	575,7
Impôts sur le résultat à recevoir		37,0	12,2
Stocks	12	391,1	479,3
Frais payés d'avance et autres actifs courants		20,6	21,8
		1 100,4	1 134,7
Immobilisations corporelles	13	796,5	756,0
Actifs au titre de droits d'utilisation	14	98,6	140,8
Immobilisations incorporelles	15	447,1	519,6
Goodwill	16	1 194,9	1 181,7
Impôts différés	10	30,4	37,5
Autres éléments d'actif	17	32,4	30,7
		3 700,3 \$	3 801,0 \$
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer	18	465,5 \$	492,2 \$
Impôts sur le résultat à payer		24,8	7,0
Revenus reportés et dépôts		10,4	11,8
Portion courante de la dette à long terme	19	2,1	10,7
Portion courante des obligations locatives	24	23,5	25,3
		526,3	547,0
Dette à long terme	19	937,8	979,3
Obligations locatives	24	94,6	135,0
Impôts différés	10	89,8	126,0
Autres éléments du passif	20	145,6	131,7
		1 794,1	1 919,0
Capitaux propres			
Capital social	21	636,6	636,6
Surplus d'apport		0,9	0,9
Résultats non distribués		1 226,8	1 219,0
Cumul des autres éléments du résultat global	23	37,0	20,7
Attribuables aux actionnaires de la Société		1 901,3	1 877,2
Participation ne donnant pas le contrôle		4,9	4,8
		1 906,2	1 882,0
		3 700,3 \$	3 801,0 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022
(en millions de dollars canadiens)

	Notes	29 octobre 2023	30 octobre 2022
Activités opérationnelles			
Résultat net		85,9 \$	140,8 \$
Ajustements pour rapprocher le résultat net et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles :			
Dépréciation d'actifs	13 & 15	25,2	—
Amortissement	8	234,9	231,9
Frais financiers de la dette à long terme et des obligations locatives	9	55,5	36,8
Gains nets sur cession d'actifs		(8,2)	(6,0)
Impôts sur le résultat	10	12,5	36,5
Variation nette de change et autres		4,1	(4,8)
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles avant variation des éléments hors caisse liés aux opérations et des impôts sur le résultat payés			
		409,9	435,2
Variation des éléments hors caisse liés aux opérations	24	110,8	(129,5)
Impôts sur le résultat payés		(48,4)	(84,9)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
		472,3	220,8
Activités d'investissement			
Regroupements d'entreprises, nets de la trésorerie acquise		0,3	(124,8)
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(145,3)	(117,1)
Cessions d'immobilisations corporelles		12,0	9,8
Augmentation des immobilisations incorporelles		(32,2)	(25,3)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
		(165,2)	(257,4)
Activités de financement			
Augmentation de la dette à long terme	24	—	200,0
Remboursement de la dette à long terme	24	(2,6)	(330,6)
(Diminution) augmentation nette des facilités de crédit	24	(58,1)	127,0
Frais financiers payés sur la dette à long terme et les facilités de crédit	24	(49,5)	(34,7)
Remboursement du principal sur les obligations locatives	24	(24,8)	(24,3)
Intérêts payés sur les obligations locatives	24	(3,3)	(3,2)
Dividendes	21	(78,0)	(78,1)
Rachat d'actions	21	—	(7,0)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
		(216,3)	(150,9)
Incidence des écarts de taux de change sur la trésorerie libellée en monnaies étrangères			
		0,5	2,1
Variation nette de la trésorerie			
		91,3	(185,4)
Trésorerie au début de l'exercice			
		45,7	231,1
Trésorerie à la fin de l'exercice			
		137,0 \$	45,7 \$
Activités d'investissement sans effet sur la trésorerie			
Variation nette des acquisitions d'immobilisations financées par des créditeurs			
		6,9 \$	3,7 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

Transcontinental inc. (la « Société ») est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Les actions à droit de vote subalterne catégorie A et les actions catégorie B se négocient à la Bourse de Toronto. Le siège social de la Société est situé au 1, Place Ville Marie, bureau 3240, Montréal (Québec), Canada, H3B 0G1.

La Société est un chef de file en emballage souple en Amérique du Nord et le plus important imprimeur au Canada. La Société exerce principalement ses activités au Canada, aux États-Unis, en Amérique latine et au Royaume-Uni, dans trois secteurs distincts : le secteur de l'emballage, le secteur de l'impression et le secteur des médias. Les principales activités de la Société sont décrites à la note 3 « Information sectorielle ».

Le conseil d'administration de la Société a approuvé les présents états financiers annuels consolidés le 12 décembre 2023.

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes internationales d'informations financières de comptabilité (« IFRS »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Les états financiers consolidés IFRS ont été établis conformément aux principales méthodes comptables ci-dessous :

a) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis selon la méthode du coût historique, sauf pour ce qui est des éléments suivants :

- les instruments financiers dérivés et les contreparties conditionnelles qui ont été évalués selon leur juste valeur;
- le passif lié à la rémunération à base d'action qui a été évalué selon IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*;
- les passifs au titre des régimes à prestations définies, qui sont constatés au net de la juste valeur des actifs des régimes à prestations définies et de la valeur actualisée des obligations liées à ces régimes; et
- les obligations locatives qui ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs.

b) Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales. Les méthodes comptables décrites ont été appliquées de manière constante et uniforme par toutes les filiales pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés.

Les filiales représentent toutes les entités que la Société contrôle. Il y a contrôle lorsque la Société est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice, et qu'elle a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer considérablement sur le montant des rendements qu'elle obtient. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle, et cessent d'être consolidées à la date à laquelle le contrôle prend fin. Au besoin, des ajustements sont apportés aux états financiers des filiales afin que leurs méthodes comptables soient conformes à celles de la Société. Une entité consolidée intégralement mais qui n'est pas détenue en totalité par la Société donne lieu à une participation ne donnant pas le contrôle qui est présentée distinctement à l'état consolidé du résultat et à l'état consolidé de la situation financière. Les transactions et soldes intragroupe ont été éliminés à la consolidation.

Les principales filiales détenues par la Société sont les suivantes :

	Détention (en %)
Imprimeries Transcontinental inc. (Canada)	100,0
Imprimeries Transcontinental 2007 inc. (Québec)	100,0
Imprimeries Transcontinental 2005 S.E.N.C. (Québec)	100,0
Transcontinental Printing Corporation (Delaware)	100,0
Médias Transcontinental inc. (Québec)	100,0
Médias Transcontinental S.E.N.C. (Québec)	100,0
TC Transcontinental Packaging Inc. (Delaware)	100,0
Transcontinental Holding Corp (Delaware)	100,0
Transcontinental US LLC (Delaware)	100,0

c) Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, et leurs résultats d'opérations sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date d'acquisition. La contrepartie transférée correspond au total de la juste valeur des actifs acquis, des instruments de capitaux propres émis, des passifs contractés ou repris par la Société et des contreparties conditionnelles, à la date d'acquisition, en échange du contrôle de l'entité acquise. Dans le cas de regroupements d'entreprises à moins de 100 %, une participation ne donnant pas le contrôle est évaluée soit à la juste valeur, soit à la quote-part de la participation ne donnant pas le contrôle dans l'actif net identifiable de l'entité acquise. Le choix de la base d'évaluation se fait transaction par transaction.

L'excédent de la contrepartie transférée et du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise sur la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge est comptabilisé à titre de goodwill. Si la juste valeur de l'actif net acquis excède le coût du regroupement d'entreprises, l'excédent (« goodwill négatif ») est comptabilisé directement au résultat net à titre de profit sur acquisition à des conditions avantageuses. Les coûts de transaction attribuables à l'acquisition sont comptabilisés au résultat net au moment où ils sont engagés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

c) Regroupements d'entreprises (suite)

Si l'accord comprend une contrepartie conditionnelle, celle-ci est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition et est ajoutée à la contrepartie transférée, et un passif du même montant est comptabilisé. Toute variation ultérieure de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle sera comptabilisée au résultat net sous la ligne « Frais de restructuration et autres coûts (revenus) ».

Si la comptabilisation initiale du regroupement d'entreprises est inachevée au moment de la publication de l'information financière pour la période au cours de laquelle l'acquisition survient, la Société présente les montants provisoires pour les éléments pour lesquels l'évaluation est inachevée. L'achèvement de l'évaluation de ces éléments sera pris en compte à titre d'ajustement des actifs acquis et des passifs assumés au cours de la période d'évaluation, et les ajustements devront être appliqués rétroactivement. La période d'évaluation correspond à la période entre la date d'acquisition et la date à laquelle la Société a reçu les informations complètes sur les faits et circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition.

Si un regroupement d'entreprises est réalisé en étapes, la Société réévalue la part qu'elle détenait au préalable dans l'entité acquise à la juste valeur à la date d'acquisition et inscrit le profit ou la perte en résultant, s'il y a lieu, au résultat net.

d) Constatation des revenus

La Société comptabilise les revenus tirés de la vente de biens et de la prestation de services lorsque le contrôle d'un bien ou service a été transféré au client.

La Société établit les revenus à constater en suivant les étapes suivantes : 1) Identification du contrat avec le client, 2) Identification des obligations de prestation au contrat, 3) Détermination du prix de transaction, 4) Allocation du prix de transaction aux obligations de prestation, et 5) Constatation des revenus lorsque la Société satisfait une obligation de prestation.

La Société a établi que le contrat aux fins de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, est habituellement un bon de commande, incluant les conditions de vente y étant associées, ou une combinaison d'un bon de commande et d'un contrat. Dans le secteur de l'impression, certains contrats contiennent plus d'une obligation de prestation, notamment lorsque le contrat prévoit des services d'impression, ainsi que des services de distribution et de prémédia. Dans le secteur de l'emballage, les contrats contiennent habituellement une seule obligation de prestation, soit la vente de produits finis. Plusieurs contrats de la Société contiennent une contrepartie variable, qui peut prendre la forme d'un programme incitatif, d'un programme de remises établies selon les quantités achetées, ou d'autres rabais octroyés au client. La Société estime les contreparties variables en utilisant la méthode du montant le plus probable et réduit les revenus du montant estimé. Compte tenu de la nature des produits sur mesure vendus par la Société, les retours ne sont pas significatifs.

Dans les secteurs de l'emballage et de l'impression, les revenus sont constatés comme suit :

- Produits d'emballage
Les revenus liés aux produits d'emballage sont constatés au moment du transfert du contrôle des produits au client qui est habituellement au moment où les produits sont expédiés ou livrés selon l'entente conclue avec le client.
- Services d'impression
Les revenus provenant de la vente de services d'impression sont constatés au moment du transfert du contrôle des produits au client qui est habituellement au moment où les produits sont expédiés ou livrés selon l'entente conclue avec le client.
- Revenus de distribution
Les revenus de distribution de porte en porte sont constatés progressivement durant la livraison du matériel publicitaire.
- Revenus de prémédia
Les revenus de prémédia sont constatés à un moment précis lorsque les services ont été rendus.
- Pour certains contrats provenant de la vente de produits d'emballage et de services d'impression en vertu desquels la Société fournit des produits sur mesure ou des services et pour lesquels elle a un droit exécutoire de recevoir le paiement en contrepartie de la prestation effectuée, les critères permettant de constater les revenus progressivement sont rencontrés et nécessitent en conséquence la comptabilisation des revenus selon cette méthode. Cependant, la Société a déterminé que la valeur de ces contrats n'était pas significative.

Dans le secteur des médias, les revenus sont constatés comme suit :

- Revenus de publicité et de vente de livres
Les revenus sont constatés à la date de parution pour les revenus de publicité et au moment de la livraison, déduction faite d'une provision pour retours en ce qui concerne les ventes de livres.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

e) Impôts sur le résultat

La Société comptabilise les impôts sur le résultat selon la méthode du passif fiscal. La charge d'impôts représente la somme de l'impôt exigible et de l'impôt différé. Elle est comptabilisée aux résultats, sauf dans la mesure où elle se rapporte à des éléments constatés directement dans les capitaux propres, auquel cas elle est comptabilisée dans les capitaux propres.

i) Impôt exigible

L'impôt exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du résultat imposable de la période, d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture des états financiers, et il comprend également tout ajustement de la charge ou du recouvrement d'impôt concernant les exercices antérieurs. Le résultat imposable diffère du résultat comptabilisé à l'état consolidé du résultat en raison d'éléments de produits et de charges qui sont imposables ou déductibles au cours d'autres périodes, ou d'éléments qui ne seront jamais imposables, ni déductibles.

ii) Impôt différé

L'impôt différé est déterminé en fonction des différences temporaires entre les valeurs comptables et les bases fiscales des actifs et passifs, et est mesuré aux taux d'impôt qui devraient s'appliquer dans la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, en fonction des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture des états financiers.

Aucun impôt différé n'est comptabilisé relativement aux différences temporaires suivantes : la comptabilisation initiale d'actifs ou de passifs dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui ne touche ni le résultat comptable, ni le résultat imposable, ainsi que les différences qui se rapportent à des participations dans des filiales, dans la mesure où il est probable que ces différences ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. En outre, aucun impôt différé n'est comptabilisé au titre des différences temporaires qui résultent de la comptabilisation initiale du goodwill. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque fin de période et une réduction de la valeur comptable des actifs d'impôt différé est comptabilisée lorsqu'il est probable que ces actifs ne seront pas réalisés.

f) Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale est comptabilisée lorsqu'il y a une assurance raisonnable que la Société satisfait aux exigences du programme de subvention approuvé et que la Société, en se fondant sur le jugement de la direction, a une certitude raisonnable que l'aide gouvernementale sera reçue. L'aide gouvernementale liée aux charges d'exploitation, incluant les subventions salariales, est portée en déduction des charges connexes. Les crédits d'impôt à l'investissement liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont constatés en réduction du coût de l'actif sous-jacent. Les crédits d'impôt à l'investissement liés aux charges opérationnelles sont constatés en réduction de ces dernières. L'aide gouvernementale liée à l'édition est constatée en réduction des coûts d'édition.

g) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements très liquides ayant une échéance initiale de moins de trois mois.

h) Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux montants. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti, et comprend le coût d'acquisition des matières premières et les coûts de transformation, tels la main d'œuvre directe et une portion des frais généraux de production. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

i) Rabais des fournisseurs

La Société comptabilise les rabais des fournisseurs en réduction du coût des biens ou services reçus et réduit les charges opérationnelles figurant à l'état consolidé du résultat et les stocks connexes figurant à l'état consolidé de la situation financière. Ces rabais sont estimés en fonction des volumes d'achats prévus.

j) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul de l'amortissement et des dépréciations. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'immobilisation corporelle.

Les coûts, tels que les coûts d'emprunt, directement encourus pour l'acquisition ou la construction d'immobilisations corporelles, sont capitalisés jusqu'à ce que l'actif soit prêt pour son utilisation prévue, et sont amortis sur la durée d'utilité de l'actif correspondant. Les immobilisations corporelles en cours de construction ne sont pas amorties tant qu'elles ne sont pas mises en service.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, sur les durées d'utilité estimatives suivantes :

Bâtiments	20-40 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Matériel de production	3-15 ans
Autres équipements	2-5 ans

Lorsque des parties importantes d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme une composante distincte de l'actif, et amorties sur leur durée d'utilité respective.

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont révisés et ajustés prospectivement, le cas échéant, à chaque date de clôture des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

j) Immobilisations corporelles (suite)

Les gains et pertes résultant de la disposition d'une immobilisation corporelle sont déterminés par différence entre la juste valeur du produit de la sortie et la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle disposé et sont comptabilisés directement au résultat net sous la ligne « Frais de restructuration et autres coûts (revenus) » (note 6).

k) Contrats de location

La Société doit apprécier, à la date de passation d'un contrat, si ce dernier est ou contient un contrat de location en déterminant si le contrat lui confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps, en échange d'une contrepartie.

À la date de début du contrat de location, la Société doit comptabiliser un actif au titre de droits d'utilisation et une obligation locative.

L'actif au titre de droits d'utilisation est initialement évalué au coût de l'obligation locative correspondante, ajusté de tout montant de loyers versés à la date de début du contrat ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus, et, le cas échéant, majoré des coûts directs initiaux engagés et de l'estimation des coûts à engager pour le démantèlement et l'enlèvement du bien sous-jacent ainsi que pour la restauration du site sur lequel il est situé. L'actif au titre de droits d'utilisation est ultérieurement évalué au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, si applicable. Le droit d'utilisation est amorti selon la méthode d'amortissement linéaire depuis la date de début jusqu'à la fin de la durée du bail, sauf si le contrat de location transfère la propriété de l'actif sous-jacent à la Société à la fin de la durée du bail ou le coût de l'actif du droit d'utilisation reflète que la Société exercera une option d'achat. Dans ce cas, le droit d'utilisation sera amorti sur la durée d'utilité de l'actif sous-jacent, qui est déterminée sur la même base que celle des immobilisations corporelles. De plus, l'actif du droit d'utilisation est périodiquement réduit des pertes de valeur, le cas échéant, et ajustées pour certaines réévaluations du passif locatif. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont soumis à un test de dépréciation à chaque date de clôture des états financiers s'il existe une indication de dépréciation potentielle.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs en utilisant le taux d'emprunt marginal de la Société à la date de passation du contrat, sauf s'il est possible de déterminer le taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les paiements de loyers sont actualisés sur la durée du contrat de location, ce qui comprend la durée fixe et les options de renouvellement et de terminaison que la Société a la certitude raisonnable d'exercer.

Les principaux paiements inclus dans l'évaluation initiale de l'obligation locative sont les paiements fixes, déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir, et les paiements de loyers variables en fonction d'un indice ou d'un taux. Par la suite, l'obligation locative est évaluée au coût amorti selon la méthode des intérêts effectifs, laquelle se traduit par une augmentation de la valeur comptable de l'obligation locative reflétant les intérêts et par une diminution de la valeur comptable reflétant les paiements de loyers versés.

L'obligation locative fait l'objet d'une réévaluation, avec un ajustement correspondant à l'actif au titre de droits d'utilisation, lors des situations suivantes :

- Un changement est apporté dans la durée du contrat de location et/ou dans l'appréciation d'exercer ou non une option d'achat, de prolongation ou de résiliation, auquel cas la Société réévalue l'obligation locative en actualisant les nouveaux paiements de loyers futurs au moyen d'un taux d'actualisation révisé;
- Un changement est attendu dans les paiements de loyers futurs en raison de la variation d'un indice ou d'un taux utilisé pour déterminer les paiements variables, auquel cas la Société réévalue l'obligation locative en actualisant les nouveaux paiements de loyers futurs à l'aide du même taux d'actualisation utilisé lors de son évaluation initiale; et
- Tout autre changement ne menant pas à la comptabilisation d'un contrat de location distinct, auquel cas la Société réévalue l'obligation locative en actualisant les paiements de loyers révisés sur la base d'un taux d'actualisation également révisé.

Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux, et que la Société a choisi d'exclure de la définition des composantes locatives traitées sous IFRS 16, ne sont pris en compte ni dans l'évaluation initiale de l'actif au titre de droits d'utilisation, ni dans celle de l'obligation locative. Ces composantes non locatives continuent d'être comptabilisées en charges à l'état consolidé du résultat, sous le poste « Charges opérationnelles », lorsqu'elles sont engagées.

Tel que permis par l'IFRS 16, la Société a également fait le choix de ne pas comptabiliser d'actif au titre de droits d'utilisation et d'obligation locative pour tous les nouveaux contrats de location à court terme (définis comme ayant une durée de moins de 12 mois) ou pour ceux dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Ces contrats locatifs sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat avec la charge correspondante reflétée à l'état consolidé du résultat, sous le poste « Charges opérationnelles », lorsque engagée.

Dans le tableau consolidé des flux de trésorerie, les sorties de trésorerie se rapportant à la charge d'intérêts sur l'obligation locative ainsi que celles reliées au principal de l'obligation locative sont présentées dans les activités de financement. Les paiements de loyers au titre de contrats de location à court terme, contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et composantes non-locatives sont présentés dans les activités opérationnelles.

l) Immobilisations incorporelles

i) Immobilisations incorporelles identifiables acquises lors d'un regroupement d'entreprises

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises lors d'un regroupement d'entreprises sont inscrites à la juste valeur au moment de l'acquisition, et elles sont comptabilisées au coût diminué du cumul de l'amortissement et des dépréciations par la suite.

ii) Immobilisations incorporelles générées en interne

Les immobilisations incorporelles générées en interne consistent en des coûts de prépublication d'ouvrages, des coûts liés à des projets en technologie, autres que les coûts de configuration ou de personnalisation dans le cadre d'un accord d'infonuagique, et des coûts liés au développement et à la création de nouveaux produits. Le coût d'une immobilisation incorporelle générée en interne comprend tous les coûts directement attribuables nécessaires pour créer, produire et préparer l'immobilisation afin qu'elle puisse être exploitée de la manière prévue par la direction.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

l) Immobilisations incorporelles (suite)

ii) Immobilisations incorporelles générées en interne (suite)

Les dépenses engagées dans le cadre d'activités de recherche sont comptabilisées en charges dans la période au cours de laquelle elles sont engagées. Les dépenses engagées dans le cadre d'activités de développement sont aussi comptabilisées en charges dans la période au cours de laquelle elles sont engagées, sauf si elles démontrent tous les critères de comptabilisation à l'actif. Le montant initial comptabilisé à titre d'immobilisation incorporelle générée en interne est égal à la somme des dépenses engagées à partir de la date à laquelle l'actif a satisfait pour la première fois à tous les critères de comptabilisation à l'actif.

Les dépenses de configuration ou de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique qui ne satisfont pas aux critères d'inscription à l'actif sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle elles sont engagées.

Après leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles générées en interne sont comptabilisées au coût diminué du cumul de l'amortissement et des dépréciations.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties selon les modes et durées d'utilité estimatives suivants :

	Durée / Taux	Mode
Relations avec les clients	4-12 ans	Linéaire
Coûts de prépublication d'ouvrages	Maximum 7 ans	En fonction de la durée de vie estimative de l'ouvrage
Titres d'ouvrages pédagogiques	6-9 ans	En fonction de la durée de vie estimative de l'ouvrage
Contrats d'impression acquis	Durée du contrat	Linéaire
Droits de premier refus	Durée du contrat	Linéaire
Ententes de non-concurrence	2-5 ans	Linéaire
Coûts liés à des projets en technologie	3-7 ans	Linéaire
Coûts de développement	3 ans	Linéaire

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont révisés et ajustés prospectivement, le cas échéant, à chaque date de clôture des états financiers.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties. Elles comprennent principalement des noms commerciaux acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises d'édition de livres. La valeur attribuée aux noms commerciaux est fondée sur la réputation qu'une publication s'est bâtie historiquement. Étant donné que cette valeur n'est pas affectée par le passage du temps, il est impossible de la répartir systématiquement dans le temps. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumises à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des changements de situation indiquent une dépréciation potentielle.

iii) Goodwill

Le goodwill est comptabilisé au coût, qui représente l'excédent de la contrepartie transférée et du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise sur la juste valeur des actifs nets identifiables de l'entité acquise, et au coût diminué du cumul des dépréciations par la suite. Le goodwill a une durée d'utilité indéterminée et n'est pas amorti. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment si des événements indiquent qu'il pourrait s'être déprécié.

m) Dépréciation d'actifs non financiers

La Société passe en revue la valeur comptable de ses actifs non financiers autres que ses stocks et ses actifs d'impôt différé à chaque date de clôture des états financiers, afin de déterminer s'il existe une indication de dépréciation potentielle.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises sont attribuées aux unités génératrices de trésorerie (« UGT »), et sont soumises à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des changements de situation indiquent une dépréciation potentielle. Si de tels changements existent, leur valeur recouvrable est estimée.

Le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est alloué, à compter de la date d'acquisition, aux groupes d'UGT qui bénéficieront des synergies du regroupement. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs non financiers qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs. Chaque groupe d'UGT auquel le goodwill est affecté ne peut être plus grand qu'un secteur opérationnel, et représente le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi dans le cadre de la gestion interne.

La valeur recouvrable d'une UGT (ou groupe d'UGT) représente la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. La valeur d'utilité est déterminée à l'aide de l'actualisation des flux de trésorerie futurs estimés, par application d'un taux d'actualisation qui reflète les appréciations actuelles du marché, la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques liés à l'UGT (ou groupe d'UGT).

La juste valeur diminuée des coûts de sortie est établie à l'aide de multiples de capitalisation appliqués aux prévisions budgétaires du résultat opérationnel avant amortissement (bénéfice avant impôts, intérêts et amortissement (« BAIIA »)) de l'UGT ou du groupe d'UGT en cause pour l'exercice suivant.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

m) Dépréciation d'actifs non financiers (suite)

Les actifs corporatifs de la Société ne génèrent pas d'entrées de flux de trésorerie séparés. Ils sont testés pour fins de dépréciation au niveau de regroupement d'UGT le plus bas auquel ils peuvent être alloués de façon raisonnable et constante d'une période à l'autre. S'il y a un indicateur qu'un actif corporatif pourrait être déprécié, alors la valeur recouvrable est déterminée au niveau de l'UGT (ou groupe d'UGT) auquel il a été alloué.

Sauf en cas d'indicateur de dépréciation identifié au cours de l'exercice qui nécessiterait que la Société procède à un test à une date antérieure à celle prévue annuellement, la Société effectue le test annuel de dépréciation au cours du dernier trimestre de chaque exercice en se basant sur la valeur nette comptable des actifs de la Société au premier jour du dernier trimestre de chaque exercice.

Le calcul détaillé le plus récent effectué lors d'une période antérieure de la valeur recouvrable d'une UGT (ou groupe d'UGT) à laquelle un goodwill a été alloué peut être utilisé dans le test de dépréciation de cette UGT (ou groupe d'UGT) au cours de la période considérée, à condition que tous les critères suivants soient satisfaits :

- les actifs et les passifs constituant l'UGT (ou le groupe d'UGT) n'ont pas sensiblement varié depuis le calcul le plus récent de la valeur recouvrable;
- le calcul le plus récent de la valeur recouvrable a abouti à un montant qui excède, de façon substantielle, la valeur comptable de l'UGT (ou du groupe d'UGT);
- sur la base d'une analyse des événements qui se sont produits et de l'évolution des circonstances depuis le calcul le plus récent de la valeur recouvrable, il est très peu probable qu'une détermination actuelle de la valeur recouvrable aboutirait à un montant inférieur à la valeur comptable actuelle de l'UGT (ou du groupe d'UGT).

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif, d'une UGT (ou groupe d'UGT) excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées au résultat net. Les pertes de valeur comptabilisées sont d'abord réparties en réduction de la valeur comptable du goodwill affecté aux UGT (ou groupe d'UGT), puis en réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT (ou groupe d'UGT) au prorata. Les pertes de valeur liées au goodwill ne sont pas reprises. Les actifs non financiers ayant subi des pertes de valeur au cours de périodes antérieures sont réévalués à chaque date de clôture, afin de déterminer s'il existe des indications qui confirment que la perte a diminué ou bien qu'elle n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a des changements dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable, et que ces changements seront soutenus dans le futur. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

n) Coûts d'acquisition de contrats

Les coûts d'acquisition de contrats sont amortis selon le mode linéaire sur la durée du contrat, en réduction des revenus. Lorsque des changements importants affectent les contrats sous-jacents, incluant une réduction de la rentabilité prévue, la Société évalue la valeur de réalisation des coûts d'acquisition de contrats afin de déterminer si ceux-ci ont subi une perte de valeur. Les coûts d'acquisition de contrats sont inclus dans les autres éléments d'actif à l'état consolidé de la situation financière.

o) Provisions

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'événements passés, lorsqu'il est probable qu'une sortie de fonds soit nécessaire pour éteindre l'obligation, et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant comptabilisé à titre de provision correspond à la meilleure estimation de la Société de l'obligation actuelle à la date de clôture des états financiers. Lorsque l'effet de l'actualisation est important, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie attendus à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles, par le marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques au passif. Les principales provisions de la Société sont liées aux coûts de restructuration et aux contrats déficitaires. Les provisions sont révisées à chaque date de clôture des états financiers et les modifications aux estimations sont reflétées dans l'état consolidé du résultat.

i) Restructurations

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque la Société a un plan formel et détaillé sur la restructuration, et qu'une attente fondée a été créée chez les personnes concernées, soit en débutant l'exécution du plan ou soit en annonçant les principales caractéristiques de ce dernier. Les pertes opérationnelles futures ne font l'objet d'aucune provision.

ii) Contrats déficitaires

Une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée lorsque la Société est en présence d'un contrat en vertu duquel il est plus probable qu'improbable que les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles seront supérieurs aux avantages économiques que la Société s'attend à retirer du contrat. Une provision pour contrats déficitaires représente le moins élevé du coût de sortie du contrat ou du coût d'exécution du contrat.

p) Avantages du personnel

La Société offre divers régimes contributifs et non contributifs à prestations définies pour des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, des régimes de retraite à cotisations définies et des régimes enregistrés d'épargne collectifs à l'intention des employés de la Société. Depuis le 1^{er} juin 2010, la plupart des employés ne participent qu'aux régimes de retraite à cotisations définies. La Société offre également d'autres régimes d'avantage du personnel à long terme qui prévoient la continuation des prestations pour soins de santé et soins dentaires en cas d'invalidité à long terme.

La Société participe à des régimes de retraite multi-employeurs qui sont comptabilisés à titre de régimes à cotisations définies. Les cotisations de la Société à ces régimes se limitent aux montants établis en vertu des conventions collectives. Les cotisations versées aux régimes sont comptabilisées en charge au moment de la prestation de services par les employés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

p) Avantages du personnel (suite)

i) Régimes à prestations définies

Les coûts des régimes à prestations définies pour des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi sont établis avec l'aide d'actuaire indépendants à chaque date de clôture des états financiers, selon la méthode des unités de crédit projetées et selon les estimations les plus probables de la Société quant au taux d'actualisation, au rendement des placements des régimes, à l'évolution des salaires, à l'évolution du coût des soins de santé, à l'âge du départ à la retraite des salariés et à l'espérance de vie. Le taux d'actualisation est basé sur les taux d'intérêt du marché applicables aux obligations de sociétés de première catégorie dont les échéances correspondent au moment du versement des prestations prévues en vertu des régimes.

L'actif (passif) au titre des prestations définies comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs du régime. La valeur des actifs des régimes est limitée au total du coût des services passés non comptabilisés et de la valeur actuelle des avantages économiques disponibles, soit sous forme de remboursement par le régime, soit sous forme de diminution des cotisations futures au régime (« effet du plafond de l'actif »). L'excédent, s'il y a lieu, est comptabilisé immédiatement aux autres éléments du résultat global (« AERG »). De plus, un passif minimum est comptabilisé lorsqu'une exigence de financement minimal en vertu de la loi au titre des services passés dépasse les avantages économiques disponibles, soit sous forme de remboursement du régime, soit sous forme de diminution des cotisations futures au régime.

Les écarts actuariels nets cumulatifs liés aux actifs des régimes et à l'obligation au titre des prestations définies, ainsi que la variation de l'effet du plafond de l'actif et de tout passif minimum, sont constatés aux AERG au cours de la période dans laquelle ils se produisent, sauf pour les écarts actuariels des autres avantages postérieurs à l'emploi qui sont comptabilisés immédiatement au résultat net.

Le coût des services passés est comptabilisé en charge à l'état consolidé du résultat au cours de la période à laquelle il survient. Le coût des services rendus et le coût financier relatif à l'obligation nette ou à l'actif net au titre des prestations définies sont comptabilisés au résultat net au cours de la période à laquelle ils surviennent, dans les charges opérationnelles et dans les frais financiers nets, respectivement.

Les profits ou les pertes découlant de la réduction ou de la liquidation d'un régime à prestations définies sont comptabilisés au moment où la réduction ou la liquidation survient. Lorsque la restructuration d'un régime à prestations définies donne lieu à une réduction ou à une liquidation d'obligations, la réduction est comptabilisée avant la liquidation.

ii) Régimes de retraite à cotisations définies, régimes enregistrés d'épargne collectifs et régimes généraux et obligatoires

En vertu des régimes de retraite à cotisations définies, des régimes enregistrés d'épargne collectifs et des régimes généraux et obligatoires, la Société verse des cotisations aux régimes des employés participants selon un pourcentage prédéterminé du salaire des employés et n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des montants supplémentaires. La charge pour ces régimes est comptabilisée au moment de la prestation de services par les employés, qui coïncide généralement avec le moment auquel les cotisations sont versées. Les cotisations de la Société qui sont versées aux régimes généraux et obligatoires sont gérées par les pouvoirs public.

q) Rémunération à base d'actions

La Société a des régimes d'unités d'actions à l'intention de certains dirigeants, cadres supérieurs et administrateurs.

i) Régime d'unités d'actions à l'intention de certains dirigeants et cadres supérieurs

La charge de rémunération liée aux unités d'actions à l'intention de certains dirigeants et cadres supérieurs est comptabilisée au résultat net selon un mode linéaire sur la période d'acquisition, soit en fonction de l'atteinte prévue des cibles de rendement pour les unités liées au rendement, soit en fonction du maintien en poste pour les autres unités. Le passif relatif à ces unités est évalué à la juste valeur en fonction du cours des actions à droit de vote subalterne catégorie A de la Société, et est réévalué à chaque date de clôture des états financiers, jusqu'au paiement des unités. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée au résultat net. À chaque date de clôture des états financiers, la Société révisé son estimation du nombre d'unités dont l'acquisition des droits est prévue, et comptabilise l'incidence de cette révision au résultat net dans les charges opérationnelles, le cas échéant.

ii) Régime d'unités d'actions à l'intention des administrateurs

La charge de rémunération liée aux unités d'actions à l'intention des administrateurs est comptabilisée au résultat net au moment de leur attribution. Ces unités sont initialement évaluées à la juste valeur en fonction du cours des actions à droit de vote subalterne catégorie A de la Société, et sont réévaluées à chaque date de clôture des états financiers jusqu'au paiement des unités. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée au résultat net dans les charges opérationnelles.

r) Conversion des monnaies étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société. La monnaie fonctionnelle est la principale monnaie de l'environnement économique au sein duquel la Société exerce ses activités. La monnaie fonctionnelle des filiales étrangères opérantes est majoritairement le dollar américain.

Les transactions libellées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de la Société ou d'une filiale étrangère sont comptabilisées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction. À chaque date de clôture des états financiers, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en utilisant le cours en vigueur à cette date, et les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique ne sont pas réévalués au cours en vigueur à la date de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés dans le résultat net de la période au cours de laquelle ils surviennent.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

r) Conversion des monnaies étrangères (suite)

Les actifs et passifs des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens en appliquant le cours de change en vigueur à la date de clôture des états financiers. Les éléments des produits et des charges sont convertis au cours de change moyen de la période.

Les écarts de change sont comptabilisés dans les AERG sous le poste « Écarts de conversion cumulés » et sont cumulés dans les capitaux propres. Le montant cumulé des écarts de change est reclassé au résultat net au moment de la cession totale, ou partielle, de la participation dans l'établissement à l'étranger.

La Société désigne certains contrats de change à terme libellés en dollars américains, ainsi que certains de ses passifs financiers libellés en dollars américains, comme éléments de couverture d'une portion équivalente de son investissement net dans certains établissements étrangers, qui ont comme monnaie fonctionnelle le dollar américain. Ainsi, la tranche efficace de la variation de la juste valeur des contrats de change, ainsi que de la variation de change des passifs financiers libellés en dollar américain, déduction faite de l'impôt applicable, est comptabilisée dans les AERG et la tranche inefficace est comptabilisée au résultat net. Les gains et les pertes constatés au cumul des AERG sont reclassés au résultat net au cours de la période pendant laquelle l'investissement net dans un établissement étranger relié fait l'objet d'une disposition totale ou partielle.

s) Instruments financiers

i) Classement et évaluation des actifs et passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers sont initialement constatés à la juste valeur et leur évaluation subséquente dépend de leur classement.

Les actifs et passifs financiers sont classés et évalués subséquentement comme suit :

	Catégorie	Évaluation subséquente
Trésorerie	Coût amorti	Coût amorti au taux d'intérêt effectif
Débiteurs	Coût amorti	Coût amorti au taux d'intérêt effectif
Créditeurs, autres charges à payer et autres passifs financiers	Coût amorti	Coût amorti au taux d'intérêt effectif
Contrepartie conditionnelle	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur
Dette à long terme	Coût amorti	Coût amorti au taux d'intérêt effectif
Instruments financiers dérivés	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur

Lors de sa comptabilisation initiale, un actif financier est évalué au coût amorti si les deux critères suivants sont remplis : 1) il est détenu dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs en vue d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et 2) ses modalités contractuelles donnent lieu, à des dates précisées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le solde du capital à payer. Un passif financier est évalué au coût amorti, sauf s'il est détenu à des fins de transactions, s'il s'agit d'un dérivé ou s'il est désigné comme tel lors de sa comptabilisation initiale.

Les coûts de transaction directement liés à l'acquisition ou à l'émission d'actifs et de passifs financiers sont capitalisés au coût des actifs et passifs financiers qui ne sont pas classés comme instruments à la juste valeur par le biais du résultat net. Ainsi, les frais liés à l'émission de la dette à long terme sont classés en diminution de la dette à long terme, et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les variations de la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées à l'état consolidé du résultat de la période pertinente. Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées, pour la portion efficace, à l'état consolidé du résultat global de la période pertinente jusqu'à leur réalisation, après quoi elles sont comptabilisées à l'état consolidé du résultat.

ii) Dépréciation d'actifs financiers

La Société comptabilise les pertes de crédit attendues sur les actifs financiers, et les variations de ces pertes, à chaque date de clôture afin de rendre compte de l'évolution du risque de crédit depuis leur comptabilisation initiale. Pour les comptes débiteurs, la Société applique la méthode simplifiée d'IFRS 9 et comptabilise initialement les pertes de crédit attendues sur les comptes clients pour leur durée de vie. En ce qui concerne les prêts classés sous les « autres débiteurs », la Société mesure le risque de crédit selon le risque de crédit attendu des 12 prochains mois, s'il n'a pas varié de façon significative depuis la comptabilisation initiale.

t) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

La Société identifie, évalue et gère ses risques financiers liés aux variations des taux d'intérêt et des taux de change afin d'en minimiser l'effet sur son résultat et sur sa situation financière, en utilisant des instruments financiers dérivés dont les paramètres ont été définis et approuvés par le conseil d'administration. Si la Société n'utilisait pas d'instruments financiers dérivés, son exposition à la volatilité des marchés serait plus importante.

Lorsqu'elle applique la comptabilité de couverture, la Société documente en bonne et due forme la relation entre les instruments financiers dérivés et les éléments couverts, ainsi que son objectif et sa stratégie de gestion des risques sur lesquels reposent ses activités de couverture, de même que les méthodes qui seront utilisées pour évaluer l'efficacité de la relation de couverture. Ce processus consiste à rattacher tous les instruments financiers dérivés désignés à titre d'élément de couverture à des actifs et des passifs spécifiques, à des engagements fermes ou à des opérations prévues spécifiques.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, et pendant toute sa durée, la Société doit avoir l'assurance raisonnable que cette relation sera efficace et en accord avec son objectif et sa stratégie de gestion des risques documentés initialement.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

t) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (suite)

Pour les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, la tranche efficace de la relation de couverture est comptabilisée dans les AERG et la tranche inefficace est comptabilisée à l'état consolidé du résultat. La tranche efficace de la relation de couverture de risque de taux d'intérêt est reclassée aux résultats durant la période au cours de laquelle les paiements d'intérêts couverts sont comptabilisés au résultat net. La tranche efficace de la relation de couverture de risque de change liée aux ventes en devises étrangères est reclassée aux résultats durant la période au cours de laquelle les ventes sont reconnues aux résultats.

Pour les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de l'investissement net dans les établissements étrangers, le même traitement que les couvertures de flux de trésorerie s'applique. Pour les contrats de swaps de taux d'intérêt et de devise, seul l'élément prix au comptant est inclus dans la relation de couverture et la variation de juste valeur est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. L'élément à terme ainsi que l'écart de base lié au taux de change (« foreign currency basis spread ») sont exclus de la relation de couverture et comptabilisés dans les autres éléments du résultat global en tant que coût de transaction lié à la couverture. Ceux-ci sont ensuite amortis au résultat net par le règlement des paiements d'intérêts sur les contrats de swaps de taux d'intérêt et de devises. La tranche efficace de la relation de couverture de l'investissement net est reclassée aux résultats lorsque l'établissement étranger est partiellement ou complètement cédé.

Pour les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de juste valeur, la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés de couverture est comptabilisée à l'état consolidé du résultat, tout comme les changements de la juste valeur des actifs ou des passifs couverts attribuables au risque couvert. Le montant du gain ou de la perte attribuable au risque couvert est appliqué à la valeur comptable de l'élément couvert. Lorsque les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés de couverture et l'élément couvert ne se compensent pas entièrement, le montant en résultant, qui représente la portion inefficace de la relation, est comptabilisé dans les Frais financiers nets de l'état consolidé des résultats.

La Société peut aussi avoir recours à des contrats de swaps sur rendement total afin de couvrir le risque de marché relié à la variation du cours des actions de catégorie A aux termes de l'évaluation du passif de rémunération à base d'actions. Conformément aux dispositions de l'IFRS 9, les contrats de swaps sur rendement total sont classés dans la catégorie « Juste valeur par le biais du résultat net » avec une évaluation subséquente à la juste valeur.

La Société ne désigne pas ces instruments financiers dérivés comme des instruments de couverture de flux de trésorerie et, par conséquent, les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état consolidé du résultat de la période afférente sous la ligne « Charges opérationnelles », en contrepartie des charges (gains) reliés à la rémunération à base d'actions.

Lorsque les instruments de couverture prennent fin avant leur échéance, les gains et les pertes, produits ou charges rattachés à l'instrument de couverture, qui avaient été comptabilisés antérieurement dans les AERG par suite d'application de la comptabilité de couverture, sont reportés afin d'être comptabilisés au résultat net de la période au cours de laquelle l'élément couvert affecte le résultat net. Si l'élément couvert cesse d'exister pour cause d'échéance, d'expiration, d'annulation ou d'exercice, les gains et les pertes, produits ou charges rattachés à l'instrument de couverture, qui avaient été comptabilisés antérieurement dans les AERG par suite de l'application de la comptabilité de couverture, sont comptabilisés dans le résultat net de la période visée par les états financiers.

Les autres instruments financiers dérivés procurant une couverture économique, mais qui ne sont pas admissibles aux fins de la comptabilité de couverture, sont comptabilisés à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont imputées aux résultats. La Société n'utilise pas d'instrument financier dérivé à des fins de spéculation ou de transaction.

u) Jugements critiques et sources d'incertitude relative aux estimations

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction de la Société fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date de clôture des états financiers et sur les montants des produits et des charges de la période concernée. Bien que la direction revoit régulièrement ses estimations, les résultats réels peuvent différer de celles-ci. L'incidence des modifications des estimations comptables est comptabilisée dans la période au cours de laquelle la modification se produit, et dans les périodes ultérieures touchées, lorsqu' applicable. Les éléments pour lesquels les estimations et les hypothèses sont importantes ou complexes sont présentés ci-dessous :

i) Regroupements d'entreprises

La détermination des justes valeurs associées aux immobilisations corporelles et incorporelles identifiables à la suite d'un regroupement d'entreprises nécessite que la direction formule des hypothèses. C'est le cas, notamment, lorsque la Société calcule ces justes valeurs à l'aide de techniques d'évaluation appropriées, qui se fondent généralement sur une prévision des flux de trésorerie futurs attendus en ce qui concerne les immobilisations incorporelles, et sur une approche par les coûts de remplacement, une approche par le résultat et/ou une approche marché pour les immobilisations corporelles.

Ces évaluations sont étroitement liées aux hypothèses formulées par la direction à l'égard du rendement futur et de la durée de vie des actifs connexes et du taux d'actualisation utilisé. Des différences importantes à ces hypothèses peuvent faire varier considérablement les justes valeurs associées aux immobilisations incorporelles identifiables à la suite d'un regroupement d'entreprises, ce qui influencerait le montant de la charge d'amortissement.

ii) Dépréciation d'actifs non financiers

Dans le cadre des tests de dépréciation du goodwill et des immobilisations corporelles et incorporelles, la détermination de la valeur recouvrable d'une UGT est un processus d'évaluation complexe qui nécessite le recours à diverses méthodes, notamment celle fondée sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs et celle fondée sur le marché.

Dans le cadre de l'utilisation de la méthode fondée sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs, les flux de trésorerie futurs estimés sont établies en fonction de l'expérience passée, de certaines tendances économiques et des tendances du secteur d'activité et du marché et représentent la meilleure estimation de la direction quant aux résultats futurs. La valeur recouvrable d'une UGT est également influencée par le taux d'actualisation utilisé dans le modèle, par le taux de croissance utilisé pour réaliser l'extrapolation et par le coût moyen pondéré du capital.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

u) Jugements critiques et sources d'incertitude relative aux estimations (suite)

ii) Dépréciation d'actifs non financiers (suite)

Dans le cadre de l'utilisation de la méthode fondée sur le marché, la Société estime la juste valeur de l'UGT en multipliant le résultat opérationnel avant amortissement par un multiple de capitalisation basé sur les données du marché.

Ces méthodes font intervenir une quantité importante d'hypothèses et d'estimations qui peuvent avoir une incidence importante sur la valeur recouvrable d'une UGT, et par le fait même, sur le montant de la dépréciation, s'il y a lieu. L'incidence de changements importants des hypothèses et de la révision d'estimations est comptabilisée au résultat net au cours de la période à laquelle ces changements surviennent et où ces estimations sont révisées, le cas échéant.

iii) Impôts sur le résultat

La Société établit sa charge d'impôt et ses actifs et passifs d'impôt en se fondant sur des interprétations des lois fiscales applicables, incluant les traités fiscaux établis entre divers pays dans lesquels elle exerce ses activités, ainsi que les règles et règlements sous-jacents. Ces interprétations font appel à des jugements et à des estimations qui peuvent être contestés lors de vérifications fiscales gouvernementales auxquelles la Société est régulièrement soumise. De nouvelles informations pourraient devenir disponibles, faisant en sorte que la Société change son jugement à l'égard du caractère approprié des actifs et passifs d'impôt existants. De tels changements auront une incidence sur le résultat net au cours de la période où ils surviennent.

Dans le cadre du calcul de l'impôt sur le résultat et des actifs et passifs d'impôts différés, le recours aux estimations est requis pour déterminer les taux et les montants appropriés, et pour tenir compte de la probabilité de réalisation des actifs d'impôts. Les actifs d'impôts différés reflètent aussi l'avantage lié aux pertes fiscales ainsi que des déductions inutilisées pouvant être reportées ultérieurement afin de réduire l'impôt exigible des prochains exercices. Cette évaluation exige que la Société formule des estimations significatives sur la possibilité, ou non, qu'il soit probable que les actifs d'impôt sur le revenu différé soient recouverts à partir du résultat imposable futur et, par conséquent, qu'ils puissent être constatés dans les états financiers consolidés de la Société. La Société s'appuie, entre autres, sur son expérience passée pour établir ses estimations.

Lorsque les montants sont déterminés de façon définitive, ils peuvent donner lieu à des ajustements aux actifs et aux passifs d'impôt exigible et différé.

iv) Avantages du personnel

Les coûts des régimes de retraite à prestations définies et l'actif (passif) au titre de prestations définies sont évalués au moyen de méthodes actuarielles. Les évaluations actuarielles sont fondées sur des hypothèses telles que les taux d'actualisation, les taux de rendement prévu des actifs, les taux de croissance de la rémunération et les taux de mortalité. En raison de la nature à long terme de ces obligations, ces estimations sont soumises à une incertitude importante. La direction revoit annuellement ces hypothèses, et l'incidence de cette révision est comptabilisée à l'état de la situation financière et au résultat global au cours de la période à laquelle ces estimations sont révisées, le cas échéant.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige également que la direction exerce des jugements, autres que ceux ayant trait à des estimations, à l'égard de l'application des méthodes comptables de la Société. Les éléments pour lesquels des jugements importants sont exercés sont :

v) Goodwill

Le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est alloué, à compter de la date d'acquisition, aux groupes d'UGT qui bénéficieront des synergies du regroupement. Dans le cadre de ce processus, la Société doit exercer son jugement en se basant sur les objectifs visés par le regroupement d'entreprises et sur la façon dont sont gérées ses activités. L'application d'un jugement différent pourrait entraîner un résultat différent dans le cadre du test de dépréciation annuel des actifs non financiers.

v) Nouvelles normes comptables, modifications et interprétations publiées, mais non encore adoptées

i) Modifications à IAS 1, Présentation des états financiers

En janvier 2020, l'IASB a modifié IAS 1, *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants*, qui n'affecte que la présentation des passifs dans l'état de la situation financière. Aux fins du classement des passifs non courants, les modifications de 2020 ont éliminé l'obligation selon laquelle le droit de différer le règlement ou le transfert d'un passif pour au moins douze mois doit être inconditionnel. Les modifications de 2020 clarifient également la manière dont une société classe un passif qui comprend une option de conversion au gré de l'autre partie. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. La Société évalue l'incidence de leur adoption sur ses états financiers.

ii) Énoncé de pratique sur les IFRS 2, Porter des jugements sur l'information relative et modifications à IAS 1, Présentation des états financiers

En février 2021, l'IASB a publié des amendements à IAS 1, *Informations à fournir sur les méthodes comptables*. Les modifications visent à aider les sociétés à fournir des informations utiles sur les méthodes comptables. Les principales modifications :

- obligent les sociétés à fournir des informations sur leurs méthodes comptables significatives plutôt que sur leurs méthodes comptables importantes;
- précisent que les méthodes comptables concernant des transactions, autres événements ou conditions non significatifs sont elles-mêmes non significatives et n'ont pas à être présentées;
- précisent que les méthodes comptables concernant des transactions, autres événements ou conditions significatifs ne sont pas elles-mêmes toutes significatives par rapport aux états financiers de la Société.

Les modifications sont en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023. La Société évalue l'incidence de ces modifications sur les informations à fournir sur ses méthodes comptables.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

v) Nouvelles normes comptables, modifications et interprétations publiées, mais non encore adoptées (suite)

iii) Modifications à IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs

En février 2021, l'IASB a publié des amendements à IAS 8, *Définition des estimations comptables*, afin d'aider les entités à distinguer les méthodes comptables des estimations comptables. Ces modifications présentent une nouvelle définition des estimations comptables, laquelle précise qu'il s'agit de montants monétaires dans les états financiers qui sont sujets à une incertitude d'évaluation. Les modifications précisent également le lien entre les méthodes comptables et les estimations comptables en indiquant qu'une société établit une estimation comptable afin d'atteindre l'objectif fixé par la méthode comptable. Les modifications sont en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023. Leur adoption ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

iv) Modifications à IAS 12, Impôts sur le résultat

En mai 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 12, *Impôt différé lié aux actifs et passifs résultant d'une transaction unique*. Les modifications limitent la portée de l'exemption relative à la comptabilisation initiale de sorte qu'elle ne s'applique pas aux transactions qui donnent lieu à des montants égaux de différences temporaires compensatoires. Par conséquent, les sociétés devront comptabiliser des actifs et passifs d'impôt différé au titre des différences temporaires découlant de la comptabilisation initiale d'un contrat de location et d'une provision pour coûts de démantèlement. Les modifications sont en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023. Leur adoption ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

En mai 2023, l'IASB a publié la réforme fiscale internationale – *Modèle de règles types du Pilier 2 (modifications de l'IAS 12)* sur la dispense obligatoire relative à la comptabilisation de l'impôt différé au titre de l'impôt minimum mondial. Les modifications prévoient une exception temporaire à l'obligation de comptabiliser l'impôt différé découlant d'une loi fiscale adoptée ou quasi adoptée qui met en œuvre le modèle de règles du Pilier 2 publié par l'Organisation de coopération et de développement économiques (« OCDE ») et de présenter de l'information à son sujet, y compris la réglementation fiscale qui met en œuvre l'impôt national complémentaire qualifié décrit dans ces règles. Les modifications prévoient également des obligations d'informations ciblées dans les notes pour les entités concernées, afin de permettre aux utilisateurs des états financiers de comprendre dans quelle mesure une entité sera touchée par l'impôt minimum, en particulier avant l'entrée en vigueur de la réglementation. Les modifications à l'IAS 12 sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. La Société évalue l'incidence de ces modifications sur ses états financiers.

3 INFORMATION SECTORIELLE

Les secteurs opérationnels de la Société sont regroupés par la direction en trois secteurs distincts, soit ceux de l'emballage, de l'impression et des médias.

Le secteur de l'emballage, spécialisé dans l'extrusion, le laminage, l'impression et la transformation de solutions d'emballages, tire ses revenus de la production de plastique souple, y compris des pellicules en rouleaux, des étiquettes, des opercules découpés, des films thermorétractables, des sacs et sachets, et des revêtements spécialisés. Ses installations se situent principalement aux États-Unis, au Canada, en Amérique Latine et au Royaume-Uni.

Le secteur de l'impression tire ses revenus d'une offre de services intégrée pour les détaillants, incluant les services de prémédia, l'impression et la distribution de circulaires, des produits marketing sur le lieu de vente, ainsi que d'une gamme de solutions d'impression novatrices en matière de journaux, de magazines, de livres en couleurs et de produits marketing personnalisés et de masse. Ses installations se situent au Canada.

La colonne Autres comprend les activités du secteur des médias, certains coûts du siège social ainsi que l'élimination des ventes inter-sectorielles. Le secteur des médias tire ses revenus des produits d'édition imprimés et numériques, en français et en anglais, qui se déclinent comme suit : livres pédagogiques, publications spécialisées pour les professionnels et journaux. Les ventes inter-sectorielles de la Société sont comptabilisées aux prix de transfert convenus, lesquels se rapprochent de la juste valeur. Les opérations autres que les ventes sont comptabilisées à la valeur comptable.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

3 INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

Les tableaux suivants présentent les différentes composantes sectorielles des états consolidés du résultat :

	Emballage	Impression	Autres	Résultats consolidés
Pour l'exercice clos le 29 octobre 2023				
Revenus	1 674,0 \$	1 169,7 \$	96,9 \$	2 940,6 \$
Charges opérationnelles	1 444,5	972,8	76,8	2 494,1
Frais de restructuration et autres coûts (revenus)	11,3	11,0	(0,6)	21,7
Dépréciation d'actifs	8,8	16,4	—	25,2
Résultat opérationnel avant amortissement	209,4	169,5	20,7	399,6
Amortissement	146,6	60,7	27,6	234,9
Résultat opérationnel ⁽¹⁾	62,8 \$	108,8 \$	(6,9) \$	164,7 \$
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté ⁽²⁾	229,5 \$	196,9 \$	20,1 \$	446,5 \$
Résultat opérationnel ajusté ^{(1) & (2)}	147,0	144,0	(5,5)	285,5
Amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises ⁽²⁾	64,1	7,8	2,0	73,9
Acquisitions d'actifs non courants ⁽³⁾	127,1	34,1	26,3	187,5
Pour l'exercice clos le 30 octobre 2022				
Revenus	1 665,2 \$	1 204,3 \$	86,6 \$	2 956,1 \$
Charges opérationnelles	1 459,8	975,9	73,7	2 509,4
Frais de restructuration et autres coûts (revenus)	9,1	(6,6)	(5,0)	(2,5)
Résultat opérationnel avant amortissement	196,3	235,0	17,9	449,2
Amortissement	145,7	63,8	22,4	231,9
Résultat opérationnel ⁽¹⁾	50,6 \$	171,2 \$	(4,5) \$	217,3 \$
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté ⁽²⁾	205,4 \$	228,4 \$	12,9 \$	446,7 \$
Résultat opérationnel ajusté ^{(1) & (2)}	121,0	172,7	(8,6)	285,1
Amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises ⁽²⁾	61,3	8,1	0,9	70,3
Acquisitions d'actifs non courants ⁽³⁾	100,6	26,4	25,9	152,9

⁽¹⁾ La gestion des frais financiers et de la charge d'impôts sur le résultat est effectuée de façon centralisée et, par conséquent, ces postes ne sont pas alloués entre les différents secteurs. Il n'est ainsi pas présenté de lignes « Résultat avant impôts sur le résultat » et « Résultat net » par secteur.

⁽²⁾ Les dirigeants de la Société utilisent principalement le résultat opérationnel avant amortissement ajusté pour prendre des décisions et évaluer la performance des secteurs. Le résultat opérationnel avant amortissement ajusté et le résultat opérationnel ajusté excluent les frais de restructuration et autres coûts et la dépréciation d'actifs, s'il y a lieu. Le résultat opérationnel ajusté exclut également l'amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises, ce qui inclut les relations avec les clients, les ententes de non-concurrence, les droits de premier refus et les titres d'ouvrages pédagogiques.

⁽³⁾ Ces montants incluent les immobilisations incorporelles générées en interne et les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, excluant celles acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises, qu'elles soient payées ou non.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

3 INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

Information supplémentaire sur les revenus

Le tableau ci-bas présente les revenus par secteur ventilés selon le type de produit ainsi que par secteur géographique :

	29 octobre 2023	30 octobre 2022
Produits d'emballage ⁽¹⁾		
Revenus générés par les usines situées au Canada	134,4 \$	149,8 \$
Revenus générés par les usines situées aux États-Unis	1 216,0	1 194,8
Revenus générés par les usines situées à l'extérieur du Canada et des États-Unis	323,6	320,6
	1 674,0	1 665,2
Services d'impression ⁽²⁾		
Services liés aux détaillants ⁽³⁾	554,2	593,2
Produits marketing	314,1	318,8
Magazines et livres	207,4	205,1
Journaux	94,0	87,2
	1 169,7	1 204,3
Médias ⁽²⁾	118,1	106,1
Ventes intersectorielles	(21,2)	(19,5)
	2 940,6 \$	2 956,1 \$

⁽¹⁾ Pour l'exercice clos le 30 octobre 2022, des ventes inter sociétés de 102,3 millions ont été reclassées dans les revenus générés par les usines situées à l'extérieur du Canada et des États-Unis. Ces revenus étaient antérieurement présentés dans les revenus générés par les usines situées au Canada et aux États-Unis.

⁽²⁾ Les revenus tirés des services d'impression et médias sont majoritairement générés au Canada.

⁽³⁾ Les revenus des services liés aux détaillants comprennent les services d'impression, de prémédia et de distribution.

Actif sectoriel

Le total de l'actif sectoriel de la Société se présente comme suit :

	Au 29 octobre 2023	Au 30 octobre 2022
Emballage	2 399,3 \$	2 476,0 \$
Impression	894,5	1 020,3
Autres ⁽¹⁾	406,5	304,7
	3 700,3 \$	3 801,0 \$

⁽¹⁾ Cette rubrique comprend notamment la trésorerie, les impôts sur le résultat à recevoir, les immobilisations corporelles et incorporelles, les actifs au titre de droits d'utilisation, les impôts différés et l'actif au titre des régimes à prestations définies non alloués aux secteurs.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

3 INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

Actifs non courants

Le tableau ci-bas présente les actifs non courants ventilés par secteur géographique :

	Au 29 octobre 2023	Au 30 octobre 2022 ⁽¹⁾
Actifs non courants⁽²⁾		
Canada	975,1 \$	1 057,9 \$
États-Unis	1 319,9	1 288,7
Autres	266,1	275,3
	2 561,1 \$	2 621,9 \$

⁽¹⁾ Pour l'exercice clos le 30 octobre 2022, des actifs non courants de 206,4 millions ont été reclassés dans les actifs non courants du Canada et de Autres. Ces actifs non courants étaient antérieurement présentés dans les actifs non courants aux États-Unis.

⁽²⁾ Ces montants incluent les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles, les actifs au titre de droits d'utilisation, le goodwill et les autres éléments d'actif non courants, et excluent les instruments financiers dérivés, les impôts différés et l'actif au titre des régimes à prestations définies.

4 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Au cours de l'exercice clos le 29 octobre 2023, la Société a finalisé la comptabilisation des regroupements d'entreprises pour les acquisitions de Scolab inc. (« Scolab »), de Éditions du renouveau pédagogique inc. (« ERPI »), et de Banaplast S.A.S. (« Banaplast »). La finalisation de la comptabilisation de ces regroupements d'entreprises n'a pas donné lieu à des changements significatifs par rapport à la comptabilisation préliminaire.

Transactions de l'exercice clos le 30 octobre 2022

- **H.S. Crocker**

Le 1^{er} novembre 2021, la Société a acquis la totalité des actions de H.S. Crocker Co. inc. (« H.S. Crocker »), un fabricant d'opercules découpés pour l'industrie alimentaire et d'étiquettes pour l'industrie pharmaceutique, situé à Huntley, en Illinois, et à Exton, en Pennsylvanie, pour une contrepartie totale de 52,7 millions de dollars. Cette acquisition permet à la Société de bonifier le portefeuille de solutions d'emballage et l'expertise pharmaceutique et médicale dans l'offre de produits de revêtements spécialisés.

- **Scolab**

Le 14 mars 2022, la Société a acquis la totalité des actions de Scolab, un chef de file dans le développement de produits numériques éducatifs. La transaction s'est conclue pour une contrepartie totale de 12,4 millions de dollars. Scolab est connu pour Netmath, diffusé au Canada en langues française et anglaise, et Buzzmath, diffusé aux États-Unis. Ces produits sont utilisés par des milliers d'élèves et d'enseignants à travers l'Amérique du Nord. Cette acquisition permet à la Société d'étendre et de diversifier son offre de produits éducatifs numériques pour le primaire et le secondaire.

- **ERPI**

Le 13 juin 2022, la Société a acquis la totalité des actions d'ERPI, une maison d'édition québécoise dans le domaine de l'éducation située à Montréal, au Québec, pour une contrepartie totale de 56,5 millions de dollars. Cette acquisition permet à la Société de poursuivre sa stratégie de croissance avec une offre complémentaire à son offre de produits pédagogiques, tant imprimés que numériques.

- **Banaplast**

Le 22 juin 2022, la Société a acquis la totalité des actions de Banaplast, une entreprise d'emballage souple située à Armenia, en Colombie. La transaction s'est conclue pour une contrepartie totale de 18,0 millions de dollars, incluant une retenue sur acquisition de 2,2 millions de dollars dont le paiement sera exigible au cours du prochain exercice. Cette acquisition permet à la Société de poursuivre sa stratégie de croissance avec une offre élargie, notamment avec les sacs pour bananiers et les pellicules agricoles.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

5 CHARGES OPÉRATIONNELLES

	29 octobre 2023	30 octobre 2022
Coûts liés au personnel	773,6 \$	746,3 \$
Chaîne d'approvisionnement et logistique ⁽¹⁾	1 585,2	1 632,5
Autres biens et services ⁽²⁾	135,3	130,6
	2 494,1 \$	2 509,4 \$

⁽¹⁾ Comprend principalement les coûts de production autres que les coûts liés au personnel, et de distribution liés aux fournisseurs externes.

⁽²⁾ Comprend principalement les coûts de promotion, de publicité et de télécommunications, les fournitures de bureau, les frais liés à l'immobilier ainsi que les honoraires professionnels.

Le coût des marchandises vendues constaté dans les charges opérationnelles pour l'exercice clos le 29 octobre 2023 a été de 2 004,8 millions de dollars (2 029,7 millions pour l'exercice clos le 30 octobre 2022). Un montant de 7,6 millions de dollars a été comptabilisé à titre de charge pour désuétude des stocks pour l'exercice clos le 29 octobre 2023 (3,8 millions pour l'exercice clos le 30 octobre 2022).

6 FRAIS DE RESTRUCTURATION ET AUTRES COÛTS (REVENUS)

	Note	29 octobre 2023	30 octobre 2022
Réduction d'effectifs ⁽¹⁾		20,8 \$	2,5 \$
Coûts en lien avec des fermetures et restructurations d'usines ⁽¹⁾		6,1	3,2
Gains nets sur la vente d'immeubles		(11,2)	(7,5)
Coûts d'acquisition et d'intégration d'entreprises		2,8	3,5
Coûts de configuration et de personnalisation aux termes d'un accord d'infonuagique		3,6	8,4
Réévaluation à la juste valeur des contreparties conditionnelles liées à des regroupements d'entreprises	28	—	(10,0)
Autres éléments		(0,4)	(2,6)
		21,7 \$	(2,5) \$

⁽¹⁾ Comprend des indemnités de départ versées aux employés dans le cadre de restructurations de la main-d'œuvre dans les secteurs de l'impression, de l'emballage et autres, ainsi que des coûts connexes rattachés à ces restructurations.

Événements postérieurs à la date de clôture

Le 3 novembre 2023, subséquemment à la fin de l'exercice clos le 29 octobre 2023, la Société a annoncé que *raddar*^{MC} sera déployé progressivement, entre février et mai 2024, dans toute la province de Québec, mettant fin aux activités de distribution du Publisac, ainsi que dans certaines régions de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. *raddar*^{MC} est un feuillet qui combine les circulaires de plusieurs détaillants en un seul produit imprimé, qui réduit considérablement le volume de papier utilisé. De plus, avec *raddar*^{MC}, les consommateurs peuvent bénéficier de la plateforme numérique *raddar.ca*.

Le 17 novembre 2023, subséquemment à la fin de l'exercice clos le 29 octobre 2023, la Société a annoncé qu'elle mettra progressivement fin aux activités de son usine d'emballage de Tomah (Wisconsin) en prévision de la fermeture complète de l'installation en février 2024. Les activités seront graduellement transférées vers d'autres usines du secteur de l'emballage dans le but d'optimiser le rendement de ses actifs, de réduire ses coûts et d'améliorer l'efficacité opérationnelle.

Des charges d'environ 9,0 millions de dollars en lien avec ces initiatives, principalement des charges de réductions d'effectifs, seront comptabilisées au cours du premier trimestre de 2024.

7 DÉPRÉCIATION D'ACTIFS

Goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

La Société a procédé au test annuel de dépréciation du goodwill sur l'ensemble de ses groupes d'UGT. Dans le cadre du test annuel de dépréciation, la valeur comptable des groupes d'UGT, incluant le goodwill et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée, a été comparée à leur valeur recouvrable. La Société a conclu que les valeurs recouvrables des groupes d'UGT soumis à un test de dépréciation étaient supérieures à leur valeur comptable. Par conséquent, aucune charge de dépréciation n'a été enregistrée au cours de l'exercice clos le 29 octobre 2023 et les mêmes conclusions avaient été atteintes lors du test de dépréciation effectué au cours de l'exercice clos le 30 octobre 2022.

Les valeurs recouvrables des groupes d'UGT établies pour les fins du test de dépréciation annuel du goodwill ont été déterminées selon la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

7 DÉPRÉCIATION D'ACTIFS (SUITE)

Goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée (suite)

La juste valeur diminuée des coûts de sortie a été établie à l'aide de multiples de capitalisation appliqués aux prévisions budgétaires du résultat opérationnel avant amortissement (bénéfice avant impôts, intérêts et amortissement (« BAIIA »)) du groupe d'UGT en cause pour l'exercice 2024. Les prévisions budgétaires sont sensibles aux principales hypothèses utilisées telles que les volumes de vente attendus, l'effet de l'inflation sur les charges opérationnelles, principalement les matières premières ainsi que de la capacité à ajuster les prix de vente qui sont nécessaires pour établir le résultat opérationnel avant amortissement. De plus, l'évolution de la situation économique actuelle ainsi que des taux d'intérêts peuvent avoir un effet sur les multiples de capitalisation qui proviennent de sociétés comparables et dont les activités sont similaires à celles du groupe d'UGT concerné. Les valeurs appliquées à ces principales hypothèses sont dérivées d'une combinaison de facteurs externes et internes, basés sur l'expérience passée ainsi que sur les attentes futures de la direction concernant la performance de la Société. Il existe une série de facteurs qui affectent cette offre et cette demande, y compris les produits concurrents, la disponibilité du matériel et d'autres conditions générales sur le marché.

La valeur d'utilité a été établie selon l'approche par les flux de trésorerie futurs estimés en utilisant des flux de trésorerie actualisés sur une période de 5 ans et tient compte de l'expérience passée, mais aussi de la stratégie d'entreprise et des tendances économiques du marché ou du secteur d'activité. Au-delà de la période de cinq ans, les flux de trésorerie font l'objet d'extrapolations selon des taux de croissance ou de décroissance perpétuelle estimatifs, qui ne sont pas supérieurs à ceux prévus pour les marchés spécifiques dans lesquels le groupe d'UGT exerce ses activités. Les hypothèses utilisées par la Société dans le modèle d'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus sont classées au niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs, ce qui signifie qu'elles ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le taux d'actualisation utilisé par la Société dans le calcul de la valeur d'utilité représente le coût moyen pondéré du capital (« CMPC ») de sociétés comparables et dont les activités sont similaires au groupe d'UGT. Le CMPC est une estimation du taux de rendement unifié que les détenteurs de titres de capitaux propres et de titres de créances exigent de dégager sur leurs investissements, et reflète l'évaluation du marché actuel, la valeur temporelle de l'argent et le risque spécifique applicable au groupe d'UGT.

Le tableau suivant présente les principaux groupes d'UGT soumis au test de dépréciation du goodwill, la méthode avec laquelle la valeur recouvrable a été établie et les hypothèses clés utilisées à la date du test de dépréciation de l'exercice clos le 29 octobre 2023 :

	Valeur comptable du goodwill	Base d'établissement de la valeur recouvrable	Multiple de capitalisation	Taux de croissance (décroissance) perpétuelle	Taux d'actualisation avant impôts
Secteur de l'emballage					
Groupe Amériques	749,9 \$	Juste valeur	8,6 x	s.o.	s.o.
Groupe Revêtements	69,5	Juste valeur	11,0 x	s.o.	s.o.
Secteur de l'impression					
Groupe de l'impression	289,4	Valeur d'utilité	s.o.	(6,4 %)	13,6 %
Groupe des produits marketing	29,8	Valeur d'utilité	s.o.	2,5 %	13,6 %

La Société a effectué une analyse de sensibilité sur les hypothèses les plus importantes utilisées dans le cadre de l'évaluation des valeurs recouvrables des groupes d'UGT soumis au test de dépréciation. Pour le Groupe Amériques, une baisse dans les multiples de capitalisation de 0,5 x ou une diminution de 6,1 % du résultat opérationnel avant amortissement, pris individuellement, ferait en sorte que la valeur recouvrable du groupe d'UGT soit égale à la valeur comptable.

Pour les groupes d'UGT dont la valeur recouvrable a été établie selon le modèle de la valeur d'utilité, l'analyse de sensibilité démontre qu'une augmentation de 1,0 % du taux d'actualisation avant impôts ou une diminution de 1,0 % du taux de croissance perpétuelle ne changerait pas les conclusions du test, lorsque ces changements sont pris individuellement.

Les UGT Groupe d'édition de livres et Groupe des solutions d'affaires ont été validées dans le cadre du test de dépréciation au 29 octobre 2023. La valeur comptable des goodwill reliés à ces UGT n'est pas importante par rapport à la valeur comptable totale du goodwill de la Société (note 16).

Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

La Société a procédé au test annuel de dépréciation des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée, qui sont principalement composées des noms commerciaux acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises d'édition de livres. Aucune charge de dépréciation n'a été enregistrée au cours de l'exercice clos le 29 octobre 2023 et les mêmes conclusions avaient été atteintes lors du test de dépréciation effectué au cours de l'exercice clos le 30 octobre 2022.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

8 AMORTISSEMENT

	Notes	29 octobre 2023	30 octobre 2022
Immobilisations corporelles	13	111,2 \$	116,7 \$
Actifs au titre de droits d'utilisation	14	24,5	24,4
Immobilisation incorporelles	15	99,2	90,8
		234,9 \$	231,9 \$

9 FRAIS FINANCIERS NETS

	Notes	29 octobre 2023	30 octobre 2022
Frais financiers de la dette à long terme		52,2 \$	33,6 \$
Intérêts sur obligations locatives	24	3,3	3,2
Intérêts nets sur l'actif et le passif au titre des régimes à prestations définies	26	2,9	1,5
Autres frais		7,7	3,6
Pertes nettes (gains nets) de change		0,2	(1,9)
		66,3 \$	40,0 \$

10 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les impôts sur le résultat au taux d'imposition statutaire prévu par la loi au Canada et les impôts sur le résultat au taux d'imposition effectif :

	29 octobre 2023	30 octobre 2022
Résultat avant impôts sur le résultat	98,4 \$	177,3 \$
Taux d'imposition statutaire prévu par la loi au Canada ⁽¹⁾	26,50 %	26,50 %
Impôts sur le résultat au taux d'imposition statutaire	26,1	47,0
Effet des écarts des taux d'imposition et impôts additionnels dans d'autres juridictions	(10,6)	(7,5)
Impôts sur les dépenses non déductibles et les revenus non imposables	0,6	(3,0)
Variation d'actifs d'impôt différé liés à des pertes fiscales ou à des différences non comptabilisées antérieurement	4,2	0,6
Ajustement au titre des exercices antérieurs	(6,4)	0,4
Autres	(1,4)	(1,0)
Impôts sur le résultat au taux d'imposition effectif	12,5 \$	36,5 \$
Impôts sur le résultat avant les éléments suivants :	43,1 \$	55,8 \$
Impôts sur l'amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises	(18,1)	(17,3)
Impôts sur la dépréciation d'actifs	(6,5)	—
Impôts sur les frais de restructuration et autres coûts	(6,0)	(2,0)
Impôts sur le résultat au taux d'imposition effectif	12,5 \$	36,5 \$

⁽¹⁾ Le taux d'imposition applicable de la Société correspond aux taux canadiens combinés applicables dans les provinces où la Société exerce ses activités.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

10 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

Le tableau suivant présente les composantes de la charge d'impôts sur le résultat pour les exercices clos le :

	29 octobre 2023	30 octobre 2022
Impôts sur le résultat exigibles		
Exercice considéré	44,6 \$	63,9 \$
Ajustement au titre des exercices antérieurs	(3,3)	(2,9)
	41,3	61,0
Impôts différés		
Ajustement au titre des exercices antérieurs	(3,1)	3,3
Création et renversement des différences temporaires	(29,2)	(28,8)
Variation d'actifs d'impôt différé liés à des pertes fiscales ou à des différences temporaires non comptabilisées antérieurement	4,2	0,6
Incidence des variations des taux d'impôt	(0,7)	0,4
	(28,8)	(24,5)
Total des impôts sur le résultat	12,5 \$	36,5 \$

Le tableau suivant présente les composantes des actifs et des passifs d'impôt différé :

	Au		Au	
	29 octobre 2023		30 octobre 2022	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Immobilisations corporelles	— \$	83,0 \$	— \$	89,8 \$
Actifs au titre de droits d'utilisation nets des obligations locatives	5,2	—	4,7	—
Immobilisations incorporelles et goodwill	—	113,1	—	126,1
Provisions non déductibles pour l'exercice	13,8	—	24,4	—
Régimes à prestations définies	19,5	—	14,8	—
Report de pertes	39,8	—	40,4	—
Dépense d'intérêts	45,9	—	32,4	—
Dépense de recherche expérimentale	7,1	—	—	—
Autres	5,4	—	10,7	—
	136,7	196,1	127,4	215,9
Compensation des actifs et passifs	(106,3)	(106,3)	(89,9)	(89,9)
	30,4 \$	89,8 \$	37,5 \$	126,0 \$

Les pertes reportées incluses dans les actifs d'impôt différé qui ont une date d'échéance, expirent entre 2025 à 2043.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

10 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

La variation des actifs et passifs d'impôt différé au cours de l'exercice clos le 29 octobre 2023 s'établit comme suit :

	Solde au 30 octobre 2022	Comptabilisé aux résultats	Variation du cours de change	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Regroupements d'entreprises	Solde au 29 octobre 2023
Immobilisations corporelles	(89,8) \$	8,5 \$	(1,1) \$	— \$	(0,6) \$	(83,0) \$
Actifs au titre de droits d'utilisation, nets des obligations locatives	4,7	0,5	—	—	—	5,2
Immobilisations incorporelles et goodwill	(126,1)	14,4	(1,4)	—	—	(113,1)
Provisions non déductibles pour l'exercice	24,4	(11,0)	0,1	—	0,3	13,8
Régimes à prestations définies	14,8	0,6	0,2	3,9	—	19,5
Report de pertes	40,4	(1,3)	0,7	—	—	39,8
Dépense d'intérêts	32,4	12,5	1,0	—	—	45,9
Dépense de recherche expérimentale	—	6,9	0,2	—	—	7,1
Autres	10,7	(2,3)	—	(3,0)	—	5,4
	(88,5) \$	28,8 \$	(0,3) \$	0,9 \$	(0,3) \$	(59,4) \$

La variation des actifs et passifs d'impôt différé au cours de l'exercice clos le 30 octobre 2022 s'établit comme suit :

	Solde au 31 octobre 2021	Comptabilisé aux résultats	Variation du cours de change	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Regroupements d'entreprises	Solde au 30 octobre 2022
Immobilisations corporelles	(79,9) \$	(2,7) \$	(4,5) \$	— \$	(2,7) \$	(89,8) \$
Actifs au titre de droits d'utilisation, nets des obligations locatives	5,6	(0,9)	—	—	—	4,7
Immobilisations incorporelles et goodwill	(127,0)	16,0	(7,7)	—	(7,4)	(126,1)
Provisions non déductibles pour l'exercice	18,6	0,8	0,9	—	4,1	24,4
Régimes à prestations définies	10,4	0,3	0,4	3,7	—	14,8
Report de pertes	34,5	2,8	1,4	—	1,7	40,4
Dépense d'intérêts	21,5	8,7	2,2	—	—	32,4
Autres	5,6	(0,5)	1,9	3,0	0,7	10,7
	(110,7) \$	24,5 \$	(5,4) \$	6,7 \$	(3,6) \$	(88,5) \$

Au 29 octobre 2023, la Société disposait de pertes en capital de 4,7 millions de dollars qui peuvent être reportées indéfiniment et pour lesquelles les avantages pouvant en découler n'ont pas été comptabilisés. En plus des pertes considérées aux livres, la Société dispose de différences temporaires déductibles et de pertes reportées dans différentes juridictions, et considérant qu'il est improbable qu'un bénéfice imposable futur suffisant sera disponible pour en utiliser une partie, la Société n'a pas constaté d'actif d'impôt différé totalisant 21,1 millions de dollars. Les pertes reportées rattachées à cet actif non constaté expirent majoritairement entre 2027 et 2034.

Au 29 octobre 2023, aucun passif d'impôt différé n'a été constaté relativement aux différences temporaires découlant de placements dans des filiales puisque la Société contrôle les décisions relativement à la réalisation de ces passifs et qu'il est probable que les différences temporaires ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

11 DÉBITEURS

	Au 29 octobre 2023	Au 30 octobre 2022
Comptes clients ⁽¹⁾	451,7 \$	499,7 \$
Provisions pour créances douteuses	(3,8)	(3,1)
Autres débiteurs	66,8	79,1
	514,7 \$	575,7 \$

⁽¹⁾ Au 29 octobre 2023, des comptes clients totalisant 41,7 millions de dollars (néant au 30 octobre 2022) avaient été vendus en vertu des termes d'un contrat d'achat de comptes clients. Ces comptes clients ont été décomptabilisés à la vente, puisque la quasi-totalité des risques et des avantages ont été transférés à l'acheteur selon les conditions du contrat.

12 STOCKS

	Au 29 octobre 2023	Au 30 octobre 2022
Matières premières	218,0 \$	290,9 \$
Travaux en cours et produits finis	191,9	204,8
Provision pour désuétude	(18,8)	(16,4)
	391,1 \$	479,3 \$

13 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

29 octobre 2023	Terrains	Bâtiments	Améliorations locatives	Matériel de production	Autres équipements	Constructions en cours et dépôts sur équipements	Total
Coût							
Solde au début de l'exercice	50,7 \$	299,6 \$	52,3 \$	1 407,5 \$	85,4 \$	102,7 \$	1 998,2 \$
Acquisitions	—	15,6	2,5	22,9	3,2	111,1	155,3
Mises en service	—	23,9	0,8	41,6	1,6	(67,9)	—
Regroupements d'entreprises	(0,5)	2,2	—	0,2	—	—	1,9
Cessions et mises hors service	(0,2)	(6,6)	(1,5)	(21,6)	(1,4)	—	(31,3)
Variation du cours de change et autres	0,7	9,0	(2,2)	11,1	(0,2)	(5,2)	13,2
Solde au 29 octobre 2023	50,7 \$	343,7 \$	51,9 \$	1 461,7 \$	88,6 \$	140,7 \$	2 137,3 \$
Cumul de l'amortissement et des dépréciations							
Solde au début de l'exercice	— \$	(149,9) \$	(32,3) \$	(987,5) \$	(72,5) \$	— \$	(1 242,2) \$
Amortissement	—	(13,9)	(3,0)	(88,0)	(6,3)	—	(111,2)
Cessions et mises hors service	—	6,0	1,3	18,6	1,5	—	27,4
Dépréciation ⁽¹⁾	—	(0,2)	(0,3)	(11,4)	—	—	(11,9)
Variation du cours de change et autres	—	(1,2)	(1,1)	(0,6)	—	—	(2,9)
Solde au 29 octobre 2023	— \$	(159,2) \$	(35,4) \$	(1 068,9) \$	(77,3) \$	— \$	(1 340,8) \$
Valeur comptable nette	50,7 \$	184,5 \$	16,5 \$	392,8 \$	11,3 \$	140,7 \$	796,5 \$

⁽¹⁾ Au cours de l'exercice clos le 29 octobre 2023, des charges de dépréciation de 11,9 millions de dollars ont été comptabilisées à la suite de la révision d'estimation des avantages économiques futurs d'équipements dans les secteurs de l'impression et de l'emballage ainsi que dans le cadre d'une initiative de restructuration dans le secteur de l'emballage.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

13 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)

30 octobre 2022	Terrains	Bâtiments	Améliorations locatives	Matériel de production	Autres équipements	Constructions en cours et dépôts sur équipements	Total
Coût							
Solde au début de l'exercice	41,0 \$	277,6 \$	57,6 \$	1 342,5 \$	92,3 \$	51,4 \$	1 862,4 \$
Acquisitions	2,1	6,0	2,5	33,1	3,9	80,0	127,6
Mises en service	—	4,9	0,9	29,8	2,4	(38,0)	—
Regroupements d'entreprises	5,4	6,5	0,2	11,2	0,2	3,2	26,7
Cessions et mises hors service	(0,3)	(8,1)	(8,6)	(42,8)	(13,3)	—	(73,1)
Variation du cours de change et autres	2,5	12,7	(0,3)	33,7	(0,1)	6,1	54,6
Solde au 30 octobre 2022	50,7 \$	299,6 \$	52,3 \$	1 407,5 \$	85,4 \$	102,7 \$	1 998,2 \$
Cumul de l'amortissement et des dépréciations							
Solde au début de l'exercice	— \$	(141,6) \$	(36,6) \$	(915,2) \$	(79,3) \$	— \$	(1 172,7) \$
Amortissement	—	(11,7)	(4,6)	(93,8)	(6,6)	—	(116,7)
Cessions et mises hors service	—	6,3	8,6	36,8	13,3	—	65,0
Variation du cours de change et autres	—	(2,9)	0,3	(15,3)	0,1	—	(17,8)
Solde au 30 octobre 2022	— \$	(149,9) \$	(32,3) \$	(987,5) \$	(72,5) \$	— \$	(1 242,2) \$
Valeur comptable nette	50,7 \$	149,7 \$	20,0 \$	420,0 \$	12,9 \$	102,7 \$	756,0 \$

Coûts d'emprunt capitalisés aux immobilisations corporelles

Au cours de l'exercice clos le 29 octobre 2023, un montant de 3,1 millions de dollars a été capitalisé aux immobilisations corporelles à titre de coûts d'emprunt (un montant de 0,6 millions avait été capitalisé au cours de l'exercice clos le 30 octobre 2022).

14 CONTRATS DE LOCATION

La Société loue des propriétés immobilières (espaces de bureaux ou d'entreposage et bâtiment pour y aménager des usines) et d'autres actifs (équipements de production, équipement de bureau et autres). Les contrats de location de propriétés immobilières sont normalement conclus pour des périodes fixes de 1 à 10 ans, alors que les autres types de contrats de location sont habituellement conclus pour des périodes fixes de 1 à 5 ans. Les contrats de location peuvent être assortis d'options de prolongation et/ou de résiliation qui sont prises en compte s'il y a une certitude raisonnable que l'option sera exercée. Les dispositions des contrats de location sont négociées sur une base individuelle et contiennent une grande variété de conditions.

Un certain nombre de contrats de location conclus à l'échelle de la Société sont assortis d'options de prolongation et de résiliation. Ces options visent à procurer la plus grande marge de manœuvre possible en matière de gestion de contrats. La majeure partie des options de prolongation et de résiliation ne peuvent être exercées que par la Société, et non pas par le bailleur concerné.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

14 CONTRATS DE LOCATION (SUITE)

L'état consolidé de la situation financière présente les montants suivants liés aux actifs au titre de droits d'utilisation pour les exercices clos le :

Actifs au titre de droits d'utilisation	29 octobre 2023			30 octobre 2022		
	Propriétés immobilières	Autres	Total	Propriétés immobilières	Autres	Total
Solde au début de l'exercice	138,9 \$	1,9 \$	140,8 \$	137,2 \$	3,6 \$	140,8 \$
Ajouts	—	0,6	0,6	4,4	0,2	4,6
Regroupement d'entreprises	—	—	—	2,2	—	2,2
Coûts directs initiaux	—	—	—	0,3	—	0,3
Réévaluation de contrats	(17,8)	—	(17,8)	14,4	(0,1)	14,3
Amortissement	(22,8)	(1,7)	(24,5)	(22,6)	(1,8)	(24,4)
Variation du cours de change et autres	(0,5)	—	(0,5)	3,0	—	3,0
Solde à la fin de l'exercice	97,8 \$	0,8 \$	98,6 \$	138,9 \$	1,9 \$	140,8 \$

Pour les exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022, la charge liée aux contrats de location à court terme, aux contrats de location de faible valeur et aux paiements variables non inclus dans les obligations locatives était de 10,8 millions de dollars et 6,5 millions, respectivement.

La Société a conclu des opérations de sous-location à l'égard de certains de ses espaces en vertu de contrats de location. Pour les exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022, les revenus de sous-location représentent 3,4 millions de dollars et 3,3 millions, respectivement.

15 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Durée d'utilité déterminée				Durée d'utilité indéterminée	Total
	Relations avec les clients	Coûts de prépublication d'ouvrages	Coûts liés à des projets en technologie	Autres ⁽¹⁾	Noms commerciaux et autres	
29 octobre 2023						
Coût						
Solde au début de l'exercice	801,8 \$	168,7 \$	71,7 \$	34,8 \$	17,6 \$	1 094,6 \$
Additions	—	17,1	15,1	—	—	32,2
Variation du cours de change et autres	13,3	(0,4)	0,5	0,7	—	14,1
Solde au 29 octobre 2023	815,1 \$	185,4 \$	87,3 \$	35,5 \$	17,6 \$	1 140,9 \$
Cumul de l'amortissement et des dépréciations						
Solde au début de l'exercice	(383,5) \$	(122,7) \$	(45,3) \$	(23,5) \$	— \$	(575,0) \$
Amortissement	(71,8)	(15,7)	(8,6)	(3,1)	—	(99,2)
Dépréciation ⁽²⁾	(13,0)	—	(0,3)	—	—	(13,3)
Variation du cours de change et autres	(7,8)	0,8	0,7	—	—	(6,3)
Solde au 29 octobre 2023	(476,1) \$	(137,6) \$	(53,5) \$	(26,6) \$	— \$	(693,8) \$
Valeur comptable nette	339,0 \$	47,8 \$	33,8 \$	8,9 \$	17,6 \$	447,1 \$

⁽¹⁾ La catégorie « Autres » comprend principalement les titres d'ouvrages pédagogiques, les ententes de non-concurrence, les coûts de développement, ainsi que les contrats d'impression acquis.

⁽²⁾ Au cours de l'exercice clos le 29 octobre 2023, une charge de dépréciation de 13,0 millions de dollars a été comptabilisée à la suite de la révision d'estimation des avantages économiques futurs attendus des relations avec les clients dans le secteur de l'impression.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

15 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SUITE)

30 octobre 2022	Durée d'utilité déterminée			Autres ⁽¹⁾	Durée d'utilité indéterminée	Total
	Relations avec les clients	Coûts de prépublication d'ouvrages	Coûts liés à des projets en technologie		Noms commerciaux et autres	
Coût						
Solde au début de l'exercice	738,8 \$	139,4 \$	64,2 \$	23,7 \$	9,1 \$	975,2 \$
Additions	—	14,6	10,6	0,1	—	25,3
Regroupements d'entreprises	8,9	14,7	—	10,9	8,5	43,0
Mises hors service	—	(0,1)	(1,9)	—	—	(2,0)
Variation du cours de change et autres	54,1	0,1	(1,2)	0,1	—	53,1
Solde au 30 octobre 2022	801,8 \$	168,7 \$	71,7 \$	34,8 \$	17,6 \$	1 094,6 \$
Cumul de l'amortissement et des dépréciations						
Solde au début de l'exercice	(290,7) \$	(109,6) \$	(40,6) \$	(21,3) \$	— \$	(462,2) \$
Amortissement	(69,5)	(13,2)	(6,1)	(2,0)	—	(90,8)
Mises hors service	—	0,1	1,9	—	—	2,0
Variation du cours de change et autres	(23,3)	—	(0,5)	(0,2)	—	(24,0)
Solde au 30 octobre 2022	(383,5) \$	(122,7) \$	(45,3) \$	(23,5) \$	— \$	(575,0) \$
Valeur comptable nette	418,3 \$	46,0 \$	26,4 \$	11,3 \$	17,6 \$	519,6 \$

⁽¹⁾ La catégorie « Autres » comprend principalement les titres d'ouvrages pédagogiques, les ententes de non-concurrence, les coûts de développement, ainsi que les contrats d'impression acquis.

16 GOODWILL

	29 octobre 2023	30 octobre 2022
Solde au début de l'exercice	1 181,7 \$	1 086,6 \$
Regroupements d'entreprises	—	46,6
Impacts de la finalisation des calculs de répartition du prix d'acquisition	(2,3)	(4,7)
Variation du cours de change	15,5	53,2
Solde à la fin de l'exercice	1 194,9 \$	1 181,7 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

16 GOODWILL (SUITE)

La valeur comptable du goodwill est répartie entre les groupes d'UGT de la façon suivante :

	Au 29 octobre 2023	Au 30 octobre 2022
Secteurs opérationnels		
Secteur de l'emballage		
Groupe Amériques	749,9 \$	738,5 \$
Groupe Revêtements	69,5	66,6
	819,4	805,1
Secteur de l'impression		
Groupe de l'impression	289,4	289,4
Groupe des produits marketing	29,8	29,8
	319,2	319,2
Autres		
Groupe d'édition de livres	50,6	51,7
Groupe des solutions d'affaires	5,7	5,7
	56,3	57,4
	1 194,9 \$	1 181,7 \$

17 AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	Note	Au 29 octobre 2023	Au 30 octobre 2022
Coûts d'acquisition de contrats		6,0 \$	7,6 \$
Actif au titre des régimes à prestations définies	26	2,6	6,0
Crédit d'impôt à recevoir		11,0	9,8
Autres		12,8	7,3
		32,4 \$	30,7 \$

18 CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	Notes	Au 29 octobre 2023	Au 30 octobre 2022
Comptes fournisseurs et autres frais courus		273,3 \$	285,7 \$
Salaires et autres avantages à payer		103,4	97,2
Rémunération à base d'actions	22	8,8	26,6
Instruments financiers dérivés	28	11,7	12,8
Frais financiers à payer		7,4	5,9
Provisions		6,4	1,6
Autres		54,5	62,4
		465,5 \$	492,2 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

19 DETTE À LONG TERME

	Taux d'intérêt effectif au 29 octobre 2023	Échéances	Au 29 octobre 2023	Au 30 octobre 2022
Billets non garantis (émission 2021)	2,41 %	2026	250,0 \$	250,0 \$
Billets non garantis (émission 2022)	2,84 %	2025	192,2	190,9
Prêt à terme en devises américaines (émission 2021)	7,34 %	2028	163,1	161,1
Prêt à terme en devises américaines (renouvellement 2022)	7,16 %	2027	156,0	153,0
Facilités de crédit	7,48 %	2024-2028	76,3	132,7
Débeture unifiée	4,84 %	2028	100,0	100,0
Autres prêts		2026-2031	5,2	6,5
			942,8 \$	994,2 \$
Frais d'émission de la dette à long terme au coût amorti			(2,9)	(4,2)
Total de la dette à long terme			939,9 \$	990,0 \$
Portion courante de la dette à long terme			2,1 \$	10,7 \$
Portion non courante de la dette à long terme			937,8	979,3

Instruments de couverture

Au cours de l'exercice clos le 29 octobre 2023, la Société a conclu deux contrats de swaps de taux d'intérêt lui permettant de se couvrir contre les risques de variations futures de taux d'intérêt du prêt à terme en devises américaines (renouvellement 2022). Les contrats de swaps ont une valeur nominale de 56,3 millions de dollars américains chacun et permettent de convertir le taux d'intérêt variable en un taux d'intérêt fixe, l'un de 3,35 % et l'autre de 3,42 %. La Société applique la comptabilité de couverture de flux de trésorerie en désignant ces contrats de swaps comme éléments de couverture (note 28).

Billets non garantis

Au cours de l'exercice clos le 30 octobre 2022, la Société a émis un placement privé de billets non garantis de premier rang en devises canadiennes à taux fixe de 2,667 % d'une valeur de 200,0 millions de dollars et venant à échéance le 3 février 2025. Des frais d'émission de 1,1 million de dollars ont été comptabilisés en réduction de la dette à long terme, et sont amortis selon la méthode de l'intérêt effectif sur la durée du placement privé. En parallèle avec l'émission de ce placement privé, la Société a conclu des contrats de swaps de taux d'intérêt fixe à variable et de devises (CAD fixe/USD variable) d'un montant de 200,0 millions de dollars (157,1 millions de dollars américains) et venant à échéance le 3 février 2025, permettant ainsi de convertir en dollars américains la contrepartie reçue en dollars canadiens du placement privé, et de fixer le taux de change applicable lors du remboursement du placement privé à son échéance (note 28).

Prêts à terme en devises américaines

Au cours de l'exercice clos le 30 octobre 2022, la Société a amendé le prêt à terme en devises américaines de 156,0 millions de dollars (112,5 millions de dollars américains), qui venait à échéance le 1^{er} mai 2023, et qui portait intérêt au taux variable LIBOR majoré de 1,70 %, pour en prolonger l'échéance au 30 juin 2027. Ce prêt porte désormais intérêt au taux variable basé sur le taux de financement à un jour garanti (« SOFR ») majoré de 1,70 % et d'un ajustement de taux de 0,10% à 0,25%. En parallèle avec le prolongement ce prêt à terme en devises américaines, la Société a réglé un contrat de swap de taux d'intérêt variable à fixe pour une contrepartie reçue de 0,7 million de dollars.

Au cours de l'exercice clos le 30 octobre 2022, la Société a remboursé par anticipation le solde de la tranche E des prêts à terme en devises américaines (émission 2018) de 142,7 millions de dollars (112,5 millions de dollars américains), qui venait à échéance le 1^{er} novembre 2022.

Facilités de crédit

La Société dispose d'une facilité de crédit au montant de 400,0 millions de dollars ou l'équivalent en dollars américains qui venait à échéance en février 2027. Le 22 février 2023, l'échéance a été prolongée d'une année supplémentaire, jusqu'en février 2028, selon des modalités similaires. Le taux d'intérêt applicable à la facilité de crédit est basé sur la cote de crédit de la Société. Selon la cote de crédit actuelle, il s'agit du taux des acceptations bancaires majoré de 1,675 %, ou du taux SOFR majoré de 1,775 %, ou alors du taux préférentiel du Canada ou du taux préférentiel des États-Unis majoré de 0,675 %.

La Société dispose d'une autre facilité de crédit d'un montant maximum de 25,0 millions de dollars américains (34,7 millions de dollars) qui venait à échéance en mars 2023. Le 30 janvier 2023, l'échéance a été prolongée d'une année supplémentaire, jusqu'en mars 2024, selon des modalités similaires. Le taux d'intérêt applicable à cette facilité de crédit est le taux SOFR majoré de 1,05 %.

Au 29 octobre 2023, un montant de 76,3 millions de dollars était prélevé sur les facilités de crédit et la disponibilité au titre des facilités de crédit était de 358,4 millions.

Au 29 octobre 2023, des lettres de crédit au montant de 22,4 millions de dollars (20,0 millions au 30 octobre 2022) avaient été émises principalement en garantie des cotisations non versées au titre de l'insuffisance de solvabilité des régimes à prestations définies de la Société (note 26). La Société dispose de facilités de lettres de crédit renouvelables, pour un montant total de 40,0 millions de dollars dont 16,0 millions (20,0 millions au 30 octobre 2022) avaient été émises à même ces facilités. Les frais applicables à la portion émise sur ces facilités de lettres de crédit sont de 0,80 % annuellement.

La Société est soumise à certaines clauses restrictives, y compris le maintien de certains ratios financiers. Au cours de l'exercice clos le 29 octobre 2023, la Société n'a été en défaut à l'égard d'aucune de ces clauses.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

20 AUTRES ÉLÉMENTS DU PASSIF

	Notes	Au 29 octobre 2023	Au 30 octobre 2022
Charges à payer et autres passifs		3,9 \$	7,8 \$
Rémunération à base d'actions	22	8,1	10,1
Passif au titre des régimes à prestations définies	26	82,8	68,7
Instruments financiers dérivés	28	50,5	44,8
Provisions à long terme		0,3	0,3
		145,6 \$	131,7 \$

21 CAPITAL SOCIAL

Actions à droit de vote subalterne catégorie A : actions à droit de vote subalterne sans valeur nominale, autorisées en nombre illimité, comportant un vote par action, participantes.

Actions catégorie B : actions à droit de vote sans valeur nominale, autorisées en nombre illimité, comportant 20 votes par action, convertibles en actions à droit de vote subalterne catégorie A, participantes.

Le tableau suivant présente l'évolution du capital social de la Société pour les exercices clos le :

	29 octobre 2023		30 octobre 2022	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions à droit de vote subalterne catégorie A				
Solde au début de l'exercice	72 711 344	617,7 \$	73 112 144	621,1 \$
Conversion d'actions catégorie B en actions à droit de vote subalterne catégorie A	547 998	0,7	—	—
Actions rachetées et annulées	—	—	(400 800)	(3,4)
Solde à la fin de l'exercice	73 259 342	618,4 \$	72 711 344	617,7 \$
Actions catégorie B				
Solde au début de l'exercice	13 912 826	18,9 \$	13 912 826	18,9 \$
Conversion d'actions catégorie B en actions à droit de vote subalterne catégorie A	(547 998)	(0,7)	—	—
Solde à la fin de l'exercice	13 364 828	18,2	13 912 826	18,9
	86 624 170	636,6 \$	86 624 170	636,6 \$

Rachat d'actions

Au cours de l'exercice clos le 30 octobre 2022, la Société a racheté et annulé 400 800 actions à droit de vote subalterne catégorie A à un prix moyen pondéré de 17,43 \$, pour une contrepartie totale en espèce de 7,0 millions de dollars. L'excédent de la contrepartie totale payée sur la valeur comptable des actions, au montant de 3,6 millions de dollars, a été comptabilisé en réduction des résultats non distribués.

Le 29 septembre 2022, la Société a été autorisée à racheter sur le marché libre, pour annulation, ou sous réserve des autorisations des autorités en matière de valeurs mobilières en vertu d'ententes de gré à gré, entre le 3 octobre 2022 et le 2 octobre 2023, ou une date antérieure si l'offre est complétée ou résiliée par la Société, jusqu'à concurrence de 1 000 000 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A et jusqu'à concurrence de 191 343 actions catégorie B. Les rachats sont effectués dans le cours normal des activités au prix du marché par l'entremise de la Bourse de Toronto.

Au cours de l'exercice clos le 29 octobre 2023, la Société n'a effectué aucun rachat de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A ni de ses actions catégorie B, et au 29 octobre 2023, la Société n'avait aucun programme de rachat d'actions en vigueur.

Résultat net par action

Pour les exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022, il n'existait aucun élément dilutif.

Dividendes

Des dividendes de 0,90 \$ par action ont été déclarés et versés aux détenteurs d'actions pour chacun des exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

22 RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS

Régimes d'unités d'actions

La Société offre un régime d'unités d'actions à l'intention de certains dirigeants et cadres supérieurs en vertu duquel des unités d'actions différées (« UAD ») et des unités d'actions restreintes (« UAR ») sont attribuées. Les UAD et les UAR acquises seront versées, au gré de la Société, en espèces ou en actions à droit de vote subalterne catégorie A de la Société achetées sur le marché libre.

La Société offre également un régime d'UAD à l'intention de ses administrateurs. En vertu de ce régime, les administrateurs peuvent choisir de recevoir à titre de rémunération une somme en espèces, des UAD ou une combinaison des deux.

Le tableau suivant présente l'évolution de la situation des régimes pour les exercices clos le :

Nombre d'unités	29 octobre	30 octobre	29 octobre	30 octobre
	2023	2022	2023	2022
	UAD		UAR	
Solde au début de l'exercice	1 056 790	874 262	1 715 442	1 441 170
Unités attribuées	88 710	149 772	667 287	564 683
Unités annulées	(71 513)	(9 930)	(224 438)	(53 229)
Unités payées	(283 368)	(15 000)	(1 061 492)	(318 615)
Unités converties	5 465	7 157	—	—
Dividendes versés en unités	54 917	50 529	83 855	81 433
Solde à la fin de l'exercice	851 001	1 056 790	1 180 654	1 715 442

Au 29 octobre 2023, le passif relatif aux régimes d'unités d'actions était de 16,9 millions de dollars, dont 8,1 millions présentés sous la ligne « Autres éléments du passif » (36,7 millions au 30 octobre 2022, dont 10,1 millions présentés sous la ligne « Autres éléments du passif ») et la balance présentée sous la ligne « Crédeurs et charges à payer ». Les charges enregistrées dans les états consolidés du résultat pour les exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022 ont été de 3,1 millions de dollars et de 6,0 millions, respectivement. Des montants de 22,9 millions de dollars et de 7,1 millions ont été payés en vertu de ces régimes pour les exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022, respectivement.

Contrat de swap sur rendement total

La Société a recours à un contrat de swap sur rendement total afin de couvrir une partie des charges (gains) enregistrés au titre de la rémunération à base d'actions qui varient en fonction du cours de l'action. Ces contrats ont une durée de 12 mois chacun. Au cours de l'exercice clos le 29 octobre 2023, la Société a réglé, à son échéance, le contrat visant 1 200 000 unités à un prix moyen pondéré de 20,01 \$ par unité pour une contrepartie payée de 5,9 millions de dollars. En parallèle avec le règlement, un nouveau contrat a été conclu et 900 000 unités à un prix moyen pondéré de 15,12 \$ par unité étaient couvertes au 29 octobre 2023. Au cours de l'exercice clos le 30 octobre 2022, la Société a réglé, à son échéance, le contrat visant 1 200 000 unités à un prix moyen pondéré de 20,75 \$ par unité pour une contrepartie payée de 0,7 million de dollars. Au cours des exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022, les montants enregistrés dans les états consolidés du résultat sous les Charges opérationnelles correspondant à la variation de la juste valeur du contrat de swap sur rendement total pour les unités couvertes, avant considération des dividendes reçus et intérêts payés, ont été des charges de 5,1 millions de dollars et de 4,4 millions, respectivement.

23 CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Couvertures de flux de trésorerie	Couvertures d'investissement net	Écarts de conversion cumulés	Écarts actuariels des régimes à prestations définies	Cumul des autres éléments du résultat global
Solde au 30 octobre 2022	(11,6) \$	(11,3) \$	66,3 \$	(22,7) \$	20,7 \$
Variation nette des gains (pertes), déduction faite des impôts sur le résultat	8,0	(14,1)	33,2	(10,8)	16,3
Solde au 29 octobre 2023	(3,6) \$	(25,4) \$	99,5 \$	(33,5) \$	37,0 \$
Solde au 31 octobre 2021	(1,3) \$	25,1 \$	(52,9) \$	(12,2) \$	(41,3) \$
Variation nette des (pertes) gains, déduction faite des impôts sur le résultat	(10,3)	(36,4)	119,2	(10,5)	62,0
Solde au 30 octobre 2022	(11,6) \$	(11,3) \$	66,3 \$	(22,7) \$	20,7 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

23 CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (SUITE)

Au 29 octobre 2023, il est prévu que les montants suivants soient reclassés au résultat net des prochains exercices comme suit :

	2024	2025	2026	2027	Total
Variation nette de la juste valeur des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(7,1) \$	(3,0) \$	(0,5) \$	5,8 \$	(4,8) \$
Impôts sur le résultat	(1,9)	(0,8)	(0,1)	1,6	(1,2)
	(5,2) \$	(2,2) \$	(0,4) \$	4,2 \$	(3,6) \$

24 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation des éléments hors caisse liés aux opérations se résume comme suit pour les exercices clos le :

	29 octobre 2023	30 octobre 2022
Débiteurs	66,4 \$	(42,7) \$
Stocks	93,8	(78,7)
Frais payés d'avance et autres actifs courants	0,1	2,6
Créditeurs et charges à payer	(50,1)	(8,3)
Revenus reportés et dépôts	(1,5)	(3,3)
Régimes à prestations définies	2,1	0,9
	110,8 \$	(129,5) \$

Le tableau ci-dessous présente la variation des passifs financiers au cours de l'exercice clos le 29 octobre 2023 :

	Solde d'ouverture	Flux de trésorerie liés aux activités de financement	Changements sans contrepartie de trésorerie				Solde de clôture
			Ajustement de juste valeur et ajouts ⁽¹⁾	Variation du cours de change	Amortissement des frais de financement	Frais financiers	
Dettes à long terme	861,5 \$	(2,6) \$	1,4 \$	6,2 \$	— \$	— \$	866,5 \$
Facilités de crédit	132,7	(58,1)	—	1,7	—	—	76,3
Obligations locatives	160,3	(28,1)	(18,0)	0,6	—	3,3	118,1
Frais de financement	(4,2)	(0,3)	—	—	1,6	—	(2,9)
Frais financiers à payer	5,9	(49,2)	—	0,1	—	50,6	7,4
	1 156,2 \$	(138,3) \$	(16,6) \$	8,6 \$	1,6 \$	53,9 \$	1 065,4 \$

⁽¹⁾ Les ajouts concernant les obligations locatives comprennent les ajouts suite à la signature de nouveaux contrats et à la modification de contrats existants.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

25 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société, directement ou indirectement, y compris les administrateurs (dirigeants ou non) de la Société.

Le tableau suivant présente la rémunération gagnée par les principaux dirigeants pour les exercices clos le :

	29 octobre 2023	30 octobre 2022
Salaires et autres avantages à court terme	11,3 \$	11,7 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	0,6	0,1
Rémunération à base d'actions	(0,3)	4,4
	11,6 \$	16,2 \$

26 AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société offre à ses employés divers régimes contributifs et non contributifs à prestations définies pour des prestations de retraite et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, des régimes de retraite à cotisations définies, des régimes enregistrés d'épargne collectifs et des régimes de retraite multi-employeurs. Depuis le 1^{er} juin 2010, la plupart des employés ne participent qu'aux régimes de retraite à cotisations définies. Pour les régimes à prestations définies, la valeur des prestations est généralement établie selon les années de services et le salaire des employés. La capitalisation des régimes est calculée selon des estimations actuarielles et est soumise aux restrictions découlant des règlements fiscaux et autres règlements pertinents. Les estimations actuarielles effectuées au cours de l'exercice tiennent compte d'hypothèses relatives aux prévisions salariales jusqu'à la retraite et du taux de rendement présumé à long terme des actifs des régimes. Certaines obligations de la Société aux termes des régimes à prestations définies sont garanties par des lettres de crédit, émises à même les facilités de crédit de la Société, en garantie des cotisations non versées au titre de l'insuffisance de capitalisation des régimes. Les actifs des régimes de retraite à prestations définies de la Société sont détenus en fiducie. La Société comptabilise les montants annuels liés à ses régimes de retraite à prestations définies d'après des calculs qui reposent sur diverses hypothèses actuarielles, notamment concernant les taux d'actualisation, les taux de mortalité et les taux de rendement annuels des actifs des régimes. Ces estimations sont susceptibles de varier de manière importante d'une période à l'autre, selon le rendement des actifs des régimes, les évaluations actuarielles et la conjoncture de marché. La Société passe en revue ses hypothèses actuarielles chaque année et y apporte des modifications en fonction des taux en vigueur et des tendances courantes. La Société estime que les hypothèses utilisées aux fins de la comptabilisation de son obligation au titre des prestations constituées sont raisonnables à la lumière de son expérience, de la conjoncture de marché et des données fournies par son actuaire externe et son conseiller en placements.

Pour les régimes de retraite à cotisations définies, les régimes de retraite multi-employeurs et les régimes enregistrés d'épargne collectifs, la seule obligation de la Société est de remettre la cotisation mensuelle de l'employeur. Les cotisations versées par la Société aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées en charges dans la période au cours de laquelle elles sont gagnées par les employés.

Aux États-Unis, les régimes de retraite à prestations définies auxquels participaient les employés de la Société ont été fermés aux nouveaux participants avant le 1^{er} janvier 2014. Par conséquent, le calcul des prestations définitives aux termes des régimes américains correspondait aux prestations gagnées aux termes des régimes américains à la date à laquelle ces régimes ont cessé d'accepter de nouveaux participants. Depuis, les nouveaux employés de la Société adhèrent à des régimes de retraite à cotisations définies de type 401(k). Les obligations de la Société envers ce type de régime se résument à la cotisation mensuelle de l'employeur.

Le conseil d'administration de la Société, à l'aide de son comité de retraite, est responsable de la surveillance et de la gouvernance des régimes de retraite. Le comité de retraite aide le conseil à s'acquitter de ses responsabilités de supervision générales à l'égard des régimes de retraite, notamment en ce qui concerne les décisions de placements, les cotisations aux régimes à prestations définies et la sélection des possibilités de placement des régimes à cotisations définies. Les actifs des régimes de retraite sont détenus en fidéicommiss, excepté les rentes assurées. Les régimes de retraite de la Société sont gérés conformément aux lois applicables aux régimes de retraite, lesquelles prescrivent des exigences de financement minimal et maximal pour les régimes de retraite à prestations définies.

La politique de financement de la Société consiste à verser des cotisations à ses régimes de retraite en se fondant sur diverses méthodes d'évaluation actuarielle, comme le permettent les organismes de réglementation en matière de régimes de retraite. Les cotisations de la Société à ses régimes de retraite reflètent les plus récentes évaluations actuarielles concernant le rendement sur les placements, les projections salariales et les avantages liés aux services futurs. La capitalisation des régimes de retraite repose sur des bases d'évaluations de financement qui sont différentes de la base comptable et pour lesquelles les méthodes et hypothèses peuvent différer des méthodes et hypothèses utilisées à des fins comptables.

Les régimes de retraite à prestations définies et les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi exposent la Société à certains risques particuliers, notamment le rendement sur les placements, les modifications du taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation, le taux de mortalité des participants, l'inflation et les coûts de soins de santé.

La Société offre également d'autres régimes d'avantages du personnel à long terme qui prévoient la continuation des prestations pour soins de santé et soins dentaires en cas d'invalidité à long terme.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

26 AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)

Les évaluations actuarielles les plus récentes aux fins de capitalisation des régimes de retraite de la Société datent du 31 décembre 2021 pour les régimes enregistrés au Québec, du 31 décembre 2022 pour les régimes enregistrés en Ontario et du 1^{er} décembre 2022 pour les régimes enregistrés aux États-Unis.

L'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes sont mesurées à la date des états financiers consolidés annuels. Le tableau suivant présente les variations de l'obligation au titre des régimes à prestations définies et de la juste valeur des actifs des régimes pour les exercices clos le :

	Prestations de retraite		Autres régimes à prestations définies		Total	
	29 octobre	30 octobre	29 octobre	30 octobre	29 octobre	30 octobre
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Obligation au titre des régimes à prestations définies						
Solde au début de l'exercice	575,9 \$	710,3 \$	16,0 \$	16,5 \$	591,9 \$	726,8 \$
Coût des services rendus ⁽¹⁾	—	—	1,0	1,6	1,0	1,6
Coût financier relatif à l'obligation au titre des prestations définies	29,8	22,7	0,2	0,6	30,0	23,3
Écarts actuariels découlant de :						
L'expérience du régime	2,8	20,7	(0,4)	0,4	2,4	21,1
Changements dans les hypothèses démographiques	—	—	—	0,1	—	0,1
Changements dans les hypothèses financières	(10,2)	(128,1)	(1,2)	(2,2)	(11,4)	(130,3)
Prestations versées	(43,9)	(57,5)	(1,8)	(1,2)	(45,7)	(58,7)
Variation du cours de change et autres	1,5	7,8	0,1	0,2	1,6	8,0
Solde à la fin de l'exercice	555,9 \$	575,9 \$	13,9 \$	16,0 \$	569,8 \$	591,9 \$
Juste valeur des actifs des régimes						
Solde au début de l'exercice	531,4 \$	683,3 \$	— \$	— \$	531,4 \$	683,3 \$
Revenus d'intérêts sur les actifs des régimes	27,3	21,8	—	—	27,3	21,8
Écarts actuariels sur les actifs des régimes	(24,2)	(123,3)	—	—	(24,2)	(123,3)
Frais d'administration (autres que les coûts de gestion des actifs)	(2,7)	(2,6)	—	—	(2,7)	(2,6)
Prestations versées	(43,9)	(57,5)	(1,8)	(1,2)	(45,7)	(58,7)
Cotisations de l'employeur	2,5	3,5	1,8	1,2	4,3	4,7
Variation du cours de change et autres	1,1	6,2	—	—	1,1	6,2
Solde à la fin de l'exercice	491,5 \$	531,4 \$	— \$	— \$	491,5 \$	531,4 \$
Déficit des régimes	(64,4 \$)	(44,5 \$)	(13,9 \$)	(16,0 \$)	(78,3 \$)	(60,5 \$)
Effet du plafond de l'actif	(1,9)	(2,2)	—	—	(1,9)	(2,2)
Passif au titre des régimes à prestations définies	(66,3 \$)	(46,7 \$)	(13,9 \$)	(16,0 \$)	(80,2 \$)	(62,7 \$)

⁽¹⁾ Le coût des services rendus des autres régimes à prestations définies inclut la variation nette du régime d'invalidité à long terme, composée du coût des services rendus et des écarts actuariels. Le coût des services passés de ce régime, s'il y a lieu, est présenté sur une ligne distincte.

L'actif (le passif) au titre des régimes à prestations définies figurent comme suit aux états financiers consolidés de la situation financière :

	Notes	Au 29 octobre 2023	Au 30 octobre 2022
Autres éléments d'actif	17	2,6 \$	6,0 \$
Autres éléments du passif	20	(82,8)	(68,7)
		(80,2 \$)	(62,7 \$)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

26 AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)

Le tableau suivant présente la composition de la juste valeur des actifs des régimes :

	Au 29 octobre 2023	Au 30 octobre 2022
Cotés sur un marché actif		
Encaisse	1,1 \$	1,9 \$
Fonds immobilier	38,5	40,2
Fonds de placement de titres à revenus fixes	253,1	266,5
Fonds de placement de titres hypothécaires	16,0	15,1
Fonds de placement d'actions canadiennes et étrangères	41,7	55,0
	350,4	378,7
Non cotés sur un marché actif		
Rentes assurées	141,1	152,7
	491,5 \$	531,4 \$

Pour les exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022, les actifs des régimes ne comprenaient aucune des actions de la Société.

La stratégie d'appariement des actifs et des passifs de la Société consiste à minimiser le risque, par l'achat de rentes assurées et de titres de créances. Pour les exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022, les régimes ont investi dans des rentes assurées sans rachat des engagements. Leur juste valeur est considérée être égale à l'obligation au titre des prestations définies des participants visés par l'achat de rentes, calculée selon les hypothèses applicables à la date de clôture.

Le tableau suivant présente la situation de capitalisation des régimes à prestations définies :

	Prestations de retraite		Autres régimes à prestations définies		Total	
	Au 29 octobre 2023	Au 30 octobre 2022	Au 29 octobre 2023	Au 30 octobre 2022	Au 29 octobre 2023	Au 30 octobre 2022
Juste valeur des actifs des régimes capitalisés ou partiellement capitalisés	491,5 \$	531,4 \$	— \$	— \$	491,5 \$	531,4 \$
Obligation au titre des régimes à prestations définies des régimes capitalisés ou partiellement capitalisés	537,2	556,2	—	—	537,2	556,2
Effet du plafond de l'actif	(1,9)	(2,2)	—	—	(1,9)	(2,2)
Situation de capitalisation des régimes capitalisés ou partiellement capitalisés - déficit	(47,6) \$	(27,0) \$	— \$	— \$	(47,6) \$	(27,0) \$
Obligation au titre des régimes à prestations définies des régimes sans capitalisation	(18,7)	(19,7)	(13,9)	(16,0)	(32,6)	(35,7)
Situation de capitalisation totale - déficit	(66,3) \$	(46,7) \$	(13,9) \$	(16,0) \$	(80,2) \$	(62,7) \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

26 AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)

La Société prévoit verser des cotisations estimées à un montant de 6,9 millions de dollars à ses régimes à prestations définies au cours de l'exercice se terminant le 27 octobre 2024. Le montant réel versé pourrait différer de l'estimation, selon les résultats des évaluations actuarielles, le rendement des placements, la volatilité des taux d'actualisation, les exigences réglementaires et d'autres facteurs.

Le tableau suivant présente les principales hypothèses utilisées pour calculer l'obligation au titre des régimes à prestations définies de la Société :

	Au 29 octobre 2023	Au 30 octobre 2022
Taux d'actualisation, à la fin de l'exercice		
Canada	5,60 %	5,40 %
États-Unis	6,20	5,70
Moyenne pondérée du taux de croissance de la rémunération		
Canada	2,82	2,35

Au 29 octobre 2023, au Canada, le taux de croissance du coût des soins de santé relatif aux régimes pour les autres avantages postérieurs à l'emploi était évalué à 6,0 %, diminuant graduellement pendant 15 ans pour s'établir à 4,5 % par la suite.

Le tableau suivant présente l'incidence de la variation des principales hypothèses sur l'obligation au titre des prestations définies pour l'exercice clos le 29 octobre 2023 et comporte certaines limites. Les sensibilités de chacune des principales hypothèses ont été calculées sans tenir compte de la modification des autres hypothèses. Les résultats réels pourraient donc entraîner la modification des autres hypothèses simultanément. Toute modification d'un facteur pourrait entraîner une modification d'un autre facteur, ce qui pourrait amplifier ou atténuer l'incidence des variations des principales hypothèses.

Augmentation (diminution)	Obligation au titre des prestations définies
Incidence d'une augmentation de 10 points de base du taux d'actualisation	(4,3) \$
Incidence d'une diminution de 10 points de base du taux d'actualisation	4,5
Incidence d'une augmentation de 100 points de base du taux de croissance du coût des soins de santé	0,3
Incidence d'une diminution de 100 points de base du taux de croissance du coût des soins de santé	(0,3)

Le tableau suivant présente la composition du coût au titre des régimes à prestations définies pour les exercices clos le :

	Prestations de retraite		Autres régimes à prestations définies		Total	
	29 octobre	30 octobre	29 octobre	30 octobre	29 octobre	30 octobre
	Note	2023	2022	2022	2023	2022
Coût des services rendus	— \$	— \$	1,0 \$	1,6 \$	1,0 \$	1,6 \$
Frais d'administration	2,7	2,6	—	—	2,7	2,6
Coût des régimes comptabilisé dans le résultat net	2,7	2,6	1,0	1,6	3,7	4,2
Coût financier relatif à l'obligation au titre des régimes à prestations définies	29,8	22,7	0,2	0,6	30,0	23,3
Revenus d'intérêts sur les actifs des régimes	(27,3)	(21,9)	—	—	(27,3)	(21,9)
Intérêts sur l'effet du plafond de l'actif	0,2	0,1	—	—	0,2	0,1
Intérêts nets sur le passif au titre des régimes à prestations définies	9	0,9	0,2	0,6	2,9	1,5
Écarts actuariels	—	—	—	(0,4)	—	(0,4)
Réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies	—	—	—	(0,4)	—	(0,4)
Coût au titre des régimes à prestations définies	5,4 \$	3,5 \$	1,2 \$	1,8 \$	6,6 \$	5,3 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

26 AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)

Le tableau suivant présente les coûts constatés dans les charges opérationnelles à l'état consolidé du résultat pour les régimes de retraite à cotisations définies et pour les régimes généraux et obligatoires pour les exercices clos le :

	29 octobre 2023	30 octobre 2022
Régimes de retraite à cotisations définies	20,6 \$	16,9 \$
Régimes généraux et obligatoires	16,4	15,3
	37,0 \$	32,2 \$

27 ENGAGEMENTS, GARANTIES ET PASSIFS ÉVENTUELS

Engagements

La Société loue des propriétés immobilières (espaces de bureaux ou d'entreposage et bâtiment pour y aménager des usines) et d'autres actifs (équipements de production, équipement de bureau et autres). Les paiements minimums exigibles liés à la plupart des engagements de la Société, en vertu de contrats de location ont été comptabilisés à l'état de la situation financière à titre d'obligations locatives. Pour plus de détails, se référer à la note 28.

Au 29 octobre 2023, la Société avait également des engagements auprès de fournisseurs pour des dépenses d'investissement s'élevant à 43,2 millions de dollars. La Société est engagée à déboursier des loyers en vertu des contrats de location à court terme et de faible valeur qui ne sont pas comptabilisés à titre d'obligations locatives. Dans le cours normal des activités, la Société conclut à l'occasion diverses ententes d'achat de produits qui l'obligent à acheter annuellement des matières premières pour des montants ou des quantités minimums. Un manquement à ces exigences pourrait engendrer une renégociation des conditions des ententes.

Garanties

Dans le cours normal de ses activités, la Société a fourni à des tiers les principales garanties suivantes :

a) Indemnisations des tierces parties

En vertu des modalités de conventions d'emprunt, la Société s'est engagée à indemniser les détenteurs de titres d'emprunt advenant des changements en ce qui a trait aux lois et à la réglementation résultant en une augmentation des coûts engagés ou une réduction des montants autrement payables aux détenteurs. Ces engagements d'indemnisation auront cours jusqu'à l'échéance des ententes et ne comportent aucune limite. En raison de la nature de ces offres d'indemnisation, la Société ne peut estimer le montant maximal du paiement éventuel qu'elle pourrait être tenue de payer aux tierces parties impliquées. Par le passé, la Société n'a effectué aucun paiement d'indemnisation et, au 29 octobre 2023, la Société n'avait pas inscrit de passif relativement à ces offres d'indemnisation.

b) Cessions d'entreprises

Dans le cadre de cessions d'activités ou d'actifs, la Société a convenu de donner une garantie contre toute réclamation pouvant résulter de ses activités passées ou aux termes d'ententes en vigueur au moment de la conclusion de telles transactions. En raison de la nature de ces offres d'indemnisation, la Société ne peut estimer le montant maximal du paiement éventuel qu'elle pourrait être tenue de payer aux bénéficiaires de la garantie. Par le passé, la Société n'a versé aucune indemnisation importante et, au 29 octobre 2023, la Société n'a pas inscrit de passif relativement à ces offres d'indemnisation.

Passifs éventuels

Dans le cours normal des affaires, la Société est impliquée dans diverses réclamations et poursuites. Même si l'issue de ces différents dossiers en cours au 29 octobre 2023 ne peut être prévue avec certitude, la Société estime que leur dénouement n'aurait vraisemblablement pas de répercussions négatives importantes sur sa situation financière et ses résultats opérationnels, compte tenu des provisions ou des couvertures d'assurance dont certaines réclamations ou poursuites font l'objet.

28 INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur représente le montant qui serait reçu pour la vente d'un actif ou versé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Les estimations de la juste valeur sont effectuées à un moment précis, en tenant compte d'hypothèses concernant les montants, l'échelonnement des flux de trésorerie futurs estimatifs et les taux d'actualisation. Par conséquent, de par sa nature estimative et subjective, la juste valeur ne doit pas être interprétée comme étant réalisable advenant le règlement immédiat des instruments financiers.

La valeur comptable de la trésorerie, des débiteurs, et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme est établie en utilisant une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs et des estimations formulées par la direction quant aux taux d'intérêt sur les marchés pour des émissions identiques ou similaires.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

28 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Juste valeur des instruments financiers (suite)

Les seuls instruments financiers de la Société qui sont évalués à la juste valeur de façon récurrente dans les périodes subséquentes à leur comptabilisation initiale sont les instruments financiers dérivés, soit les contrats de change à terme, les contrats de swaps de taux d'intérêt, les contrats de swaps de taux d'intérêt et de devises, les contrats de swaps sur rendement total et les contreparties conditionnelles à payer dans le cadre de regroupements d'entreprises, s'il y a lieu. La juste valeur des instruments financiers dérivés est établie à l'aide d'une évaluation à la valeur de marché estimée, ajustée en fonction de la qualité du crédit de la contrepartie ou de la Société. Le modèle d'évaluation des contreparties conditionnelles tient compte de la valeur actualisée des paiements attendus par application d'un taux d'actualisation ajusté pour tenir compte du risque. Le paiement attendu est déterminé en évaluant les divers scénarios de réalisation des seuils de performance financière préétablis, le montant à payer aux termes de chaque scénario et la probabilité de réalisation de chacun de ces scénarios.

La Société présente une hiérarchie des justes valeurs sur trois niveaux qui tient compte de l'importance des données utilisées pour établir les évaluations à la juste valeur. La juste valeur des actifs et passifs financiers classés dans les trois niveaux suivants est évaluée comme suit :

- Niveau 1 - Cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques
- Niveau 2 - Données autres que les cours visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (prix) ou indirectement (dérivés des prix)
- Niveau 3 - Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables

Le tableau suivant présente la juste valeur et la valeur comptable des autres instruments financiers et des instruments financiers dérivés :

	Hiérarchie des justes valeurs	Au 29 octobre 2023		Au 30 octobre 2022	
		Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Frais payés d'avance et autres actifs courants					
Contrats de change à terme	Niveau 2	0,1 \$	0,1 \$	1,2 \$	1,2 \$
Autres éléments d'actifs					
Contrats de change à terme	Niveau 2	—	—	1,0	1,0
Contrats de swaps de taux d'intérêt	Niveau 2	5,8	5,8	—	—
Créditeurs et charges à payer					
Contrat de swap sur rendement total	Niveau 2	(4,3)	(4,3)	(4,9)	(4,9)
Contrats de change à terme	Niveau 2	(7,4)	(7,4)	(7,9)	(7,9)
Dettes à long terme					
Dettes à long terme	Niveau 2	(920,5)	(939,9)	(935,8)	(990,0)
Autres éléments du passif					
Contrats de swaps de taux d'intérêt fixes et de devises	Niveau 2	(47,0)	(47,0)	(35,3)	(35,3)
Contrat de change à terme	Niveau 2	(3,5)	(3,5)	(9,5)	(9,5)

Au cours des exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022, il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre les niveaux 1, 2 et 3.

Gestion des risques financiers

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à divers risques financiers: le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de change et le risque de taux d'intérêt).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

28 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Société subisse des pertes découlant du défaut de paiement d'obligations contractuelles par des tierces parties. La Société est exposée au risque de crédit relativement à ses comptes débiteurs et prêts à recevoir, de même que dans le cadre de ses activités courantes de trésorerie. L'exposition maximale de la Société au risque de crédit relatif à ces éléments est représentée par leur valeur comptable dans les états consolidés de la situation financière. La Société est également exposée au risque de crédit à l'égard de ses actifs d'instruments financiers dérivés. Toutefois, la Société estime que le risque est peu élevé puisqu'elle ne traite qu'avec des institutions financières reconnues, ayant une cote de crédit de qualité supérieure. Au 29 octobre 2023, l'exposition maximale de la Société au risque de crédit relatif aux actifs d'instruments financiers dérivés était faible.

La Société analyse et révisé régulièrement la situation financière de sa clientèle et applique des procédures d'évaluation rigoureuses pour tout nouveau client. Une limite de crédit spécifique par client est établie et révisée régulièrement par la Société pour les clients importants ou considérés à risque. De plus, en raison de la diversification de ses produits, de sa clientèle et de sa couverture géographique, la Société estime qu'elle est protégée contre une concentration du risque de crédit. La Société possède également une police d'assurance-crédit couvrant des pertes combinées de certains clients pour un montant maximum annuel de 15,0 millions de dollars pour le Canada, ainsi que 15,0 millions de dollars américains pour les États Unis. Les conditions de la police comprennent les clauses usuelles et comportent des limites quant aux montants pouvant être réclamés par événement et par année de couverture.

Également, selon les termes d'un contrat d'achat de comptes clients, la Société peut vendre en permanence les comptes clients de certains clients désignés à une institution financière tierce en contrepartie d'un paiement en trésorerie correspondant à la valeur nominale des comptes clients vendus, diminuée d'un escompte applicable. La Société conserve les responsabilités liées au traitement de comptes clients, y compris le recouvrement, mais ne conserve aucun risque de crédit relativement à tout compte client qui a été vendu. Tous les comptes clients vendus conformément au contrat d'achat de comptes clients sont sortis des états consolidés de la situation financière, car la vente des comptes clients est admissible à la décomptabilisation.

Au 29 octobre 2023, aucun client ne représente à lui seul 10,0 % ou plus des revenus de la Société, ou 10,0 % ou plus des comptes clients associés.

La Société détermine les débiteurs qui sont en souffrance en fonction des types de clients, de leur historique de paiements et du secteur dans lequel ils évoluent. Un compte de correction de valeur pour perte sur créances est constitué en fonction de facteurs tels que le risque de crédit que présentent certains clients en particulier, les tendances historiques et d'autres données. Le compte de correction de valeur pour perte sur créances est revu à chaque date de clôture par la direction. Des corrections de valeur pour perte sur créances sont constituées, au besoin, afin de refléter les risques liés aux pertes de crédit.

a) Définition de défaillance

La Société considère les éléments suivants comme une défaillance aux fins de la gestion interne du risque de crédit puisque l'expérience passée indique que les actifs financiers qui remplissent l'une ou l'autre des conditions suivantes ne sont généralement pas recouvrables :

- le manquement à des clauses financières restrictives par un débiteur;
- les informations établies à l'interne ou provenant de sources externes indiquent qu'il est peu probable que le débiteur rembourse intégralement ses créanciers, y compris la Société (sans tenir compte des éventuelles garanties détenues par la Société).

b) Politique liée aux réductions de valeur

La Société réduit la valeur d'un actif financier lorsque des informations indiquent que le débiteur éprouve de grandes difficultés financières et qu'il n'y a aucune perspective réaliste de recouvrement, par exemple lorsque le débiteur est en situation de liquidation ou a entamé une procédure de faillite, ou, dans le cas des créances clients, lorsque les montants sont en souffrance depuis plus de 12 mois, selon l'événement qui a lieu en premier. Les actifs financiers sortis de l'état de la situation financière peuvent encore faire l'objet de mesures aux termes des procédures de recouvrement de la Société, compte tenu de l'avis juridique le cas échéant. Les montants recouverts sont comptabilisés en résultat net.

Les débiteurs se détaillent comme suit :

	Au 29 octobre 2023	Au 30 octobre 2022
Comptes clients		
Solde courant	355,4 \$	413,5 \$
1 - 30 jours en souffrance	55,2	53,0
31 - 60 jours en souffrance	17,0	10,7
Plus de 60 jours en souffrance	24,1	22,5
	451,7	499,7
Compte de correction de valeur pour perte sur créances	(3,8)	(3,1)
	447,9 \$	496,6 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

28 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

b) Politique liée aux réductions de valeur (suite)

La variation du compte de correction de valeur pour perte sur créances se détaille comme suit pour les exercices clos le :

	29 octobre 2023	30 octobre 2022
Solde au début de l'exercice	3,1 \$	3,1 \$
Correction de valeur pour perte sur créances	0,9	0,4
Créances recouvrées ou radiées	(0,2)	(0,4)
Solde à la fin de l'exercice	3,8 \$	3,1 \$

Pour évaluer si le risque de crédit que comporte un instrument financier a augmenté d'une façon importante depuis la comptabilisation initiale, la Société compare le risque de défaillance à la date de clôture au risque de défaillance à la date de comptabilisation initiale de l'instrument financier. Pour faire cette évaluation, la Société tient compte des informations quantitatives et qualitatives qui sont raisonnables et justifiables, y compris l'expérience passée et les informations prospectives qu'il est possible d'obtenir sans devoir engager des coûts ou des efforts déraisonnables. Les informations prospectives prises en considération comprennent notamment les perspectives d'avenir des industries dans lesquels les débiteurs de la Société exercent leurs activités provenant de rapports rédigés par des experts en économie, des analystes financiers, des organismes gouvernementaux, des groupes de réflexion pertinents et autres organisations semblables, ainsi que diverses sources externes d'informations et de prévisions économiques en lien avec les activités de base de la Société. En se basant sur son analyse, la Société est d'avis que le compte de correction de valeur pour perte sur créances est suffisant pour couvrir les risques de non-paiements.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de rencontrer ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La Société est exposée au risque de liquidité relativement à ses comptes créditeurs, sa dette à long terme, ses obligations locatives, ses passifs d'instruments financiers dérivés et ses obligations contractuelles. La Société gère le risque de liquidité en analysant continuellement les flux de trésorerie actuels et projetés. Le conseil d'administration révisé et approuve les budgets opérationnels et d'investissement de la Société, ainsi que toutes transactions significatives qui ne sont pas effectuées dans le cours normal des activités.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 29 octobre 2023 :

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Jusqu'à 1 an	Entre 1 et 3 ans	Entre 3 et 5 ans	Après 5 ans
Passifs financiers non dérivés						
Créditeurs et charges à payer	446,4 \$	446,4 \$	446,4 \$	— \$	— \$	— \$
Dette à long terme	939,9	1 112,4	47,9	532,5	187,6	344,5
Obligations locatives	118,1	127,8	25,9	43,5	28,1	30,3
Autres éléments de passif monétaire	9,6	9,6	—	9,6	—	—
	1 514,0 \$	1 696,2 \$	520,2 \$	585,6 \$	215,7 \$	374,8 \$
Instruments financiers dérivés au passif						
Contrats de swaps de taux d'intérêt fixes et de devises	47,0 \$	59,3 \$	9,0 \$	50,3 \$	— \$	— \$
Contrats de change à terme au passif	10,9	10,9	7,4	3,5	—	—
Contrat de swap sur rendement total	4,3	4,3	4,3	—	—	—
	1 576,2 \$	1 770,7 \$	540,9 \$	639,4 \$	215,7 \$	374,8 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la Société subisse des pertes résultant de changements défavorables dans les facteurs sous-jacents du marché, dont les taux d'intérêt et les taux de change.

a) Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de marché lié aux fluctuations des taux d'intérêt étant donné qu'une partie de sa dette à long terme est à taux variable. La Société gère ce risque en maintenant une composition d'emprunts à taux fixe et à taux variable en conformité avec la politique de la Société, et en concluant des contrats de swaps de taux d'intérêt.

Pour l'exercice clos le 29 octobre 2023, toutes choses étant égales par ailleurs, si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué de 50 points de base, le résultat net de la Société aurait diminué ou augmenté de 3,0 millions de dollars.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

28 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de marché (suite)

b) Risque de change

La Société exerce ses activités dans différents pays et est exposée au risque de change découlant de transactions en différentes devises. Le risque de change provient principalement de transactions commerciales futures qui sont libellées en devises autres que la devise fonctionnelle de l'entité de la Société faisant partie de la transaction, de la constatation d'actifs et de passifs en devises autres que la devise fonctionnelle de la Société, et de participations dans des activités étrangères. La Société gère le risque de change en concluant, entre autres, différents contrats de change liés aux transactions futures. La Société gère également le risque de change en concluant différents contrats de swaps de taux d'intérêt et de devises qui sont désignés à titre de couverture de l'investissement net dans ses établissements étrangers dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain. En plus des instruments financiers dérivés décrits ci-haut, la Société peut désigner une partie de ses prêts à terme et des facilités de crédit en dollars américains comme instruments de couverture de l'investissement net dans ses établissements étrangers, lui permettant ainsi de limiter son risque de change.

Pour l'exercice clos le 29 octobre 2023, toutes choses étant égales par ailleurs, une appréciation hypothétique de 10 % du dollar américain par rapport au dollar canadien aurait augmenté le résultat net de la Société de 20,8 millions de dollars et les autres éléments du résultat global de la Société auraient diminué de 0,2 million de dollars. Une dépréciation hypothétique de 10 % du dollar américain par rapport au dollar canadien aurait l'effet contraire sur le résultat net et les autres éléments du résultat global.

Relations de couverture

Pour atténuer les risques de marché décrits ci-haut, la Société a recours à divers instruments financiers dérivés qui sont désignés à titre d'instruments de couverture dans des relations de couverture, notamment des contrats de swaps de taux d'intérêt qui se détaillent comme suit:

					29 octobre 2023	30 octobre 2022
Instruments financiers dérivés	Taux d'intérêt recevable	Taux d'intérêt payable	Date d'échéance	Valeur du notionnel	Valeur comptable	Valeur comptable
Contrat de swap de taux d'intérêt variable à fixe ⁽¹⁾	SOFR 1 mois	3,350 %	30 juin 2027	56,3 US\$	2,9 \$	— \$
Contrat de swap de taux d'intérêt variable à fixe ⁽¹⁾	SOFR 1 mois	3,420 %	30 juin 2027	56,3 US\$	2,9	—
Contrats de swaps de taux d'intérêt fixe et de devises ⁽²⁾	2,280 %	2,055 %	13 juillet 2026	250,0 \$	(21,4)	(12,6)
Contrats de swaps de taux d'intérêt fixe à variable et de devises ⁽³⁾	2,667 %	SOFR + 1,088%	3 février 2025	200,0 \$	(25,6)	(22,7)
					(41,2) \$	(35,3) \$

⁽¹⁾ Ces contrats de swaps de taux d'intérêt variable à fixe sont désignés à titre d'instruments de couverture dans des relations de couverture de flux de trésorerie pour atténuer le risque de taux d'intérêt.

⁽²⁾ Ces contrats de swaps de taux d'intérêt fixe et de devises (CAD/USD) d'un montant de 250,0 millions de dollars (200,4 millions de dollars américains) sont désignés à titre d'instruments de couverture dans des relations de couverture d'investissement net pour atténuer le risque de change.

⁽³⁾ La portion CAD fixe/CAD variable de ces contrats de swaps de taux d'intérêt et de devises d'un montant de 200,0 millions de dollars (157,1 millions de dollars américains) a été désignée comme instruments de couverture pour couvrir les variations de juste valeur du placement privé liées aux fluctuations du taux d'intérêt de référence. La portion CAD variable/USD variable de ces contrats de swaps de taux d'intérêt et de devises d'un montant de 200,0 millions de dollars (157,1 millions de dollars américains) a été désignée dans une relation de couverture d'investissement net pour atténuer le risque de change.

En plus des contrats de swaps de taux d'intérêt, la Société peut désigner une portion des Prêts à terme et des facilités de crédit existantes en dollars américains comme instrument de couverture de l'investissement net dans ses établissements étrangers. Au 29 octobre 2023, la Société avait désigné un montant de 10,3 millions de dollars (7,4 millions de dollars américains) de Prêts à terme et des facilités de crédit existantes en dollars américains au titre de la couverture d'investissement net.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

28 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Également, la Société a recours à divers instruments financiers dérivés qui sont désignés à titre d'instruments de couverture dans des relations de couverture de flux de trésorerie, notamment des contrats de change à terme qui se détaillent comme suit:

		Valeur du notionnel payable	Valeur du notionnel recevable	Taux de change moyen	Valeur comptable
29 octobre 2023	Échéance				
Instruments financiers dérivés à l'actif					
Contrats de change	Novembre 2023 - Avril 2024	1,5 US\$	1,9 \$	1,286	— \$
Contrats de change	Novembre 2023 - Janvier 2024	0,2 £	0,3 US\$	1,348	—
Instruments financiers dérivés au passif					
Contrats de change	Octobre 2023 - Août 2026	188,3 US\$	249,8 \$	1,327	(10,6)
Contrats de change	Mars 2024	1,6 US\$	1,5 €	0,922	—
					(10,6) \$
30 octobre 2022	Échéance				
Instruments financiers dérivés à l'actif					
Contrats de change	Novembre 2022 - Août 2025	4,2 \$	6,5 \$	1,304	1,5 \$
Contrats de change	Novembre 2022 - Janvier 2024	1,0 £	1,4 US\$	1,349	0,3
Contrats de change	Janvier 2023 - Juin 2023	1,5 €	1,8 US\$	1,178	—
Instruments financiers dérivés au passif					
Contrats de change	Novembre 2022 - Octobre 2025	375,2 US\$	460,1 \$	1,329	(16,6)
Contrats de change	Janvier 2023 - Juin 2023	0,1 €	0,1 US\$	1,220	(0,8)
					(15,6) \$

Effet des relations de couverture de flux de trésorerie

Le tableau suivant présente un sommaire de l'incidence et des profits (pertes) de couverture de flux de trésorerie sur les états financiers consolidés:

		29 octobre 2023		30 octobre 2022
	Risque de taux d'intérêt	Risque de change	Risque de taux d'intérêt	Risque de change
Couverture de flux de trésorerie				
Solde au début de l'exercice		(0,1) \$	(15,6) \$	(8,3) \$
Variation de la juste valeur comptabilisée dans les autres éléments du résultat global		4,1	8,1	2,5
Montants provenant de la réserve de couverture de flux de trésorerie constatés dans les frais financiers nets		1,8	(3,1)	5,7
Solde à la fin de l'exercice		5,8 \$	(10,6) \$	(0,1) \$
				(15,6) \$

Au cours des exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022, il n'y a eu aucune charge relative à l'inefficacité des relations de couverture présentées ci-haut comptabilisée au résultat net.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

28 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Effet des relations de couverture d'investissement net

Les tableaux suivants présentent un sommaire de l'incidence et des profits (pertes) de couverture d'investissement net sur les états financiers consolidés:

	Réserve de couverture d'investissement net	Coût de la réserve de couverture	Total
29 octobre 2023			
Solde au début de l'exercice	(9,2) \$	6,1 \$	(3,1) \$
Variation de la juste valeur comptabilisée dans les autres éléments du résultat global	(10,6)	(0,2)	(10,8)
Montants provenant du coût de la réserve de couverture constatés dans les frais financiers nets	—	(3,2)	(3,2)
Solde à la fin de l'exercice	(19,8) \$	2,7 \$	(17,1) \$
30 octobre 2022			
Solde au début de l'exercice	36,0 \$	(3,8) \$	32,2 \$
Variation de la juste valeur comptabilisée dans les autres éléments du résultat global	(45,2)	9,1	(36,1)
Montants provenant du coût de la réserve de couverture constatés dans les frais financiers nets	—	0,8	0,8
Solde à la fin de l'exercice	(9,2) \$	6,1 \$	(3,1) \$

(¹) Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée au cours de l'exercice.

Des gains de 0,2 million de dollars ont été comptabilisés au résultat net au titre de l'inefficacité des relations de couverture pour chacun des exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022.

Effet des relations de couverture de juste valeur

Au 29 octobre 2023, la valeur comptable de l'élément couvert, soit une portion de la dette à long terme, s'élevait à 192,2 millions de dollars (190,9 millions au 30 octobre 2022) (note 19). Ce montant inclut un ajustement cumulatif de couverture de juste valeur de 7,8 millions de dollars apporté à la valeur comptable de l'élément couvert (9,1 millions au 30 octobre 2022). Au cours des exercices clos le 29 octobre 2023 et le 30 octobre 2022, les montants comptabilisés au résultat net au titre de l'inefficacité des relations de couverture ont été une charge de 0,1 million de dollars et un gain de 0,1 million, respectivement.

29 GESTION DU CAPITAL

Les principaux objectifs de la Société à l'égard de la gestion du capital sont les suivants :

- Optimiser la structure de financement en visant un ratio d'endettement net sur le résultat opérationnel avant amortissement, les frais de restructuration et autres coûts (revenus) et la dépréciation d'actifs (le « résultat opérationnel avant amortissement ajusté ») afin de conserver une cote de crédit élevée;
- Préserver sa flexibilité financière dans le but de pouvoir saisir des occasions d'investissements stratégiques.

La Société s'appuie sur le ratio d'endettement net sur le résultat opérationnel avant amortissement ajusté comme indicateur principal de mesure de levier financier. Le ratio d'endettement net se présente comme suit pour les exercices clos le :

	29 octobre 2023	30 octobre 2022
Dette à long terme	937,8 \$	979,3 \$
Obligations locatives	94,6	135,0
Portion courante de la dette à long terme	2,1	10,7
Portion courante des obligations locatives	23,5	25,3
Trésorerie	(137,0)	(45,7)
Endettement net	921,0	1 104,6
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté	446,5	446,7
Ratio d'endettement net	2,06 x	2,47 x

Information aux ACTIONNAIRES

Information financière historique

Pour les exercices clos le 29 octobre 2023, le 30 octobre 2022, 31 octobre 2021, 25 octobre 2020, et le 27 octobre 2019 (non audités) (en millions de dollars, sauf les ratios)

	2023 52 semaines	2022 52 semaines	2021 53 semaines	2020 52 semaines	2019 52 semaines
RENTABILITÉ					
Revenus	2 940,6 \$	2 956,1 \$	2 643,4 \$	2 574,0 \$	3 038,8 \$
Résultat opérationnel avant amortissement	399,6	449,2	451,4	458,0	511,5
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté ¹	446,5	446,7	464,8	499,4	475,8
Résultat opérationnel	164,7	217,3	233,8	241,4	309,5
Résultat opérationnel ajusté ¹	285,5	285,1	313,5	352,8	348,0
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	85,8	141,2	130,6	131,7	166,1
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté ¹	176,0	189,7	206,4	227,0	220,2
LIQUIDITÉS					
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	472,3	220,8	315,3	427,0	431,6
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	177,5	142,4	138,3	97,5	125,6
Flux de trésorerie disponibles ^{1,2}	294,8	78,4	177,0	329,5	306,0
Dividendes sur actions participantes	78,0	78,1	78,3	77,9	76,0
Rachat d'actions participantes	0,0	7,0	0,0	7,1	0,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	137,0	45,7	231,1	241,0	213,7
Sources de financement disponibles à court terme ³	495,4	347,0	662,1	673,8	646,4
SITUATION FINANCIÈRE					
Actifs totaux	3 700,3	3 801,0	3 612,9	3 598,4	3 781,8
Capitaux propres	1 906,2	1 882,0	1 764,3	1 738,6	1 691,2
Endettement net ¹	921,0	1 104,6	894,8	933,9	1 169,4
Cote de crédit (DBRS)	BBB (bas), stable	BBB (bas), stable	BBB (bas), stable	BBB (bas), négative	BBB (bas), stable
Cote de crédit (Standard & Poor's)	BBB-, stable	BBB-, stable	BBB-, stable	BBB-, négative	BBB-, négative
RATIOS					
Marge du résultat opérationnel avant amortissement ajusté ¹	15,2 %	15,1 %	17,6 %	19,4 %	15,7 %
Rendement sur l'avoire moyen des actionnaires ⁴	9,3 %	10,4 %	11,8 %	13,2 %	13,2 %
Ratio d'endettement net ¹	2,06 x	2,47 x	1,93 x	1,87 x	2,46 x

¹ Mesure non conforme aux IFRS. Une description complète des données financières non conformes aux IFRS et un rapprochement aux données financières conformes aux IFRS sont présentés dans le rapport de gestion de ce rapport annuel à la page 6.

² Définis comme les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles moins les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles.

³ Définies comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie plus le montant disponible en vertu des facilités de crédit renouvelables.

⁴ Défini comme le résultat net applicable aux actions participantes ajusté¹ divisé par la moyenne du solde de capitaux propres au début et à la fin de l'exercice.

Note : Certaines données ont été retraitées afin de les rendre conformes à la présentation adoptée au cours de la période.

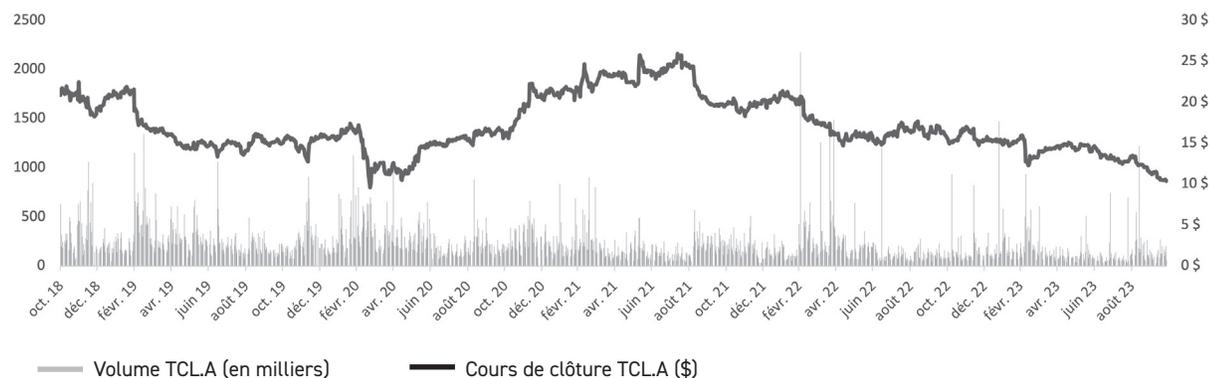
Information sur LES ACTIONS

Information financière historique

Pour les exercices clos le 29 octobre 2023, 30 octobre 2022, le 31 octobre 2021, le 25 octobre 2020, et le 27 octobre 2019 (non audités)

	2023	2022	2021	2020	2019
ACTIONS À DROIT DE VOTE SUBALTERNE CATÉGORIE A (TCL.A SUR LE TSX)					
Haut intrajournalier	17,23 \$	21,62 \$	26,45 \$	17,60 \$	22,53 \$
Bas intrajournalier	10,27 \$	14,44 \$	15,47 \$	9,50 \$	13,11 \$
Cours de clôture	10,40 \$	15,97 \$	19,60 \$	16,58 \$	15,05 \$
Volume total d'actions transigées	41 142 917	50 570 525	54 575 316	67 881 953	71 178 067
ACTIONS CATÉGORIE B (TCL.B SUR LE TSX)					
Haut intrajournalier	17,18 \$	21,60 \$	26,37 \$	17,71 \$	22,50 \$
Bas intrajournalier	10,30 \$	15,00 \$	15,55 \$	9,49 \$	13,91 \$
Cours de clôture	10,68 \$	16,23 \$	19,46 \$	16,72 \$	16,38 \$
Volume total d'actions transigées	832 465	57 617	191 154	226 669	281 311
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE					
Dividendes sur actions participantes (en millions)	78,0 \$	78,1 \$	78,3 \$	77,9 \$	76,0 \$
Dividendes versés par action participante	0,90 \$	0,90 \$	0,90 \$	0,90 \$	0,87 \$
Rendement du dividende des actions participantes	8,7 %	5,6 %	4,6 %	5,4 %	5,8 %
Nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation – de base (en millions)	86,6	86,8	87,0	87,1	87,3
Flottant (en millions)	73,9	74,0	74,4	74,2	74,6
Valeur comptable par action participante	21,95 \$	21,67 \$	20,21 \$	19,98 \$	19,37 \$
Capitalisation boursière (en millions)	905 \$	1 387 \$	1 704 \$	1 445 \$	1 333 \$
Valeur d'entreprise (en millions)	1 826 \$	2 492 \$	2 599 \$	2 379 \$	2 502 \$

COURS DE CLÔTURE ET VOLUME DE L'ACTION



Information sur LA SOCIÉTÉ

PRINCIPALES ADRESSES

Siège social TC Transcontinental

Transcontinental inc.

1, Place Ville Marie, bureau 3240
Montréal (Québec) Canada H3B 0G1
t. 514 954-4000 f. 514 954-4016
www.tc.tc

TC Emballages Transcontinental

8700, avenue Bryn Mawr Ouest, bureau 1000N
Chicago (Illinois) États-Unis 60631
t. 773 877-3300 f. 773 877-3301

TC Imprimeries Transcontinental

100 B, Royal Group Crescent
Vaughan (Ontario) Canada L4H 1X9
t. 905 663-0050 f. 905 663-6268

TC Media

5800, rue Saint-Denis, 9^e étage
Montréal (Québec) Canada H2S 3L5
t. 514 273-1066 f. 514 276-0324

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

YAN LAPOINTE

Directeur, Relations avec les investisseurs
et trésorerie
t. 514 954-3574
c. yan.lapointe@tc.tc

AGENT DE TRANSFERT ET REGISTRAIRE

Compagnie Trust TSX
1190, avenue des Canadiens-de-Montréal,
bureau 1701
C.P. 33
Montréal (Québec) Canada H3B 0G7
t. 1 800 387-0825

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

ACTIONNAIRES, INVESTISSEURS ET ANALYSTES

Pour tout renseignement financier ou pour recevoir de la documentation supplémentaire au sujet de la Société, s'adresser au Service des relations avec les investisseurs ou consulter la section « Investisseurs » du site Internet de la Société, au www.tc.tc

MÉDIAS

Pour des renseignements généraux au sujet de la Société, s'adresser au Service des communications au 514 954-4000 ou à contactmedia@tc.tc

DONS

Pour toute information au sujet de la Politique d'octroi de dons de la Société, consulter le site Internet de la Société à l'adresse www.tc.tc sous la rubrique « Gouvernance – Politiques ». Pour toute demande de dons, prière d'envoyer l'information pertinente en lien avec votre activité, événement ou campagne par courriel à communications@tc.tc.

AUTRE INFORMATION

Ce rapport annuel est disponible à la section « Investisseurs » du site Internet de la Société. La liste des établissements de Transcontinental inc. est aussi disponible sur son site Internet.

English versions of the Annual Report, the Annual Information Form and Management's Discussion and Analysis and condensed interim financial statements are available upon request, by contacting the Investor Relations Department or on www.tc.tc

PRODUCTION DU RAPPORT ANNUEL

Direction générale : Service des communications d'entreprise

Conception graphique et direction artistique : Transcontinental Prémédia

Photographie : Transcontinental Prémédia

Traduction : Service des communications d'entreprise

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

L'assemblée annuelle des actionnaires de Transcontinental inc. aura lieu virtuellement le 13 mars 2024, à 10 heures. Tous les détails sont disponibles sur notre site Web au www.tc.tc/investisseurs.

Gouvernance

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ISABELLE MARCOUX, C.M.

Présidente exécutive du conseil,
Transcontinental inc.

JACYNTHÉ CÔTÉ, IAS.A ^{2 4}

Présidente du conseil, Banque Royale
du Canada et administratrice de sociétés

NELSON GENTILETTI ^{1 3}

Administrateur de sociétés

YVES LEDUC ³

Coprésident et chef de l'exploitation,
Systèmes climatiques XNRGY
et associé, Idéaliste Capital

NATHALIE MARCOUX

Vice-présidente aux finances,
Capinabel inc.

PIERRE MARCOUX

Président,
Groupe Contex inc.

RÉMI MARCOUX, C.M., O.Q., FCPA, FCA

Fondateur émérite et administrateur,
Transcontinental inc.

ANNA MARTINI, FCPA, FCA ^{1 2}

Présidente et chef de la direction,
Psycho Bunny

MARIO PLOURDE ³

Président et chef de la direction,
Cascades inc.

JEAN RAYMOND ²

Vice-président du conseil,
directeur général et chef des marchés
des capitaux CIBC – Québec,
Marchés mondiaux CIBC inc.

ANNIE THABET ^{1 3}

Administratrice de sociétés

ÉQUIPE DE DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ

ISABELLE MARCOUX, C.M.

Présidente exécutive du conseil

THOMAS MORIN

Président et chef de la direction

DONALD LECAVALIER

Vice-président exécutif et
chef de la direction financière

SAM BENDAVID

Chef du développement et de
l'approvisionnement de la Société

PATRICK BRAYLEY

Vice-président principal,
TC Imprimeries Transcontinental

REBECCA CASEY

Vice-présidente principale,
Ventes et marketing stratégique

CHRISTINE DESAULNIERS

Chef de la direction des affaires
juridiques et secrétaire de la Société

DUSTIN DYER

Vice-président principal,
Excellence opérationnelle

ALEXANDER HAYDEN

Vice-président principal, R et D,
innovation, développement durable et RSE

JEFFERY LASLEY

Vice-président principal,
Produits laitiers, protéines et nourriture
pour animaux, et Amérique latine
TC Emballages Transcontinental

PATRICK LUTZY

Président,
TC Media

ROOPESH NANGIA

Vice-président principal,
Produits de consommation et boissons
TC Emballages Transcontinental

LYNDA NEWCOMB

Chef de la direction des
ressources humaines

AUTRES DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ

VIKTORYA AKSOY

Chef adjointe des affaires juridiques
et secrétaire adjointe

MATHIEU HÉBERT

Trésorier

MANON SIGOUIN

Vice-présidente, Opérations financières
et contrôleur de la Société

En date du 12 décembre 2023.

¹ Membre du Comité d'audit

² Membre du Comité des ressources humaines et de rémunération

³ Membre du Comité de gouvernance et de responsabilité sociale

⁴ Administratrice principale

Énoncés PROSPECTIFS

Nos communications publiques comprennent souvent des énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, formulés d'après les attentes de la direction et assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes intrinsèques, connus ou non. Par leur nature, les énoncés prospectifs reposent sur plusieurs hypothèses tant générales que spécifiques. La Société conseille aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés, car les résultats ou événements réels pourraient différer de façon importante des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces énoncés prospectifs. De tels énoncés prospectifs peuvent comprendre des observations concernant les objectifs de la Société, sa stratégie, ses résultats financiers prévisionnels et des perspectives quant à ses activités. La performance future de la Société pourrait aussi être touchée par un certain nombre de facteurs, dont plusieurs sont hors du contrôle ou de la volonté de la Société. Ces facteurs incluent, entre autres, l'effet du développement et de l'adoption de produits numériques et l'effet des règlements ou lois concernant la distribution de porte en porte sur l'impression et la distribution des circulaires papier, les risques d'inflation et de récession ainsi que la conjoncture économique et l'incertitude géopolitique, les risques environnementaux ainsi que ceux découlant des modifications ou l'adoption de nouvelles réglementations et des changements aux habitudes de consommation, le risque de perturbation opérationnelles pouvant nuire à la capacité à respecter les échéanciers, l'apparition d'une maladie, d'un virus ou toute autre maladie contagieuse sur une échelle globale qui pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités opérationnelles, la capacité de la Société de générer une croissance interne à long terme et faire face à la concurrence, une hausse significative du coût des matières premières, la disponibilité de ces matières et l'énergie consommée qui pourraient avoir des effets défavorables sur les activités de la Société, la capacité de conclure des acquisitions et de les intégrer adéquatement, la cybersécurité, la protection des données et leur entreposage et utilisation, l'effet du développement et de l'adoption de produits numériques sur la demande des produits imprimés autres que les circulaires, une incapacité à protéger ses droits de propriété intellectuelle par des brevets, marques de commerce et accords de confidentialité, une difficulté à attirer et à retenir les employés dans les principaux secteurs exploités, la sécurité et la qualité de ses produits d'emballage utilisés dans l'industrie de l'alimentation, les mauvaises créances de certains clients, les contrôles des importations et des exportations, droits, tarifs ou taxes, les fluctuations des taux de change, la hausse des taux d'intérêt sur le marché relativement aux instruments financiers ainsi que la disponibilité des capitaux à un coût raisonnable, les risques juridiques en liens avec ses activités et la conformité de ses activités à la réglementation applicable, l'effet de fluctuations majeures des marchés sur la solvabilité des régimes de retraite à prestations définies, des changements aux lois fiscales ainsi que des contestations d'autorités fiscales ou des modifications dans les taux d'impositions statutaires en vigueur, les résultats des tests de dépréciation sur la valeur des actifs et des conflits d'intérêts entre l'actionnaire de contrôle et les autres actionnaires. Les principaux risques, incertitudes et facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels sont décrits dans le Rapport de gestion pour l'exercice clos le 29 octobre 2023 ainsi que dans la plus récente Notice annuelle.

Sauf indication contraire de la part de la Société, les énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels, ni de cessions, ni de regroupements d'entreprises, ni de fusions ou d'acquisitions qui pourraient être annoncés ou conclus après la date du 12 décembre 2023. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport sont faits conformément aux dispositions prévues dans les lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières en matière d'exonération. Les énoncés prospectifs présentés dans ce rapport sont basés sur les attentes actuelles et sur les données disponibles au 12 décembre 2023. Des énoncés prospectifs peuvent être également intégrés à d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation en matière de valeurs mobilières au Canada ou à toute autre communication. La direction de la Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés, à moins que les autorités ne l'exigent.

tc • TRANSCONTINENTAL

www.tc.tc